VOL. I — No. 48

DRUMMONDVILLE 24 FEVRIER, 1927.

Drummond Taxi, Enrg.
Bouchard et Milot,
Propriétaires
Entrepreneur de Pompes Funèbres
Embaumeurs diplômés
135, rue Hériot
Tél. 211

LA PAROLE

DRUMMOND
TAXI, ENRG.

Tél. 211 - 135 rue Hériot

P. E. RIOUX, Directeur-Gérant

JOURNAL HEBDOMADAIRE

M. ROBB ANNONCE UN SURPLUS ET MOINS D'IMPOTS

Le budget fédéral

L'Honorable M. Robb, ministre des finances à Ottawa, vient de prononcer son quatrième discours sur le budget fédéral. Nous en donnons un substantiel résumé dans le présent numéro de notre journal. Nos lecteurs seront satisfaits, nous n'en doutons pas, de constater la marche de notre pays vers l'expansion économique de nos affaires financières et commerciales. Ils se réjouiront également de constater l'abaissement des taxes, le gouvernement libéral remplissant par cette mesure la promesse qu'il a faite de soulager les épaules du contribuable canadien du fardeau des taxes qui l'oppressent depuis la fin de la grande guerre.

Les critiques, comme les partisans d'un tarif de protection élevée se réjouiront également de constater que le gouvernement n'a pas touché cette année à notre politique tarifaire, pas plus qu'à la question aussi épineuse que délicate des taux de chemins de fer sur nos grands résaux nationaux.

Les chambres fédérales viennent de réouvrir leurs portes depuis quelques jours, la session ayant été interrompue le 15 décembre dernier. Le parlement aura à s'occuper des besoins essentiels de notre pays et déjà le budget de 1928 y a pourvu.

La politique internationale sera à l'ordre du jour et le premier ministre en fera l'exposé au point de vue nationale avec la précision qui le caractérise. Les esprits attentifs suivront ce débat avec intérêt. A vrai dire, notre statut constitutionnel et nos relations impériales et internationales touchent de près à notre situation économique.

"Les relations internationales d'un pays, écrit un confrère, sont le véhicule de sa prospérité économique et de son progrès social. La précision, l'affermissement et le libre jeu de notre politique extérieure sont commandés par les nécessités économiques et sociales.

"Il tombe sous le sens que l'activité des affaires et de la production, l'expansion économique, les exportations abondantes et grandissantes sont organiquement associées à une politique forte et clairvoyante de traités internationaux. Pour réaliser une telle politique, le Canada doit trouver la puissance et la liberté d'agir dans un esprit d'entreprise sûr de lui-même, dégagé des embarras provenant de soucis étrangers à ses propres intérêts.

"Le gouvernement canadien ne doit pas se laisser embroussailler dans des traités internationaux qui comportent soit des accords financiers désastreux, soit des obligations de nature à le tuer comme nation."

Le gouvernement King poursuivra sa saine et large politique canadienne, dans le sens d'une plus grande liberté nationale.

De toute façon cette session fédérale sera donc des plus intéressantes et nous assisterons à d'importants débats. Nous essayerons de tenir nos lecteurs au courant de ce qui se passera à la chambre des communes car pas un citoyen de ce pays ne doit se désintéresser des importants problêmes qui se discutent actuellement au parlement canadien.

EDOUARD FORTIN.

LE BUDGET À VOL D'OISEAU

Surplus de 34 millions;

Réduction de la dette de 31 millions et tiers;

Revenus de 394 milions 870 mille dollars, en 1926-1927;

Dépenses de 360 millions 600 mille dollars pendant la même période;

Réduction annuelle d'impôts de 27 millions de dollars, comme suit:

1o.—Coupure de 10 pour cent sur l'impôt du revenu, s'appliquant aux rapports de 1926;

2o.—Réduction de la taxe des ventes de 5 à 4 pour cent, à dater d'aujourd'hui même;

3o.—Du 1er juillet prochain, les chèques, billets, etc., de $10 ou moins ne paieront pas la taxe du timbre;

4o.—De la même date, la taxe du timbre sur les effets de commerce de plus de $10 ne sera que de 2 sous sur chacun, quel qu'en soit le montant;

5o.—Réduction d'impôt de 25 pour cent sur les allumettes, du 1er juillet prochain;

6o.—Du 6 juillet, plus de droit de timbre sur es avances par les banques et banquiers, non plus que sur les comptes soutirés, etc.;

7o.—Amendement de la loi des impôts de guerre; adoption d'une clause explicite forçant les imprimeurs à payer la taxe des ventes, du 18 février courant;

8o.—Nul changement tarifaire;

9o.—La taxe sur les alcools reste de $10 par gallon, malgré les tentatives faites pour la faire diminuer;

10o.—On ne peut diminuer de ses revenus, pour fins d'impôt sur le revenu, les sommes versées aux hôpitaux, universités, etc., à titre de dons ou souscriptions.

LA SESSION FÉDÉRALE

La grande question importante à la session fédérale présentement est celle du Budget. Voici les points les plus en vedette du discours de l'Hon. M. Robb :

Réduction prévue de la dette nette pendant la présente année fiscale : $31,000,000, ce qui fait un total de réduction de cette dette nette de $95,000,000 depuis quatre ans.

Réduction de la dette nette en 1925-1926 : $27,706,586, comparée aux $22,353,000, prévision du discours budgétaire de l'an dernier.

Prévision du revenu total de la présente année fiscale : $394,800,000, ce qui est une augmentation de $11,900,000 sur 1925-1926.

Prévision des dépenses totales de la présente année fiscale : $360,600,000 ce qui est une augmentation de $5,400,000 sur 1925-1926.

Excédent prévu du revenu sur les dépenses, pendant la présente année fiscale : $34,200,000. A déduire de cette somme, $2,000,000 à cause de la revalorisation des emprunts pour terres de soldats. Ce qui reste, soit $31,000,000, constitue la réduction prévue de la dette nette.

De plus, M. Robb a déclaré que lorsque les $29,068,400 de l'emprunt à cinq et demi pour cent viendront à échéance au premier novembre, partie en sera rachetée au comptant, si l'état des finances permet de le faire. Le reste sera racheté en émettant un nouvel emprunt à un moindre taux d'intérêt.

Et quand $63,427,250 en bons de la Victoire à cinq et demi pour cent écherront au premier décembre, on rencontrera l'échéance en émettant un nouvel emprunt à taux inférieur. Ces opérations permettront au Trésor, à ce qu'on prévoit, d'épargner un million en intérêts payables.

DIMINUTION DES IMPOTS

Voici un sommaire des diverses diminutions d'impôts et taxes :

La taxe de vente est réduite à vingt pour cent, soit de cinq à quatre sous. En vigueur aujourd'hui.

L'impôt sur le revenu est diminué de dix pour cent sur toute la ligne et sans exception. Applicable aux déclarations de cette année.

La taxe d'accise sur les allumettes est coupée du quart.

Quant au droit de timbre, les chèques jusqu'à dix dollars en sont exempts. Les chèques au-dessus de dix dollars devront être timbrés à deux sous, quelque soit leur montant. En vigueur au premier juillet.

Le droit de timbre sur les avances et découvertes est aboli.

L'Acte des Revenus spéciaux du temps de guerre est amendé de façon à rendre explicite l'obligation aux imprimeurs de payer la taxe de vente.

Il n'est fait aucun changement au Tarif.

Comme on peut le constater, ça ne marche pas aussi mal dans les affaires du pays que certains politiciens le prétendent et même nous pouvons ajouter qu'il y a eu surprise générale. Notre population ne s'attendait pas à d'aussi heureux résultats dans la conduite de nos affaires. Les adversaires du gouvernement ne peuvent même cacher leur satisfaction et sur ce sujet nous devons leur en savoir bon gré car ils font acte de parfaits citoyens.

Pour ceux qui ont bien voulu donner leur appui au gouvernement King, l'automne dernier, ils ont certainement lieu de se féliciter du choix qu'ils ont fait, car l'hon. M. Robb vient de démontrer encore une fois que ce gouvernement est capable de bien gérer les affaires du pays.

L'HON. VINCENT MASSEY À WASHINGTON

L'Hon. Vincent Massey à Washington.

L'hon. Ministre a été reçu cordialement par le secrétaire d'état, M. Kellog, et par le président Coolidge à qui il a présenté ses lettres de créance. Maintenant le bureau est ouvert au No. 1751, rue N. et, avec l'arrivée de M. Laurent Beaudry, le personnel se trouve au complet. Il y a trois premiers secrétaires qui sont sur un pied d'égalité sous le rapport de la préséance et du traitement. M. Hume Wrong, professeur à l'Université de Toronto, et M. Beaudry s'occuperont de la correspondance en général, tandis que M. Mahoney, ancien représentant du Canada à Washington, sera secrétaire aux affaires commerciales. M. T. A. Stone occupe le rang de troisième secrétaire, la position deuxième secrétaire n'existant pas encore.

Cet événement est d'une importance primordiale pour les affaires du pays, étant donné le commerce considérable que nous faisons avec nos voisins. Il va sans dire que certains pessimistes, appréhendant partout une menace pour l'empire, ne voient pas cela d'un bon oeil, mais, en général, le pays a bien accueilli cette mesure.

Souhaitons, en tout cas, que nos représentants travaillent de leur mieux pour la défense de nos intérêts. Ils seront un lien entre les deux pays et, apprenant à mieux connaître la mentalité américaine, ils verront à prendre les moyens d'assurer la coopération parfaite entre les deux nationalités, pour le plus grand bien de l'une et de l'autre.

Les Américains ont bien compris l'importance de cette représentation et, à preuve, ils nous envoient eux-mêmes un diplomate de carrière qui travaillera pour eux de ce côté-ci de la frontière.

Réunion des nôtres à Ottawa

Les députés canadiens-français de la province de Québec ont tenu un caucus, mardi le 22 courant, sous la présidence de M. Charles Marcil. Plusieurs questions ont été étudiées, entre autres le rapport Duncan et les nominations aux douanes. Il s'agit de s'entendre sur les concessions à accorder et exercer au besoin une pression sur le gouvernement à ce sujet. La province de Québec a aussi besoin des choses qu'elle demande depuis bien longtemps sans rien obtenir, entre autres un meilleur service ferroviaire dans la Gaspésie.

A ce caucus, on a examiné ce qui se passe aux Douanes à Montréal où d'importantes nominations doivent être faites sous peu. Il est temps, disent les députés de la province de Québec, qu'un Canadien-Français devienne percepteur des douanes à Montréal. Les députés de Québec veulent insister pour que les nôtres aient leur part dans les nominations importantes du service fédéral. Toujours dans le même esprit une délégation doit se rendre sous peu auprès du gouverneur pour demander que M. E. R. E. Chevrier, député d'Ottawa, soit nommé commissaire des brevets en remplacement de M. O'Halloran, qui prend sa retraite.

Nos députés réussiront-ils dans leurs démarches, c'est à souhaiter. Mais, quel qu'en soit le résultat, il est vraiment intéressant de constater les bonnes dispositions dont nos parlementaires canadiens-français font preuve à Ottawa.

LE VOTE DES FEMMES DANS QUÉBEC

Samedi dernier, le 19 février, une nombreuse délégation des femmes du district de Montréal s'est rendue auprès de l'hon. M. Taschereau afin de demander le droit de vote pour les femmes de la province de Québec. Ce fut la plus importante délégation qu'ait reçue M. Taschereau depuis le début de l'année. De nombreux orateurs ont adressé la parole, demandant que le droit de suffrage soit accordé à la femme, parce qu'elle est citoyenne de cette province, contribuant à son bien-être et à sa prospérité par l'exercice de ses fonctions propres, par le travail intellectuel et manuel, par le paiement des taxes et par l'obéissance à ses lois.

L'hon. M. Taschereau, dans sa réponse, estime que la question du suffrage féminin étant une question absolument libre, chacun a droit à sa propre opinion qui doit être respectée. En un mot l'hon. Premier Ministre ne laisse pas percevoir son idée personnelle sur le sujet. De plus il ajoute qu'il n'usera nullement de son titre de premier ministre pour influencer de quelque façon que ce soit les membres de la législature. Il assure les requérantes que le bill sera discuté en chambre avec toute l'impartialité possible. Pour le présent, ce que les partisans du suffrage féminin ont à faire, c'est de convaincre la majorité des députés qu'ils doivent en justice appuyer le bill que présentera M. Marchand. L'Hon. M. Taschereau compte que les femmes sauront se soumettre au verdict de la majorité quel qu'il soit.

Le bill sera-t-il passé en chambre, il est assez difficile de le dire étant donné la diversité d'opinion qui existe sur ce sujet. Mais, chose certaine, toutefois, c'est que la grande majorité des femmes de la province demeurent tout à fait indifférentes du résultat.

A tout évènement, en supposant qu'il y aurait des élections au printemps comme il est probable, quelle que soit la décision prise en chambre il sera impossible aux femmes de voter, les listes électorales étant déjà prêtes.

IMPORTANTS TRAVAUX À LA BUTTERFLY HOSIERY

Avec le retour du printemps l'activité semble vouloir renaître avec plus d'intensité que jamais dans notre ville. Dans le domaine de l'immeuble surtout, les perspectives sont excellentes et tout fait prévoir que l'année 1927 sera la plus prospère encore vue à Drummondville. On parle de nombreuses constructions nouvelles dans le cours de l'été et, à ce propos, le public sera sans doute très heureux d'apprendre que la Butterfly Hosiery Co, Ltd, une de nos industries les plus prospères, projette d'entreprendre sous peu d'importants travaux d'agrandissement.

Voici ce que nous communiquait ces jours-ci M. Duchesne, un des dirigeants de cette manufacture.

L'atelier actuel sera agrandi de 150 pieds sur la largeur. Le coût approximatif de cette construction sera de $30,000. sans compter l'installation des machines et l'outillage. La nouvelle annexe sera aménagée au cours de l'été, et une fois terminée donnera de l'ouvrage régulièrement à une cinquantaine d'employés. La production actuelle de la manufacture sera ainsi augmentée d'un tiers.

Le succès éclatant remporté sur le marché par les fameux bas "Full Fashion", création de la Butterfly, a décidé les dirigeants de cette manufacture d'entreprendre ces travaux afin de pourvoir à la demande toujours croissante de ces bas renommés

Il va sans dire que notre population va accueillir cette nouvelle avec joie, car la somme d'argent qui sera dépensée par la Butterfly cet été le sera au bénéfice de nos travailleurs et par le fait contribuera largement à la prospérité de notre ville.

Sans compter que cette nouvelle annexe augmentant d'un tiers l'importance de cette industrie augmentera d'autant le besoin de main-d'oeuvre.

L'IMPOSITION DU PALLIUM À MGR ROULEAU

L'imposition du pallium à Mgr Rouleau, archevêque de Québec, à eu lieu aujourd'hui à la basilique. Cette cérémonie fut des plus imposantes.

Le pallium est l'insigne de la dignité archiépiscopale. Il est conféré à l'archevêque au consistoire qui suit sa nomination. Il fut octroyé par le Souverain Pontife à Mgr Rouleau le 20 décembre dernier. Ce précieux ornement consiste en une bande de laine blanche de 3 pouces de largeur ornée de croix noires, que l'archevêque met autour de son cou, à toutes les grandes cérémonies qu'il préside Il y a même certains jours, Noel par exemple, où un archevêque ne peut officier s'il n'a pas son pallium.

La cérémonie eut lieu à 10 heures. Elle a commencé par une procession composée de tous les prelats. Puis Mgr Rouleau revêtant les ornements pontificaux chanta une grand'messe pontificale. Le sermon de circonstance fut donné par Mgr Georges Gauthier, administrateur de l'archidiocèse de Montréal.

La chorale des élèves du grand séminaire chanta avec succès une messe de Meulemeinster, sous la direction de M. le chanoine J. R. Pelletier. M. Henri Gagnon, organiste de la cathédrale, présida à l'orgue. Le propre de la messe fut chanté en grégorien.

L'imposition du pallium eut lieu immédiatement après la messe. Assis sur son trône, Mgr Rouleau a reçu l'insigne de la dignité de la part de Mgr M. T. Labrecque, évêque de Chicoutimi et doyen des évêques de l'archidiocèse de Québec. Mgr Labrecque récita la formule du Sage, puis passa le pallium autour du cou de Mgr Rouleau, toute l'assistance se tenant debout. La cérémonie se termina par le chant d'une hymne.

Après la cérémonie Mgr Rouleau a reçu, au refectoir du séminaire les évêques présents et tous ses prêtres à un dîner de famille.

Mercredi soir, veille de la cérémonie, les élèves de l'université et du séminaire ont organisé une magnifique soirée dramatique et musicale en l'honneur du nouveau dignitaire L'assistance était très nombreuse. viennent du côté américain, n'est-el-

LA SESSION PROVINCIALE

Les choses se font rapidement à la chambre et à la façon dont le gouvernement expédie la besogne, il est facile de voir que la session ne languira pas. Parmi les principales questions débattues cette semaine, les plus en évidence sont : La culture du tabac, l'extermination des ours dans les Cantons des l'Est et la révision des listes électorales.

LA CULTURE DU TABAC

M. Daniel, député de Montcalm, et M. Dufresne, député de Joliette, ont prononcé d'intéressants discours sur l'état actuel où se trouve la culture du tabac dans la province. M. Dufresne surtout déplore le fait que la province est obligée d'importer du tabac des Etats-Unis pour au-delà de 5 millions par année. Il demande au gouvernement de bien vouloir encourager d'avantage cette culture, car, dit-il, avec plus d'encouragement de la part du gouvernement, la province de Québec serait capable de s'alimenter elle-même totalement.

L'hon. M. Caron, en réponse, promet son appui et conseille fortement la coopération chez les cultivateurs de tabac.

LA CHASSE A L'OURS

L'hon. J.-E. Perrault, ministre de la colonisation, des mines et des pêcheries, a présenté un bill amendant la loi de la chasse de Québec. Il l'expliqua ainsi :

"Il s'agit d'accorder une prime de $15, pour chaque tête d'ours abattu. Des rapports nombreux sont venus, depuis quelque temps, notamment des Cantons de l'Est, apprenant au gouvernement que les ours causent des ravages incalculables dans les troupeaux de moutons de cette partie de la province, Le gouvernement alors, a pensé rendre service aux éleveurs de ces régions, en faisant décréter dans ces parties de la province, une chasse aux ours, pendant toute l'année, en accordant une prime égale à celle que l'on paie pour les loups."

L'hon. M. Perrault rapporte que dans le comté de Frontenac, par exemple, les ours ont dévoré 589 moutons répartis dans sept paroisses; 231 dans paroisses du comté de Compton et un grand nombre d'autres bêtes, dans les comtés de Beauce et de Wolfe.

La loi stipule que la chasse à l'ours sera ouverte dans ces régions pendant toute l'année.

M. Fortier, député de Beauce, félicita le gouernement d'adopter cette mesure.

"Est-ce en vue des élections prochaines?" demanda M. Sauvé. "On veut protéger les moutons. Mais je ne veux pas directement parler des moutons ministériels..."

LOTS QU'ON DETACHE

—Ces moutons sont "libres et fiers", répond M. Fortier.

Le chef de l'opposition déclare qu'il appuie la mesure. "Je ne voudrais pas dit-il, que le député de Beauce aille dire partout que l'opposition ne veut pas protéger les moutons d'une partie de la province."

M. Saint-Jacques, d'Argenteuil, demande :

"Cette invasion des Cantons de l'Est par des ours, qui évidemment le pas une image des autres invasions dans tout le reste de la province?

—Les rapports que nous avons reçus, riposte le ministre de la colonisation, des mines et des pêcheries, n'indiquent pas la nationalité des ours qui nous envahissent...

La Chambre adopte ensuite un bil présenté par M. Charbonneau, d Napierville, dans le but de détache certains lots du district électoral d Saint-Jean, pour les annexer au district de Napierville-Laprairie, pour des fins électorales, judiciaires, municipales et d'enregistrement.

"Voilà sans doute un petit bill d'élection en faveur du député de Napierville", dit M. Sauvé. Et le bill, sants plus de façon, fut adopté.

La revision des listes électorales.

Des amendements à la loi des élections provinciales ont été soumis par le premier ministre, l'honé. L. A. Taschereau. Ces amendements affectent surtout les villes de Montréal Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke, et Valleyfield, et concernent la révision des listes. Pour Montréal et Québec, il est stipulé que, pour les premiers cinq jours de février, avis seront publiés à l'effet listes ont été préparées, et bureau de révision examinera rigera les listes dans un délai jours, pour Montréal, 45 pour Qué et 30 pour les autres villes mentio nées plus haut. Dans les municipalités autres que celles spécialement mentionnées, le secrétaire trésorier sera requis de dresser une liste pour chaque subdivision, si la municipalité a été divisée en subdivisions. Les autres changements pourvoient à plus d'un poll dans chaque village.

De ce changement il résulte que si le gouvernement veut faire les prochaines élections provinciales sur les nouvelles listes, il est certain qu'elles n'auront pas lieu avant le mois de juni. En effet, la nouvelle loi stipule que les brefs électoraux ne peuvent être émis moins d'un mois après l'entrée en vigueur des listes. Or, comme à Québec, cela ne se fera que le 17 avril, pour faire des élections sur ces listes, il faudra que les brefs soient émis plus tôt que le 17 mai. Dans ce cas la votation irait en juin.

L'hon. M. Taschereau expliqua que l'objet du bill est de rend plus u forme la confection des listes faire en sorte que la révision a vers la même époque. Il y a certaines villes des détails i auxquels on veut remédier.

M. Duranleau croit que cet sure est certainement faite des prochaines élections. L'h Taschereau l'admet. "On nou le reproche de faire les élec les anciennes listes, dit-il. faisons les élections de bon nous devrons les faire sui anciennes listes, mais c'est tention de les faire sur les et c'est pourquoi nous am loi."

Comme on peut le con ces quelques considératio ses ne languissent pas e de ce temps-ci malgré le questions dont M. Sauvé tenoires, bombardent la pendant le gouverneme pas précipiter la session de la droite ne désire la vant le temps.

"La session ne finira l'opposition n'aura plus à demander à la char Taschereau, et il ajout tion peut enquêter sur le voudra, et que le lui rendra la bésogne tant à sa disposition to tionnaires et tous le qu'elle désirera.

BANQUE PROVINCIALE
DU CANADA

Incorporée par Acte du Parlement en juillet 1900

Capital autorisé, ...	$ 5,000,000.00
Capital payé et Réserve.	$ 5,500,000.00
Actif total (au 30 nov. 1925).	$45,219,000.00

Vos Valeurs sont-elles protégées ?

Moyennant un loyer minime, vous pouvez avoir l'usage d'un coffret de sureté dans nos voûtes.

Vos documents, tels que contrats, polices d'assurances, débentures, petits bijoux etc., auront alors une protection efficace.

Nous nous ferons un plaisir de vous expliquer le fonctionnement de ces coffrets de sûreté si vous vous adressez à cette succursale.

Succursale Drummondville
D. COURCHESNE, Gérant

COIN DES ENFANTS

CAMBRIOLAGES

Les enfants ne lisent pas les journaux. Ils laissent aux grandes personnes le soin de se documenter sur les événements politiques, et le souci de méditer sur les inquiétants problèmes de l'heure actuelle. Eux, les petits, se contentent de leurs contes instructifs, et des historiettes que leur donnent le coin des enfants. Age heureux!... où l'on ignore les tristesses réelles du monde, les fluctuations des changes, les tripotages de la diplomatie!...

Cependant, bien que vous ne lisiez pas vous-mêmes les grands quotidiens, on les lit autour de vous, chez vous. Vous voyez ces larges feuilles déployées entre les mains de votre frère aîné ou de votre aïeul aux grosses lunettes. Souvent, nous en sommes sûrs, vous avez entendu la phrase suivante sortir des lèvres du lecteur:

—Allons!... encore un cambriolage!... C'est effrayant!...

Vous vous êtes, la première fois, inquiétés de ce que pouvait bien vouloir dire ce mot aux syllabes barbares, et l'on vous a expliqué s'agissait des tristes exploits d'individus audacieux, sans scrupules, qui, s'introduisant dans une demeure, en dévalisaient les habitants. Votre conscience d'enfants honnêtes s'est aussitôt révoltée, et vous avez poussé un "oh!" d'indignation.

Depuis lors, combien de fois les lecteurs des grands journaux ont-ils parlé devant vous de quelque nouveau cambriolage?... Ce fut si fréquent, hélas! que vous n'y faites même pas attention!... La marée du crime monte, en effet, un peu plus chaque jour, et notre époque où s'affaiblissent les sentiments religieux devient pareille aux plus mauvais temps du paganisme: nous redevenons sauvages.

L'école sans Dieu défend, il est vrai, de dérober le bien d'autrui. Mais au nom de qui le défend-elle?... Sur quel principe sacré appuie-t-elle son autorité?... Ses lois de morale sont grandes, éloquentes et creuses. Elles ne portent que la petite empreinte mesquine et passagère de l'homme. Où est, dans tout le fatras soi-disant humanitaire, où est l'ampleur sévère, la gravité profonde, le superbe envol des commandements de Dieu?... Ceux-ci portent en eux le sceau de l'éternité. Ils sont rayonnants de tout ce qu'ils promettent à l'âme fidèle; ils n'annoncent aucune récompense, parce qu'elle est trop grande pour tre exprimée; mais à quel bonheur ineffable peut prétendre la créature qui aura, pendant toute sa terrestre vie, observé les lois de son Seigneur!...

Malheureusement, ces lois ne sont plus enseignées à la grande masse populaire: les générations actuelles sont aussi ignorantes que les peuplades que nos missionnaires évangélisent au centre de l'Afrique. Et en même temps que les principes du devoir tombent dans l'oubli, une soif de jouissance et un vrai délire de luxe s'emparent des hommes.

Les mauvais instincts sont alors vite éveillés. Ce que l'on désire, on veut l'avoir coûte que coûte; le travail et l'économie sont jugés moyens trop longs et trop arriérés: cet objet que l'on ne peut acheter, cette somme qui procurera les plaisirs et l'élégance, on va les prendre. Et ce sont ces attentats nocturnes, ces histoires inquiétantes d'échelles transportées, d'autos volées, de fenêtres ouvertes... et de diamants disparus!

* * *

O triste époque!... petites âmes d'enfants, gardez-vous bien!...

Vous êtes, vous, sagement élevés dans les traditions d'une famille catholique; vous apprenez à respecter le bien d'autrui, à ne pas le convoiter, et lorsque après un sage emploi de vos économies vous avez acquis enfin quelque objet désiré, vous en jouissez avec toute l'allégresse d'une conscience pure. Plus tard, vous serez des hommes intègres, des femmes honnêtes, de bons chrétiens, de vaillants Français.

Mais d'ores et déjà on élève près de vous la légion de vos ennemis futurs. Les rues sont pleines de gamins vicieux à qui personne n'a enseigné la loi divine, et qui se volent des billes, en attendant de s'en prendre à de plus considérables objets. Voilà les cambrioleurs de demain, les futurs émules de ceux dont les tristes exploits fournissent de la copie aux journaux d'aujourd'hui. Voilà, pourrions-nous dire, les victimes des lois sectaires qui déshonorent la France...

Gardez-vous bien, enfants honnêtes!... Propagez autour de vous les bonnes feuilles qui peut-être ramèneront dans le droit chemin quelque âme égarée, ou qui donneront à quelque ignorant le désir de s'instruire. N'étalez pas, par un sentiment de vaine ostentation, ce que vous devez à la générosité de vos parents, et ne vous vantez pas d'un bien-être qui pourrait exciter la jalousie de certains moins favorisés que vous.

Gardez-vous bien, petites âmes!... Il est un cambrioleur silencieux et habile qui pénètre dans les coeurs mal défendus et en fait sa demeure. Nous voulons parler du démon, avec tout son outillage de tentations qui sont, vous le savez, ses ordinaires pinces-monseigneur. Celui-là est le voleur le plus dangereux, car on ne l'entend point venir et on ne constate sa présence que lorsque le mal est accompli.

Défendez-vous par la prière, et demandez à ce Jésus que vous aimez tant, d'être le Gardien éternel de votre âme.

Cousine LISETTE.

UN CONTE PAR SEMAINE

LA VENGEANCE DE ROBERT

Maurice, robuste collégien de onze ans, très fier de sa force, méprisait profondément les faibles,, les timides, et ne leur ménageait pas les moqueries.

Un jour, un nouvel élève parut dans sa classe. C'était un enfant nommé Robert, à l'air doux et paisible, aux cheveux blonds, aux traits délicats. Il fut placé à côté de Maurice et son visage se couvrit de rougeur sous les regards curieux fixés sur lui.

Maurice, qui exercait une grande influence sur tous ses camarades, ne tarda pas à leur faire partager son mépris pour son voisin ou plutôt sa voisine, comme il l'appelait par dérision. Le pauvre petit Robert s'aperçut bien vite de la malveillance dont il était l'objet. Tout troublé, il répondit de travers aux questions que lui posa le professeur, et lorsque celui-ci, impatienté, le brusqua un peu, il fondit en larmes et cacha son visage dans ses mains.

A partir de ce jour, Robert ne s'entendit plus appeler que du nom dérisoire de Mademoiselle qui lui fut décerné par Maurice, et l'enfant subit une véritable torture de la part de ses camarades.

Un jeudi après-midi, Robert, qui était externe, ayant obtenu de ses parents la permission de se promener seul, se rendit dans un petit bois qu'il aimait beaucoup et qui se trouvait à un kilomètre de la ville. Là, au milieu de la verdure et des lierres, il se sentit très heureux.

Tout à coup, au détour d'un sentier, il se trouva face à face avec son ennemi Maurice. Celui-ci le salua avec une grande affectation de politesse, et jetant un regard moqueur sur le bouquet cueili par Robert pour sa mère, il dit: "Ces fleurs sont sans doute destinées à orner les beaux cheveux de Mademoiselle?" Et ricanant, il s'éloigna. Robert, rouge de colère, n'osa rien répondre.

En quittant son camarade, Maurice se dirigea vers un ruiseau assez profond sur lequel une planche avait été jetée en guise de pont. Cette planche, toute pourie, n'était pas assez solide pour supporter le poids même d'un enfant. Robert le savait et pourtant il hésita avant d'avertir son camarade du danger; un combat se livrait dns son coeur; il se disait:

"Si Maurice tombe dans le ruisseau il en sera quitte pour un bain et ce sera la punition de sa méchanceté."

D'autre part, il se rappelait qu'il faut oublier les injures. Ce fut la bonne inspiration qui l'emporta.

Robert se mit à courir derrière son persécuteur en criant: "Maurice! Maurice! ne passe pas sur le pont, il n'est pas solide." Maurice se retourna et accueillit l'avertissement d'un rire moqueur: "Je ne suis pas un poltron comme toi", cria-t-il.

D'un bond, il s'élança sur la passerelle et disparut dans le ruisseau; la planche s'était brisée sous son poids. Robert se mit à courir vers le ruisseau. Maurice était étendu au beau milieu; l'eau, heureusement, était presque tarie, de sorte qu'il reposait sur un lit de vase; il ne bougeait pas mais poussait des cris lamentables: "T'es-tu fait mal? demanda Robert quand il fut arrivé auprès de lui.—Je crois que j'ai la jambe cassée. Oh! que je souffre! gémit Maurice.—Attends, reprit Robert, je vais t'aider à sortir de là."

La jambe de Maurice n'était pas cassée, mais il avait une entorse et le moindre mouvement lui arrachait des cris de douleur. Néanmoins, avec l'aide de Robert, il put remonter sur le bord du ruiseau. "A présent, dit Robert, appuie-toi sur mon épaule.

Je ne suis pas très fort, mais je pourrai tout de même te soutenir jusque chez toi."

Maurice était grand et lourd et Robert éprouva quelque peine à le reconduire chez lui, car il pesait de tout son poids sur l'épaule de son compagnon. Mais Robert y mit tant de bonne volonté qu'il parvint au bout de sa tâche.

Le lendemain, en revenant du collège, Robert alla prendre des nouvelles de son camarade. Il fut reçu par la mère de Maurice qui le conduisit auprès du blessé et se retira ensuite, laissant les deux enfants seuls.

Maurice paraissait ému et embarrassé. "Robert, dit-il au bout d'un moment, j'ai bien mal agi envers toi, je t'en demande pardon.—Tout est oublié, Maurice", répondit Robert spontanément. Et une chaleureuse poignée de mains fut échangée entre les deux camarades.

Depuis ce jour, Robert n'eut jamais de meilleur ami que Maurice.

Celui-ci se fit son protecteur, et si, par hasard, un autre écolier s'avisait de désigner Robert sous son ancien sobriquet de Mademoiselle, Maurice lui faisait payer cher cette impertinence, de façon à l'empêcher de recommencer.

JEU DE SOCIÉTÉ

LA BALLE AUX GESTES

Dans une cour ou un jardin, les joueurs se placent dans un grand cercle, à la distance d'environ trois mètres les uns des autres.

Le sort désignera le joueur commençant le jeu. Celui-ci prend une balle en caoutchouc, la lance à son voisin de droite, qui la reçoit et la jette à son tour au deuxième joueur de droite, et ainsi de suite jusqu'à ce que l'un des enfants fasse tomber la balle. Cet enfant est déclaré hors jeu et garde la pose qu'il avait lorsque la balle est tombée. Il se contente de regarder jouer les autres.

Si d'autres joueurs laissent aussi tomber la balle, ils agissent de même. Rien n'est plus amusant que de regarder les joueurs en pénitence dans leurs diverses positions et condamnés à voir jouer les autres.

Le vainqueur est celui qui a su conserver la balle sans la laisser tomber pendant toute la partie. Il joue alors seul quelques minutes avec la balle, en la lançant contre un mur ou par terre et en la rattrapant.

La partie recommence ensuite avec tous les joueurs au grand complet.

A. MUSETTE

LES HUIT COMMANDEMENTS DE LA SANTÉ DE L'ÉCOLIER

DE LA SANTE DE L'ECOLIER

Nous désirons tous devenir des personnes fortes et vigoureuses. La santé est, après le caractère, le plus impirtant des biens. Le Conseil National de l'Industrie laitière nous dit comment posséder une bonne santé. Chacun de nous devrait apprendre ces huit commandements et les pratiquer. Ils sont simples, faciles à apprendre et aussi faciles à pratiquer, si nous mettons de la bonne volonté. Suivre ces commandements, c'est se rendre forts et vigoureux, c'est arriver premiers partout, aux jeux comme à l'étude. Apprenons-les et mettons-les en pratique. Les voici:

1.—Mangeons une pomme tous les jours;

2.—Mangeons des légumes chaque jour;

3.—Buvons quatre verres de lait chaque jour;

4.—Dormons fenêtres ouvertes pendant plusieurs heures;

5.—Jouons dehors tous les jours;

6.—Brossons nos dents tous les jours;

7.—Prenons un bain plus qu'une fois par semaine;

8.—Buvons au moins quatre verres d'eau chaque jour.

ACTUALITÉS AVICOLES

L'ELEVAGE ARTIFICIEL

D'après l'expérience acquise par les grands éleveurs des Etats-Unis il n'y a aucun doute que l'éclairage artificiel des poulaillers en hiver augmente considérablement la production.

Naturellement, il ne saurait être question pour celui qui ne garde que quelques poules d'éclairer son poulailler à l'électricité. La dépense serait plus forte que le revenu.

On a constaté cependant que l'éclairage au pétrole avec des lampes à pression, qui coûte très peu, remplace avec avantage l'électricité.

Dans l'Ouest américain, durant les trois premiers mois d'hiver, on calcule que la production a été augmentée de 70 pour cent, grâce à l'éclairage artificiel.

L'expérience a démontré qu'il faut que non seulement les parquets, mais aussi les perchoirs soient éclairés pour forcer les poules à travailler 14 ou 15 heures par jour au lieu de 8 à 10.

Le revenu direct de la production de volailles et d'oeufs aux Etats-Unis en 1927 est estimé à 1750 millions de piastres, tandis qu'il n'avait été que de 994 millions en 1924. On attribue cette augmentation à l'emploi de la lumière électrique.

Méfiez-vous des contrefaçons!

peppermint

"COMPRIMÉE"

CANDIAC

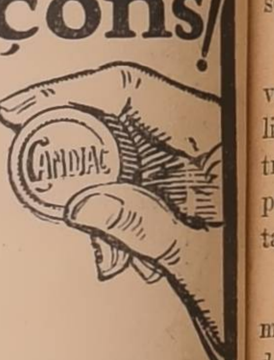

Sa forme est facile à imiter mais sa qualité est UNIQUE

Quand vous achetez des Peppermints comprimées exigez que le nom CANDIAC soit imprimé sur chaque pastille

Méfiez-vous des contrefaçons

Manufacturées à Québec par Bonbons Candiac Canada Limitée, Québec.

Les Barres au Chocolat

MARGOT 5¢

sont exquises

Manufacturées à Québec par Bonbons Candiac Canada Ltée Qué.

LE BRACELET DE FER

Grand roman Canadien inédit par Mme A. B. Lacerte

Tout droit de reproduction, traduction, adaptation au théâtre et au cinéma, réservé par
EDOUARD GARAND
1425, Ste-Elisabeth, -:- Montréal.
où l'on peut se procurer le volume au prix de 30 sous l'unité.

No 14

—Il doit te tarder de la revoir, n'est-ce pas?

—Oui, c'est vrai, il me tarde infiniment de la revoir... Je la reverrai demain...

—Mes souhaits de bonheur t'accompagneront, à Québec, mon Paul!

Le lendemain soir, sans y manquer, il se rendait au Café Chantant. En entrant, il lui sembla qu'il y avait quelque chose d'insolite, et ...e il découvrit ce qui en était: un des dîneurs était un peu "éméché"; il parlait fort et riait aux éclats, choses qu'on n'entendait pas souvent dans cette auberge, si bien et si sévèrement tenue.

—L'aubergiste va le mettre à la porte, bien sûr! dit Albert Delherbe à Paul, en désignant le tapageur, qui leur tournait le dos.

—La chanteuse! La chanteuse! criait le rustre, en frappant la table de son poing.

Deux jeunes gens, qui étaient attablés avec lui, essayaient de le faire taire, mais en vain.

—La chanteuse! La chanteuse! répétait-il.

L'aubergiste s'approcha de la table et il dit quelques mots au jeune homme.

—C'est bien! C'est bien! cria l'intrus. Mais, qu'on apporte la chanteuse!

—Sortez! dit l'aubergiste.

—Sortir? Pas moi!

—Nous allons bien voir! fit l'aubergiste.

—Tais-toi donc, mon bon! dit un de ses compagnons. Il ne faut pas faire de bruit ici.

—Oui, taisez-vous! répéta l'aubergiste, puis il se dirigea vers la table de Paul, afin de prendre son ordre.

Le jeune tapageur se retourna, comme pour interpeller l'aubergiste, et alors Paul le vit.

—C'est Anatole Chanty, énonça-t-il.

—Eh! oui, c'est "Mademoiselle" Chanty! rit Albert Delherbe. Je crois qu'il a compris qu'il devait changer de ton, car le voilà tranquille comme une petite brebis du bon Dieu!

Oui, Anatole Chanty s'était tu. Tout de même, Paul se promit de le surveiller, et s'il osait manquer de respect envers l'Oiseau Bleu, tout à l'heure, lorsque celle-ci ferait son apparition, il saisirait l'intrus par le collet et le jetterait dans la rue.

—Vous savez, je le suppose, Fiermont, la dernière nouvelle, concernant le bel Anatole? demanda Albert Delherbe, en souriant.

—Non, je ne la sais pas. Le fait est que ce personnage m'intéresse peu.

—Comment! Vous ne savez pas que, découragé de la froideur de sa cousine, Mlle Trémaine, Anatole Chanty s'est mis à courtiser Mlle Rouvain?

—Mlle Rouvain? "La belle Judith"? Vous badinez, Delherbe!

—Non, je ne badine pas, Fiermont.

—Je n'aurais jamais cru que M. Chanty serait du goût d'une jeune fille du calibre de Mlle Rouvain; c'est presqu'incroyable!

—Inutile de vous le dire, elle ne l'aime pas. Tout de même, elle le tolère, bien sûr, car Chanty est reçu intimement chez Mlle Rouvain, dit-on.

—C'est plutôt amusant et étonnant: la belle et imposante Judith... et ce freluquet, fit Paul, en haussant les épaules. Mais, "tous les goûts sont dans la nature", et le reste, et le reste. Ah! reprit-il, voilà l'oiseau Bleu enfin!

L'Oiseau Bleu venait de prendre place auprès du piano, où Mme Dupin était assise. Paul trouva la jeune chanteuse plus belle, plus radieuse qu'il y avait cinq semaines.

—Tante Berthe avait raison, se dit-il; je l'aime l'Oiseau Bleu! Je l'aime éperduement!

—Joel brille par son absence ce soir, dit soudain Albert Delherbe à l'oreille de notre ami.

En effet, on n'apercevait pas, ce soir, dans le petit corridor, la silhouette un peu massive du domestique.

—Je veillerai! se dit Paul, en jetant les yeux sur Anatole Chanty.

Chapitre VII

COMMENT SE NOMMAIT L'OISEAU BLEU

Anatole Chanty avait-il fini par comprendre qu'il valait mieux pour lui de se bien comporter? Toujours est-il qu'il fut fort tranquille, tant que chanta l'Oiseau Bleu; il applaudit, comme les autres, seulement. Tout de même Paul le surveillait et de près.

Aussitôt que la chanteuse se fut retirée, chacun se dispersa pour jouer aux cartes ou au billard. Notre ami, qui ne cessait d'observer le cousin de Réjanne Trémaine, vit celui-ci qui se faufilait le long du mur, avec l'intention évidente de se risquer dans le petit corridor conduisant dans la chambre où la jeune cantatrice devait être à prendre quelques rafraîchissements, dans le moment. Mme Dupin était de retour dans la salle à manger, conséquemment, l'Oiseau Bleu devait être seule.

Personne ne s'occupant de lui, Paul se leva et il suivit Anatole Chanty qui, ayant atteint l'extrémité du corridor, venait de frapper à une porte et d'entrer aussitôt.

Paul Fiermont hâtant le pas, arriva bientôt devant la porte par laquelle Anatole venait de disparaître... Il écouta... Des voix parvenaient jusqu'à lui.

—Laissez-moi vous dire, Monsieur, que vous n'avez pas le droit de vous imposer ainsi, disait la voix de l'Oiseau Bleu.

—Vous m'avez dit d'entrer, lorsque j'ai frappé tout à l'heure pourtant, répondit la voix d'Anatole Chanty.

—C'est que je croyais que c'était Mme Dupin qui revenait...

—Ne suis-je pas aussi plaisante compagnie que Mme Dupin? gouaillait Anatole. Allons, Mlle l'Oiseau Bleu...

—Sortez, s'il vous plaît, fit l'Oiseau Bleu. Je me plaindrai à M. Dupin, le propriétaire de cette auberge.

—Je ne vous conseille pas de vous plaindre à l'aubergiste, Mademoiselle, cela créerait un joli scandale et...

—C'est la première fois qu'il m'arrive d'être insultée, depuis deux ans que je chante ici! disait la jeune chanteuse d'une voix tremblante.

—Insultée!... Mais ce n'est pas du tout mon intention de vous insulter! Je viens seulement m'offrir pour vous reconduire chez-vous, ce soir.

—Mon Dieu! s'exclama l'Oiseau Bleu. Personne ne me délivrera-t-il par des importunités de cet homme!

Paul tourna la poignée de la porte et entra dans la pièce. Il vit que c'était une sorte de vestiaire. Debout, à l'extrémité d'une table sur laquelle des rafraîchissements avaient été servis, était l'Oiseau Bleu. A l'autre extrémité de la table et faisant face à la jeune fille, était Anatole Chanty; sur le visage de ce dernier s'étalait un sourire niais. La bouche en coeur, Chanty faisait, c'était évident, des efforts pour se rendre irrésistible.

A l'arrivée de Paul, l'Oiseau Bleu avait levé les yeux, et le jeune homme vit qu'elle l'avait reconnu, car un expression de soulagement parut sur ses traits. Anatole Chanty tournait le dos à la porte.

—Est-ce que vraiment vous refusez mon escorte, Mlle l'Oiseau Bleu? demandait Anatole, d'un ton quelque peu gouailleur.

—Je vous ai demandé de sortir, Monsieur, répondit la jeune chanteuse.

—Sortir? Non pas! Je vais m'asseoir ici et attendre que vous ayez changé d'idée; voilà!

Mais il n'eut pas le temps de s'asseoir, car, en un clin d'oeil, Paul arrivait auprès de lui, et l'ayant soulevé de terre, le secouait par le collet, comme s'il eut été un chat.

Un frais éclat de rire retentit: c'était si comique aussi de voir malmener ainsi l. jeune rustre, que l'Oiseau Bleu n'avait pu retenir son hilarité.

Lorsque Paul eut secoué Anatole Chanty à son goût, c'est-à-dire jusqu'à ce que les dents de celui-ci eussent claqué comme des castagnettes, il le remit par terre. Chanty, rouge de colère, et aussi probablement, à moitié suffoqué, s'avança vers Paul Fiermont, les poings serrés, "de vrais poings de jeune demoiselle", eut dit Paul.

—Ah! fit-il, en apercevant à qui il avait eu affaire. Tiens! ajouta-t-il, c'est vous, Monsieur l'aventurier?

—Oui, c'est moi! répondit Paul.

—Vous vous faites, à ce que je vois, le champion de l'Oiseau Bleu...

—Sortez! dit simplement Paul, en désignant la porte.

—Eh! bien, non, je ne sortirai pas, entendez-vous, Monsieur l'aventurier? Du moins, je ne sortirai d'ici que quand ça me plaira.

—La porte est ouverte; sortez! répéta Paul.

—Je viens de vous dire, je ne sortirai pas, Monsieur l'aventurier, redit Anatole, convaincu qu'il était, de lancer la plus grande des injures à Paul Fiermont en le nommant ainsi.

Anatole Chanty se dirigea vers le fond de la pièce, où était une fenêtre entr'ouverte, car, malgré qu'on fut en hiver, il faisait une chaleur presqu'intolérable dans toutes les pièces de l'auberge.

—Vous refusez de sortir par la porte, n'est-ce pas? fit Paul, en s'approchant d'Anatole Chanty, eh! bien, vous allez sortir par la fenêtre!

Ce disant, il saisit Anatole par la taille et le jeta par la fenêtre.

Un cri retentit, et s'étant retourné, Paul aperçut l'Oiseau Bleu qui, pâle jusqu'aux lèvres, s'écria:

—O Monsieur! Comment avez-vous pu faire pareille chose?... Nous sommes au deuxième étage ici, et ce jeune homme...

Mais, entendant un léger bruit et s'étant tournée du côté de la porte, la jeune fille vit Mme Dupin, qui se tordait de rire.

—Mme Dupin! Comment pouvez-vous rire ainsi? dit-elle, d'une voix tremblante. Ce jeune homme, que ce Monsieur vient de jeter par la fenêtre... peut-être s'est-il fracassé le crâne sur quelque pierre, en bas!

—Ne craignez rien, chère Mademoiselle, répondit la femme de l'aubergiste, en s'essuyant les yeux. Si je ris (ha, ha, ha!) c'est que c'est infiniment drôle!... La fenêtre de cette pièce ouvre sur une allée étroite où nous jetons les cendres des poêles, l'hiver durant. Or, celui que Monsieur, ajouta-t-elle, en désignant Paul, vient de jeter par la fenêtre, est arrivé sur un vrai lit de cendre. Que c'est drôle! Que c'est drôle!

L'Oiseau Bleu sourit malgré elle.

—Il n'a pu se faire mal, voyez-vous, Mademoiselle, continua la brave femme; mais, son habit de soirée doit être dans un bel état, dans le moment! Cette bonne Mme Dupin riait jusqu'aux larmes.

Paul, s'étant approché de la fenêtre constata que Mme Dupin avait dit vrai: une vraie colline de cendre se voyait en bas. Il sourit. S'il eut fait jour, on aurait probablement distingué l'empreinte du corps d'Anatole Chanty sur la cendre. Ce dernier aurait piètre mine pour arriver à son hôtel; c'était, en effet, très comique, ainsi que l'avait dit la femme de l'aubergiste.

—Maintenant, Mademoiselle, dit Mme Dupin, en s'adressant à l'Oiseau Bleu, je regrette infiniment d'avoir à vous dire que je ne pourrai pas aller vous reconduire chez-vous, ce soir. Nous venons de recevoir un message nous annonçant de vingt-cinq à trente personnes; elles doivent venir prendre le réveillon ici, après un concert. Il faut absolument que je sois présente... Je ne sais vraiment que faire...

—Ne soyez pas inquiète à mon sujet, Mme Dupin, répondit la jeune fille.

—Joel ne devait-il pas venir à votre rencontre, Mademoiselle?

—Oui, mais, évidemment, quelque chose l'en a empêché. Je n'ai pas peur de m'en aller seule, vous savez, Mme Dupin, répondit l'Oiseau Bleu, quoiqu'elle pâlit un peu, et que sa voix tremblant.

—Je n'aime pas cela, je veux dire que je n'aime guère vous voir retourner seule, dit la femme de l'aubergiste. Qui sait d'ailleurs, si le jeune homme que Monsieur vient de jeter par la fenêtre, ne vous attend pas à quelque coin de rue? Il vous importunerait encore...

—Si Mademoiselle veut accepter mon escorte, intervint Paul Fiermont, en s'inclinant devant la jeune fille, je me ferai un plaisir de la reconduire chez elle.

L'Oiseau Bleu jeta un coup d'oeil sur le jeune homme, puis elle lui tendit franchement la main en disant:

—J'accepte votre offre, M. Laventurier.

Paul sourit sous sa moustache. Evidemment, le nom qu'Anatole Chanty lui avait donné, dans l'intention de l'insulter, tout à l'heure, avait induit l'Oiseau Bleu en erreur. Il ouvrit la bouche pour lui dire: Je me nomme Fiermont et non Laventurier, quand Mme Dupin lui dit, en indiquant l'Oiseau Bleu.

—Monsieur, j'ai la responsabilité de cette jeune fille; mais, je vous la confie...

—Merci, Madame, répondit Paul, en s'inclinant devant la brave femme.

—Voyez-vous, reprit-elle, votre visage m'inspire confiance, et il est rare que je me trompe, car je suis assez bonne physionomiste.

—Je saurai me rendre digne de la confiance que vous mettez en moi, répondit le jeune homme.

En quittant l'auberge, l'Oiseau Bleu, accompagnée de Paul, se dirigea vers la haute-ville.

—Mademoiselle, demande notre ami, vous souvenez-vous de m'avoir rencontré déjà, sous d'assez étranges circonstances?

—Sans doute, je m'en souviens... Sur le petit promontoire, là-bas, dans la Banlieue... Vous veniez d'être victime d'un accident...

—Je n'ai jamais oublié votre bonté, Mademoiselle! s'écria Paul.

—Je n'ai rien fait de bien extraordinaire pourtant, répondit-elle, en souriant. Vous aviez besoin de mes soins et je vous les ai donnés; voilà tout.

—Voilà tout, dites-vous?... Sans otre secours, je ne sais ce que je serais devenu, car j'avais reçu un rude coup sur la tête. Mais... ajouta Paul, savez-vous, chose étrange, je vous avais prise pour une enfant, ce jour-là

—Je le sais bien, répondit-elle, avec un joyeux éclat de rire, et cela m'avait beaucoup amusée!

—N'avez-vous pas perdu un objet de valeur, ce jour-là, sur le petit promontoire, Mademoiselle?

—Mon médaillon! s'écria l'Oiseau Bleu. Oh! Monsieur, est-ce que vous l'auriez trouvé? Ce serait avoir trop de chance vraiment!

—Oui, je l'ai trouvé, et j'ai même annoncé la chose dans les journaux.

—Ah!... Malheureusement, je ne lis jamais les annonces d'un journal, dit la jeune fille. Mais... Le médaillon...

—Le voici, Mademoiselle, dit-il, en lui remettant un joli écrin, qu'il prit dans la poche de son habit. Je l'ai toujours porté sur moi depuis.

Elle ouvrit l'écrin immédiatement et elle eut une exclamation de joie en apercevant le médaillon.

—Que je suis contente! s'écria-t-elle. Ce portrait est celui de ma mère, que j'ai à peine connue, ajouta-t-elle, en montrant au jeune homme la photographie contenue dans le médaillon.

—Vous lui ressemblez extraordinairement! dit Paul. C'est en voyant ce portrait que je fus convaincu que le joyau vous appartenait.

—Mais, cette chaînette d'or, et cet écrin ne m'appartiennent pas; veuillez les reprendre, Monsieur.

—Je vous en prie, Mademoiselle, daignez accepter et l'écrin et la chaînette! L'écrin, en fin de compte n'est qu'une simple boîte en carton...

—Doublée en velours bleu, acheva l'Oiseau Bleu, en souriant.

—Tout de même, ça n'a aucune valeur. Quant à la chaînette, elle est, elle aussi, sans réelle valeur. (Inutile de dire, n'est-ce pas, que la chaînette était de la meilleure qualité d'or). Si vous portez ce médaillon suspendu à un ruban ou cordon, vous courrez le risque de le perdre de nouveau... Vous allez l'accepter, je l'espère?

—Ça semble si curieux pour moi d'accepter un cadeau d'un monsieur! dit en souriant, l'Oiseau Bleu. Je ne sais vraiment si...

—J'apprécierai hautement la faveur que vous me ferez en acceptant cette modeste chaînette, croyez-le, Mademoiselle!

—Je l'accepte alors, et merci! Elle mit, dans sa sacoche, l'écrin, contenant et contenu. Ah! J'arrête ici, reprit-elle; je ne serai que quelques minutes.

On était arrivé devant un magasin de fleuriste. L'Oiseau Bleu prit, des mains de son escorte, les boîtes contenant les fleurs qu'on lui avait présentées ce soir-là, puis elle entra chez la fleuriste. Lorsqu'elle en sortit moins de cinq minutes plus tard, il ne lui restait plus qu'un des cartons.

—Je n'ai pu me décider de vendre ces fleurs, dit-elle à Paul, en désignant le carton qu'elle tenait à la main. Ce sont des myosotis, et j'adore ces mignonnes fleurettes.

—Vraiment? fit le jeune homme. Alors, je suis heureux d'avoir...

Il se tut subitement, mais l'Oiseau Bleu avait compris.

—Ah! C'est donc vous qui m'avez présenté ce magnifique bouquet? demanda-t-elle. Comment avez-vous pu deviner que je raffolais des myosotis? ajouta-t-elle, avec un sourire que son compagnon trouva adorable.

—Des fleurs bleues à l'Oiseau Bleu... fit Paul.

Ils avaient repris le chemin de la basse-ville, et bientôt, ils pénétraient dans une rue très étroite et fort mal éclairée; de fait, on ne voyait pas à deux pieds devant soi.

Paul avait offert son bras à la jeune fille et elle l'avait accepté, sans minauderie et sans coquetterie. Tous deux marchaient assez lentement, car les trottoirs étaient très mal entretenus, ou plutôt, ne l'étaient pas du tout.

—Nous tournons à droite ici, dit soudain l'Oiseau Bleu. C'est dans cette rue que je demeure.

Encore une rue étroite et noire. Mais les deux jeunes gens n'y avaient fait que quelques pas, quand apparut un homme, que Paul reconnut, malgré l'obscurite, à cause de sa taille, car il n'avait jamais pu apercevoir son visage. C'était Joel, le domestique (du moins, on le supposait), de la jeune chanteuse. Il accourut à leur rencontre.

—Mlle Nilka! Mlle Nilka! s'écria-t-il. Combien j'ai regretté de n'avoir pu aller à votre rencontre ce soir!

—Nilka! répétait sans cesse Paul Fiermont, en retournant à son club, après qu'il eut laissé la jeune fille aux soins de Joel. C'est le plus joli nom du monde!... Nilka!... C'est doux, rare, et... seyant, en quelque sorte... Nilka!... Si belle! Si charmante, et... si pauvre!... Car il faut qu'elle soit bien pauvre, l'exquise jeune fille, pour chanter ainsi dans une auberge, et pour se voir obligée ensuite de vendre les fleurs qui lui sont présentées.. Nilka!... Il y a de la mélodie dans ce nom... Nilka!... O Nilka! si mon rêve se réalise un jour, bientôt, vous serez riche et heureuse, car vous deviendrez la châtelaine de mon "château". Nilka, gentil Oiseau Bleu, que je vous aime!

Chapitre VIII

"LA BELLE JUDITH" FAIT DES SIENNES

Si Paul s'était attendu à ce que Nilka lui montrerait quelque préférence, après ce soir où il était allé la reconduire chez elle, il fut grandement déçu dans ses espérances. Lorsque, le jeudi suivant, il lui présenta un énorme bouquet de myosotis, après qu'elle eut chanté, il la vit rougir légèrement il est vrai, mais c'est tout. Le sourire dont elle le gratifia n'avait rien de distinctif d'avec ceux qu'elle accordait généralement aux autres habitués de l'auberge. Une chose lui fit plaisir pourtant; c'est qu'elle portait le médaillon retrouvé sur le promontoire; il était attaché à la chaînette d'or qu'il lui avait donnée.

Plusieurs semaines s'écoulèrent.

Un mardi soir, alors qu'il était attablé au Café Concert, Paul entendit Albert Delherbe lui dire:

—C'est le dernier soir de l'Oiseau Bleu, Fiermont.

—Le dernier soir?... Que voulez-vous dire? Elle ne reviendra plus?

—Non, la saison est finie, voyez-vous. Ça ne sera que l'hiver prochain maintenant que nous pourrons l'entendre.

—Ah!... C'est regrettable!

—Regrettable en effet! Cela ne doit pas faire l'affaire de l'Oiseou Bleu et ça ne fait certainement pas celle de l'aubergiste. Mais, que voulez-vous? Les soirées commencent à être belles, et les gens préfèrent passer leur temps

(A suivre)

"CHEZ SOI"

LE PREMIER MODE D'ÉCLAIRAGE AU CANADA

Le premier mode d'éclairage au Canada fut la chandelle de suif. Chez quelques-uns, on se servait de lampes fixées au mur ou au plafond. Mais les riches seuls pouvaient se donner le luxe de lampes.

Nos pères fabriquaient eux-mêmes la chandelle de suif dont ils se servaient. Il y avait deux formes de chandelles: celles qui étaient faites au moule, et celles dites chandelles à l'eau qu'on appelait aussi chandelles à la baguette.

La fabrication de la chandelle à l'eau, dit M. J.-C. Chapais, est d'origine aussi ancienne que celle de la Nouvelle-France, puisque ce sont nos premiers colons qui l'ont pratiquée à leur arrivée dans le pays.

Dans la Revue Canadienne de 1914, M. J.-C. Chapais a raconté, de façon fort intéressante, comment on fabriquait la chandelle à l'eau au foyer familial. Le procédé employé dans la famille Chapais est à peu d'exception près celui en usage dans tout le pays. Ce genre de fabrication avait d'ailleurs été emprunté à l'ancienne France, puisque M. Chapais l'a retrouvé très peu modifié dans le dictionnaire de Chimie Industrielle, de Barreswell et Aimé Giraud, publié à Paris en 1862.

"Les chandeliers étaient en ferblanc ou en cuivre le plus souvent, et en argent chez les riches.

"Les martinets, dans les classes pauvres, étaient en ferblanc, et dans les classes moyennes, en cuivre ou en faience, et munis, le plus souvent, d'un éteignoir.

"Quant aux candélabres à deux ou à trois branches, on les voyait en cuivre argenté et en argent chez les riches. Les chandeliers sont disparus, pour la plupart, des maisons particulières où l'on trouve encore les martinets. Les candélabres sont toujours en usage pour supporter les bougies de luxe dont on se plaît à décorer les tables de banquets.

"Mais un accessoire obligé de la chandelle qui est complètement disparu, c'est ou ce sont les mouchettes. Elles étaient formées de deux branches réunies ensemble comme des lames de ciseaux, dont l'une portait un petit réceptacle pour recevoir les débris de mèche coupés par l'autre qui portait une pièce venant se fermer comme un couvercle sur ce réceptacle. Ces mouchettes servaient à retrancher de la chandelle allumée la partie de la mèche imparfaitement brûlée et qui finissait, si on négligeait de la couper, par former un lumignon fumeux qui enlevait à la lumière une partie de son faible pouvoir éclairant. Elles étaient en fer, en cuivre ou en argent, selon les moyens de leurs propriétaires. La raison pour laquelle elles ont disparu est que bien qu'on se serve aujourd'hui de bougies qui, nécessairement comportent elles aussi, tout comme les chandelles de suif d'autrefois, des mèches, ces dernières ne requièrent plus d'être mouchées, parce qu'elles sont faites de coton tressé et trempé dans une dissolution d'acide borique, ce qui fait qu'elles se consument complètement dans la flamme de la bougie. Il est bon de se rappeler, à propos de mouchettes, que bien des personnes, autrefois, se servaient de simples ciseaux pour moucher la chandelle, et qu'un plus grand nombre encore faisaient cette opération fort banale en pinçant le lumignon noirci entre le pouce et l'index avec le résultat fréquent de produire l'extinction de lumière."

(Revue Canadienne, nouvelle série. Val. XIII.)

PIERRE-GEORGES ROY.

Hier vous étiez bien

Aujourd'hui vous êtes malade, vos membres sont engourdis, vous avez chaud ou vous avez froid, le sang vous monte à la tête, peu après vous devenez pâle, vous vous sentez faiblir et le cœur se met à battre. En plus, votre digestion ne se fait pas et vous êtes nerveuse. Il n'y a que vous qui compreniez combien vous souffrez.

Mais, avez-vous essayé de prendre des

PILULES ROUGES

C'est pourtant le remède qui vous convient parce qu'il agira sur votre sang, le purifiera et stimulera toutes les fonctions de votre organisme. Prenez des Pilules Rouges comme l'a fait Mme Ovide Laliberté. Elle leur attribue la santé dont elle jouit.

Mme Ovide Laliberté

"Le retour de l'âge s'annonça chez moi par une diminution de mes forces et toutes sortes de malaises. J'ai même dû me mettre au lit pour un certain temps. Pendant tout un hiver je n'ai pu me nourrir que d'un peu de lait tant j'avais l'estomac malade. A ce régime ma constitution s'affaiblit considérablement et je devins excessivement nerveuse. Deux médecins que j'avais consultés avaient déclaré qu'il était inutile de me traiter. J'ai alors écrit au médecin de la Compagnie Chimique Franco-Américaine pour savoir si c'était aussi son opinion. Il n'eut que des encouragements à m'adresser et m'engagea à prendre sans retard des Pilules Rouges, remède qui a rapidement relevé mes forces. Bientôt j'ai pu manger un peu; les forces me sont revenues et je me suis bien rétablie. Sans les Pilules Rouges je crois que je serais encore traînante". **Mme Ovide Laliberté, Windsor Mills, P. Q.**

Les Pilules Rouges sont recommandées dans les cas de:

Anemie, Chlorose	**Dépression**
Troubles nerveux	**Maux d'estomac**
Dérangement	**Douleurs périodiques**
Migraine	**Insomnie**
Palpitations de coeur	**Irrégularités**
Maux de reins	**Troubles du retour d'âge**

CONSULTATIONS GRATUITES aux femmes, par lettres ou à nos bureaux, 1570, rue Saint-Denis. Notre médecin est à votre disposition tous les jours, de 9 heures du matin à 8 heures du soir (excepté les dimanches et fêtes religieuses). Vous serez satisfaites des conseils qu'il vous donnera pour rien. Il vous est impossible de vous soigner à meilleur marché.

En vente partout, ou par la poste, 50 sous la boîte.

CIE CHIMIQUE FRANCO-AMÉRICAINE, ltée, 1570, St-Denis, Montréal.

VERSET

Le coeur de l'homme est ainsi fait :
Après un astre qui déflore,
Il cherche toujours et encore
Un nouvel astre qui lui plaît.

Mais le bonheur est vagabond.
Il vient, il passe, il nous effleure
Et fuit notre humaine demeure
Avec le soleil moribond.

Mais comme l'herbe du matin
Aspire à la fraîche rosée;
Comme sur la vague irisée
La voile espère un feu lointain;

Comme l'aigle attend un beau jour
Pour lancer un vol plus sublime;
Comme une garde sur la cime
Des vainqueurs attend le retour;

Sans compter les jours de labeur
Et les souffrances de la vie,
Notre âme cherche, inassouvie,
Une minute de bonheur.

H. MYRIEL GENDREAU,
de la Société des Poètes.

Beauceville, février, 1927.

MON COEUR EST UN JARDIN

Mon coeur est un jardin où dorment de beaux rêves,
Si touffus, si secrets, si clos pour les humains
Que tous ceux qu'il attire ignore son chemin,
Troublés par les parfums de son ardente sève.

Mon coeur est un jardin où des chansons s'élèvent,
Mais si loin et si haut montent les chants divins,
Dans l'air immatériel que leurs plaintes soulèvent,
Que nul ne peut saisir leur frémissant destin.

Mon coeur est un jardin où des désirs étranges
Accueillent en pleurant un orgueilleux archange
Qui laissé de son ciel cherche un coeur affamé...

Mon coeur est un jardin où des fleurs sont coupées;
Elles gisent parmi des idoles brisées...
Mon coeur est un jardin comme un tombeau fermé.

Marie-Elisabeth France.

LA FINESSE DE LA FEMME

Dieu a donné à l'homme et à la femme des capacités proportionnées aux rôles qu'ils ont à remplir. C'est vrai pour le coeur, mais c'est aussi vrai pour l'esprit. La femme a reçu le genre d'esprit qui convient le mieux à sa condition et à ses besoins. Or, il y a, d'après Pascal, deux sortes d'esprit de finesse. Il semble bien que l'homme possède au plus haut degré l'esprit géométrique plus rigide et plus impératif, et la femme l'esprit de finesse, plus souple et plus insinuant.

Un de nos écrivains les plus délicats, Louis Madelein, écrivait récemment, dans un article de la "Revue hebdomadaire" sur la cour de Napoléon 1er, que la femme s'adapte plus vite que l'homme aux situations nouvelles créées par les révolutions, et il ajoutait que ce n'est pas étonnant, car elle est cent fois, c'est peut-être beaucoup : mettons qu'elle est bien plus fine que lhomme. J'ajouterai à mon tour qu'il n'est pas étonnant qu'elle en a plus besoin. Or, le besoin, s'il ne crée pas la faculté comme le croyait Darwin, la développe considérablement.

La femme est un être faible; on l'arme des faibles, c'est la finesse. C'est par la ruse, une des formes de la finesse, que les petites bêtes se défendent contre les grosses, et souvent l'emportent sur elles. Le mastodonte a disparu dans une révolution géologique; la marche a survécu, quoique plus faible et parce que plus fine.

La femme est, elle aussi, une fine mouche qui se tire toujours d'affaire. Elle est plus faible que son mari contre lequelle elle a parfois à se défendre. Elle n'a pas pour cela la force musculaire; mais elle a bien mieux, la finesse, l'habileté, la ruse. Elle arrive à ses fins, sans avoir l'air d'y toucher, par mille petits artifices. Elle est essentiellement diplomante et elle excelle à rouler les pauvres hommes, qui sont souvent auprès d'elle de grands naifs. On dit : "Ce que femme veut. Dieu le veut", mais si elle sait amener le bon Dieu lui-même à ses fins, c'est un jeu pour elle de faire vouloir à l'homme ce qu'elle veut. Pour cela, quand elle a une idée en tête, elle lui fait croire que c'est lui qui l'a voulue, qui l'a conçue, qu'il agit librement et en maître, alors qu'il lui obéit comme un mouton. De la sorte, il en a tout l'honneur, mais elle a tout le profit.

Grâce à sa finesse, la femme a donc une certaine supériorité qui vient de l'esprit, assurément mais est-ce bien une supériorité de l'esprit? C'est une supériorité pratique, mais est-ce bien une supériorité intellectuelle? L'esprit de finesse est-il plus élevé que l'esprit géométrique? C'est une question que je laisse à résoudre.

DOULEURS DANS LES JOINTURES

M. John Pesto de Esterhazy, Sask. écrit : "En Janvier dernier je fus affligé de douleurs dans les jointures et pendant trois mois mes souffrances furent indescriptibles. Seuement Dieu et les personnes qui ont été dans le même cas que moi savent les tortures que j'ai endurées. Ayant entendu parler du Novoro et du liniment Oléolo du Dr. Pierre, je commençai à employer ces remèdes et dans un espace de temps assez court je fus soulagé de mes peines."

Nous ne connaissons pas de cas où l'emploi combiné de ces deux remèdes ait manqué d'apporter un soulagement à toutes sortes de douleurs rhumatismales. Ils valent certainement un essai mais on ne peut pas les obtenir chez les pharmaciens car ils sont fournis directement par le Dr. Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

ALPHABET

D'aussi loin que je me rappelle, lorsque je vous revois lettres chéries de l'alphabet, il me semble vous voir encore sur un tableau noir surgissant au bout d'une baguette il me semble vous voir encore sur les feuilles d'un livre cher et qui se nomme un syllabaire. Depuis dans votre remuement je vous ai revues maintes fois.

Je vous ai revues sur les livres d'or je vous ai revues sur de simples feuillets, je vous ai revues mille et mille manières.

Même lorsque dans l'étoile des cieux vous sembliez ne pas y être, vous y étiez pourtant toujours et toujours je vous y ai trouvées.

A l'étoile créée ne fallait-t-il pas un nom? Ce nom avec des lettres on le lui fit et l'étoile, depuis porte son nom : étoile. Elle a aussi bien d'autres noms, les astronomes les connaissent. Selon la langue que l'on parle ces noms reluisent dans les cieux. Danas le scintillement des étoiles j'appris aussi à vous connaître. Si les étoiles scintillent c'est qu'elles épellent comme nous des mots.

Avant tout, comme nous elles épellent aussi un nom, un nom divin, un nom sans fin, un nom de toute éternité.

Et c'est ainsi que dans les livres écrits de la pensée dans les livres des hommes comme dans les livres étherée " en caractères de feu comme en caractère d'un plomb vil" les lettres sont partout les lettres se retrouvent sans cesse.

Lettres de l'alphabet dormant dans quelque vieux bouquin errant peut-être, oubliées au fond de quelque lointaine étoile, oh! comme je vous aime.

Je vous aime de tout ce dont je suis capable d'aimer et même d'avantage.

Je vous aime jusqu'à la folie.

Lettres qui formez le mot Dieu, lettres qui formez le mot âme oh! comme je vous aime; lettres qui formez le mot rire, lettres qui formez le mot pleur, oh! comme je vous aime; lettres qui formez le mot vie, lettres qui formez le mot tombe, oh! comme je vous aime.

Je vous aime toujours aussi lorsque vous formez d'autres mots, tous les mots, pourvu qu'ils soient toujours bien pensés et bien francs. Et c'est ainsi qu'en touffe m'arrivent tous ces mots.

Religion, Patrie, famille, poésie, rayon, hostie, flamme, fleurs, parfum, rosée, Alcyon, rime, vague, amour, musique chant, soupir, écho, regrets, montagnes, bonheur, amis. Oh! mais je n'en finirais plus...

Lettres qui m'arrivez de toutes part, halte-là, formez le mot silence.

Et sur ce, n'entendant rien de plus l'onde s'étant mise à rêver, l'écho s'étant annéantit, toute la vie dans chaque mot s'étant par syllables désarticulée, je cesse moi-même aussitôt de penser; mais je vous aime quand même de toutes les lèvres de mon âme. O lettres et je vous embrasse bien tendrement.

LE LAIT ET LA VIPÈRE

Voici une curieuse anecdote que les journaux ont racontée en son temps :

Un planteur était à table avec sa famille. Il devisait joyeusement, lorsqu'il pâlit soudain et murmura d'une voix étouffée :

"Sur votre âme, ne bougez ni ne parlez! Une vipère s'est enroulée autour de ma jambe et me piquera au moindre mouvement que je ferai. Lucie,—ajouta-t-il en parlant à la servante figée sur le seuil de la porte, mettez une jatte de lait par terre et poussez-la sans bruit du côté de ma jambe gauche; je vous dirai quand il faudra cesser de l'avancer."

Les mots semblaient sortir des lèvres d'une statue, tant l'homme était immobile. Il fut fait comme il le désirait.

On sait que la vipère est friande de lait. Aussitôt que celle qui menaçait le planteur sentit la jatte à sa portée, elle se déroula lentement et se dirigea vers elle.

Inutile d'ajouter qu'un violent coup de canne sépara en deux tronçons le dangereux reptile.

Mais l'aventure eut une terrible conclusion. A quelque temps de là, un mauvais plaisant dînait chez le planteur. Tout à coup, il s'écria :

"Chut! ne bougez pas, une énorme vipère est sous la table!"

Le planteur se lève, pousse un cri sourd et retombe... Il était mort sous l'influence d'une peur rétrospective et par le souvenir de la torture morale supportée si courageusement quelques jours auparavant.

POUR LA DÉFENSE DU RÉGIONALISME

Résolution adoptée par la Société d'Histoire regionale des Trois-Rivières

A une assemblée spéciale de la **Société d'Histoire régionale** des Trois-Rivières, tenue au lieu ordinaire des séances, le 8 février 1927, il a été proposé par M. Jean-Marie Bureau, avocat, appuyé par le R. P. Joyal, o. m. i., supérieur du monastère des R. P. Oblats du Cap de la Madeleine et résolu à l'unanimité:

1o.— Qu'il est venu à la connaissance des membres de la Société d'Histoire régionale des Trois-Rivières que le gouvernement de la province de Québec projetterait de faire transporter à Québec les documents d'intérêt historique qui se trouvent dans les différents districts judiciaires de la Province et notamment dans le district judiciaire des Trois-Rivières;

2o. — Que la Société d'Histoire régionale des Trois-Rivières **s'objecte énergiquement contre un tel projet** et à l'appui de ses objections formelles, allègue:

a). — Que depuis quelques années il s'est manifesté dans cette province, et notamment dans ce district, un **réveil régionaliste** éminemment propre à la poursuite des études historiques locales et régionales;

b). — Qu'en conséquence de l'éveil à cet esprit il s'est constitué dans diverses parties de cette province, et notamment dans le district judiciaire des Trois-Rivières, des Sociétés d'Histoire dont le travail, déjà commencé, promet les plus abondantes moissons;

c). — Que si le projet dont il est ici question était mis à exécution par le gouvernement de cette province, cela équivaudrait à **tuer radicalement toute l'activité de ces Sociétés** et notamment celle de notre district, au grand dommage des recherches historiques par suite des frais et perte de temps considérables qui seraient occasionnés aux chercheurs qu'on obligerait à se rendre à Québec;

d). — Que le Palais de Justice des Trois-Rivières possède des **voûtes de sûreté, à l'épreuve du feu,** comparables aux meilleures qui existent en cette province, et que du point de vue de la protection comme de la conservation de nos archives, qui y sont bien classées, nos voûtes ne laissent rien à désirer aux esprits les plus justement soucieux de la préservation de nos archives;

Et d'abondant ils ajoutent:

e). — Qu'il est de l'intérêt bien compris de l'Histoire de maintenir en cette Province l'intégrité de **trois anciennes divisions territoiriales** du régime français, les gouvernements de Québec, de Montréal et des Trois-Rivières;

f). — Qu'à cette fin, il est utile et nécessaire de **laisser à chacun de ces districts la possession de ses archives originales** qui constituent un trésor historique, et en certains cas artistique, à nul autre comparable;

g). — Que ce trésor irremplaçable est **la propriété indiscutable du district où il se trouve;**

Que vu ce que dessus, les membres de cette Société déclarent:

h). — **S'opposer formellement et énergiquement à tout transfert ou prélèvement** des pièces originales qui constituent les archives du district des Trois-Rivières et de Montréal;

i). — Insister auprès du Gouvernement de la Province pour que les pièces originales qui seraient déjà sorties pour prendre le chemin de Québec, **fassent retour immédiatement** aux archives du Palais de Justice des Trois-Rivières dont elles **font** partie et ce pour le plus grand **bénéfice** des chercheurs, écrivains et généalogistes;

j). — Féliciter le gouvernement de l'intérêt qu'il a manifesté **jusqu'ici** à la conservation de nos **archives** nationales, et le prier d'accorder **de** plus larges subsides pour mettre en pleine valeur la richesse de **nos** archives locales en confiant à **des** experts la transcription de tous **nos** documents.

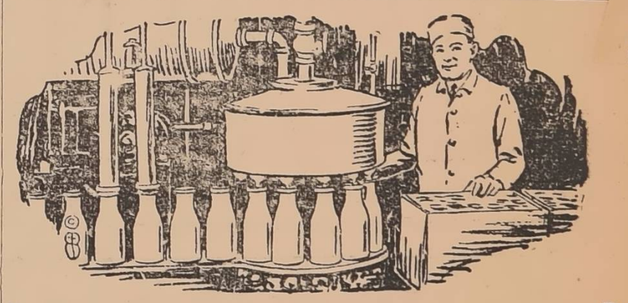

PROPRE — RICHE

LAIT PUR

Pasteurisé et gardé dans un endroit sanitaire par un système moderne de refrigération, et de machineries perfectionnées. mis dans des bouteilles passées à la vapeur et hermetiquement bouchées — cela vous assure un produit absolument pur et nourrissant.

Donnez-nous votre commande chaque jour et assurez-vous un service parfait en faisant inscrire votre nom sur notre liste de distribution.

CREMERIE DRUMMONDVILLE

F. X. BELHUMEUR, PROP.

J. N. O.

10¢

Long Tom

TABAC DE VIRGINIE À FUMER

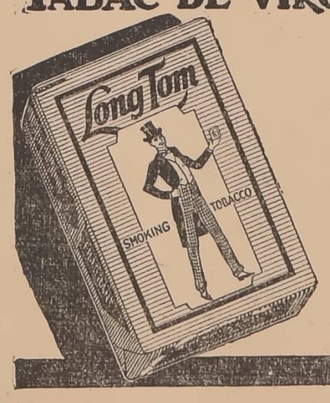

Qualité! Quantité! Achetez Long Tom—et obtenez les deux. C'est de la *vraie* économie.

L.T. 9

Tél. 183 - - 144, rue Brock

P. VIGNAULT

ENTREPRENEUR-PLOMBIER

Poseur d'appareils de chauffage à eau chaude, à vapeur et air chaud. Couvertures en gravois et couvertures en tôle.

Tout travail qui nous est confié sera fait avec promptitude et nous garantissons notre ouvrage sous tout rapport.

DRUMMONDVILLE :-: :-: QUE.

J. N. O.

ANALYSE DU DISCOURS DU BUDGET

Robb prévoit un gros surplus, annonce des baisses d'impôts, conseille la prudence. — Il entrevoit la prospérité et le rétablissement des affaires. — Il faut soulager la masse de préférence aux groupes.

OTTAWA, 17 — L'analyse du budget rendu public aux Communes par M. Robb, ministre des finances n'est pas compliquée. Le discours du budget annonce le statu quo en matières tarifaires, des coupures d'impôts comme celui du revenu, la suppression aux trois quarts de l'impôt du timbre sur les chèques et effets de commerce, et différentes autres améliorations qui allégeront de 27 millions, dit M. Robb, le fardeau du contribuable canadien, bien que M. Bennett prétende le contraire et voie le contribuable aussi mal partagé qu'auparavant.

La baisse de la dette nationale.

Du 31 mars 1923 au 31 mars 1926 notre dette nationale, selon M. Robb, a diminué de 64 millions de dollars; du 31 mars 1926 au 31 mars 1927, elle aura baissé de 31 millions de plus; de sorte qu'en moins de cinq ans, notre dette nationale nette aura diminué de près de 95 millions. Il est vrai qu'elle dépasse encore 2 milliards, quand elle n'était que de 337 millions en août 1914, à la veille de la déclaration de la grande guerre européenne.

Le résultat de 1926-1927

Nos revenus totaux y ont augmenté de tout près de 12 millions, comparativement à l'exercice précédent. Ils toucheront presque 395 millions; ils ont augmenté à la douane de plus le 14 milliosn, de 4 millions et demi à l'accise, de tout près de 6 millions à l'impôt du timbre, en tout et partout de 25 millions et demi à ces différentes sources; mais ils ont baissé de 8 millions et demi au chapitre de l'impot sur le revenu, de 3 millions et tiers aux postes, d'un demi-million à l'impôt sur les profits des compagnies, en tout et partout de 13 millions trois-quarts; cela ramène l'augmentation nette à un peu moins que 12 millions.

Par ailleurs, les dépenses de l'exercice en cours sont de 5 millions et demi approximativement plus fortes qu'en 1925-1926; elles ont été de $360,600,000 contre des revenus de tout genre de $394,800,000, pendant l'exercice courant; cela laisse un surplus de $34,200,000 dont il faut déduire près de 3 millions, coupure faite dans la valeur réelle des prêts faits aux soldats.

Les taxes ont donné en tout et partout 87¼ pour cent de nos revenus en 1926-1927; 154 millions des taxes perçues pendant cet exercice viennent des impôts de guerre de tout genre, 141 millions et demi viennent des droits de douanes, 47 millions et demi de l'accise, 27 millions des postes.

Ce que les frais de guerre absorbent

De nos dépenses de 360 millions et demi en 126-1927, nos frais et intérêts de guerre, pensions, etc, de tout genre absorbent plus de 45 pour cent soit un total de $162,922,000; plus de 116 millions et demi vont au service des intérêts sur la dette de guerre et plus de 36 millions et demi aux pensions militaires de toutgenre. Ces frais reliquat de la grande guerre, absorbent cette année 6 millions et demi de plus que l'administration générale dupays, qui prend 43 pour cent de nos dépenses, soit un peu plus de 155 millions contre près de 163 millions aux frais de guerre.

La conversion de la dette

Le gouvernement a payé 43 millions d'obligations en 1926-1927 et diminué le service des intérêts de $1,720,000. Plus de 37 autres millions d'obligations seront dûs en novembre prochain; le gouvernement estime être en mesure de les racheter, en partie du moins; il y aura en décembre 1927 une échéance de $63,437,000 à 5½%; le gouvernement la couvrira par un nouvel emprunt à un taux d'intérêt sensiblement plus bas.

Mandats spéciaux

Pendant la crise politique qui a privé le pays d'un gouvernement ayant des crédits votés par les Communes à sa disposition de juillet à décembre, il a fallu débourser de l'argent au moyen de mandats spéciaux du gouverneur, dont le ministère Meibhen a émis pour 48 millions trois quarts, du 1er juillet au 1er octobre 1926; en octobre et novembre, le ministère King, revenu au pouvoir, a émis à son tour des mandats spéciaux, en attendant la convocation des Chambres, pour un total de tout près de 32 millions. Depuis décembre, le pays dépense des fonds votés régulièrement par les Communes. La période des mandats spéciaux a comporté des dépenses totales d'un peu plus de 80 millions et demi de dollars, contre une, pendant les mois correspondants de l'exercice précédent, de 79 millions et demi. Il n'y a donc pas eu d'économie avec le régime des mandats spéciaux, conclut M. Robb. Des journaux conservateurs avaient prétendu le contraire; c'est pourquoi M. Robb donne des détails précis et comparatifs.

Prévisions de 1927-1928

Comme le ministère King décide des réductions d'impôts qui devront diminuer de 27 millions le rendement global des taxes, selon M. Robb, celui-ci ne prévoit pas qu'il y ait accroissement marqué des revenus de tout genre, pendant l'exercice prochain. Ces revenus devront être, à causé de la reprise des affaires, sensiblement les mêmes qu'en 1926-1927; peut-être même y aura-t-il une très légère hausse. Ils devront être approximativement de 395 millions de dollars. Pour ce qui est des dépenses, elles subiront une hausse de quelques millions pendant le même exercice; elles devront varier de 367 à 375 millions, à ce que l'on prévoit, en tenant compte de ce qu'elles auront été cette année.

Notre Commerce

M. Robb calcule que pendant les premiers neuf mois de l'exercice courant, nos importations ont été de 766 millions trois-quarts contre nos exportations un peu plus que 995 millions et quart. Nos importations ont augmenté de 18 millions et nos exportations baissé de 44 millions. Le ministre explique que notre balance commerciale sera de 250 millions en notre faveur, au 31 mars prochain; si nos exportations ont baissé, c'est, dit-il, que nos récoltes ont été moins achetée de nous, vu sa crise économique et financière, et aussi parce que la navigation s'est close plus tôt, quant à l'exportation du blé, l'automne dernier. Nos exportations de produits manufacturés augmentent, notamment dans le domaine du papier à journal. Ce qui fait accroitre le total de nos importations, c'est que nous achetons en plus grande quantité à l'étranger des matières premières difficiles à trouver au pays et dont nos industries ont besoin, — ainsi le pétrole, le sucre brut, le coton, le soufre, le fer en gueuse, le caoutchouc brut, des cuirs de différentes origines, etc. Nous avons importé pour 224 millions de ces produits en neuf mois, cette année, contre 128 millions en 1921.

Du 31 mars au 31 décembre 1926, nos importations du Royaume-Uni ont été de tout près de 124 millions, contre 379 millions et demi d'exportations; nos importations d'autres pays britanniques ont été de 36 millions et demi contre nos exportations, tout près de 71 millions; nos importations des autres pays du monde, de 606 millions, contre nos exportations, 544 millions et trois quarts de dollars.

Les taxes

M. Robb a commencé à les réduire il y a quatre ans, dit-il. Il a promis de continuer à les diminuer. Il veut tenir parole. L'état de nos finances lui permet, dit-il, de le faire derechef. Il coupe l'impôt sur le revenu de dix pour cent, la taxe des ventes de 20 pour cent, l'impôt sur les allumettes de 25 pour cent; les chèques, billets, traites, etc, sont exempts de l'impôt du timbre jusqu'à $10 au lieu de $5; pour toute somme supérieure à $10, il n'y aura qu'une seule taxe, la même, 2 sous par chèque, billet, traite, etc, quel que soit le montant de chacun de ces effets de commerce; cette modification date de juillet prochain seulement. Les dons aux hôpitaux, universités, etc, ne pourront pas plus que par le passé être déduits des revenus individuels taxables.

Le tarif

La commission tarifaire créée par le gouvernement King il y a quelques mois a 52 causes à l'étude; pour l'heure, M. Robb croit qu'il faut lui laisser carte blanche. En conséquence il ne touche pas du tout au tarif, du moins à cette session-ci.

Les transports

Les nouvelles coupures de la feuille d'impôts réduiront de 27 millions, approximativement, le total de ce que le fisc perçoit chaque année des contribuables. "Nous avons voulu alléger le fardeau de chacun en particulier, plutôt que faire des coupures qui eussent bénéficié à tel groupe, à telle province, à telle partie du pays en particulier", dit M. Robb. Il souligne le fait qu'il ne peut être sage pour l'heure d'insister sur les réductions des frais de transports ferroviaires. La réduction des impôts compense pour celle des frais de transports, dit-il en substance.

L'avenir

Il faut continuer d'économiser, de travailler, de réduire les dépenses dans une proportion raisonnable, dit M. Robb. La période de dépression est close, il y a de l'optimisme, une reprise générale des affaires et du commerce international. Mais il faut penser à l'avenir, dit le ministre; il termine son discours par un couplet laconique sur le soixantième anniversaire de la Confédération, où "il faudra travailler dans l'union et la paix, plus que jamais, à la prospérité et au progrès durables de notre glorieuse patrie, le Canada".

M. Robb a parlé 35 minutes seulement. C'est un des plus brefs discours du budget qui se soient faits aux Communes.

CAUSES DE L'IMMIGRATION

M. Perrault cite comme l'une des causes de l'émigration des nôtres le fait que des parents et amis de Canadiens établis aux Etats-Unis viennent ici faire étalage de luxe et souvent même faire de la propogande en faveur des Etats-Unis.

"Pourtant, il n'y a rien aux Etats-Unis de ce temps-ci qui devrait encourager nos gens à y aller. La Nouvelle-Angleterre traverse une grave crise. Il y a beaucoup de manufactures de fermées, et plusieurs autres ne travaillent que quelques heures par semaine. D'un autre côté, nous, dans Québec, sommes à la veille d'un développement industriel considérable qui profitera à nos classes laborieuses, tant ouvrières qu'agricoles".

M. Duranleau demande jusqu'à quelle date portent les statistiques obtenues de Washington. M. Perrault répond que ces statistiques sont celles qui ont été compilées jusqu'au 1er juillet 1926. Le rapport n'est fourni qu'une fois l'an, le 1er juillet, dit-il. Quant aux statistiques obtenues d'Ottawa, elles vont jusqu'à novembre 1926.

L'hon. J.-E. Caron

C'est l'hon. J.-E. Caron, ministre de l'agriculture, qui se chargea de démolir le réquisitoire de M. St-Jacques.

"Le député d'Argenteuil, dit-il, a commencé par parler des causes de l'émigration, puis il a demandé qu'on fasse une enquête et qu'on crée une commission pour les trouver. Il les connaît aussi bien que nous, et s'il veut parler particulièrement des Cantons de l'Est, il n'ignore évidemment pas que dans cette partie de la province, il s'est fait de la spéculation sur les terres qui a amené une crise. Pendant la guerre, les terres ont pris une valeur démesurée et se sont vendues jusqu'à $10,000. La valeur est tomée de 50 pour cent ensuite, et un cultivateur qui avait fait un paiement de $5,000 comptant sur une terre de $10,000 se trouvait ensuite vis-à-vis de rien par le fait que sa terre ne valait plus que ces $5,000 et qu'il lui en restait encore $5,000 à payer. Découragés, ces cultivateurs ont abandonné la terre et ont émigré, nos bureaux ont reçu une multitude de cultivateurs qui se sont trouvés dans cette position.

Est-ce la faute du gouvernement provincial? Non c'est un fait qui s'est produit dans tout le pays, et qui est la suite du grand cataclasme qui a frappé le monde. En Ontario, la situation a été pire que dans Québec encore.

Les tories responsables

"Le député d'Argenteuil met sur le dos du gouvernement provincial un état de choses dont la véritable responsabilité retombe sur ses amis fédéraux qui ont obtenu le pouvoir à Ottawa pendant la guerre et qui ont écrasé le peuple d'impôts pour des fins de guerre. Si le peuple a souffert, c'est à cause des extravagances des amis du député D'Argenteuil. A Ottawa le peuple a souffert de ce régime néfaste.

M. Dufresne "Joliette": "Pourtant, M. Caron chantait la prospérité pendant la guerre". M. Caron: "Ce n'est pas une prospérité qui provenait de vos amis. Ce ne sont pas les dépenses de Sam Hughes qui ont donné la prospérité à la province".

Le dénigrement

"Une autre cause de l'émigration des nôtres, dit M. Caron, c'est la campagne de dénigrement et de découragement de l'Opposition et de certains journaux qui ont chanté sur tous les tons que l'agriculture ne payait pas, que le cultivateur était bafoué, etc. M. Caron cite des passages d'un livre récent de M. l'abbé Bilodeau, missionnaire-colonisateur, démontrant que les causes d'émigration des nôtres pouvaient se retrouver dans l'esprit aventurier de nos concitoyens, dans le défaut d'économie, dans le découragement, etc. "Nous avons voulu donner des conseils à nos colons, pour les établir sur des terres productives, dit M. Caron, mais on ne nous a pas écoutés toujours. D'aucuns ont été s'établir sur les terres incultes, qui n'auraient jamais dû être colonisées, qui rapporteraient mieux même si elles étaient en forêts encore. Mais on a persisté à travailler sur ces terres, et pris de découragement, on est parti pour les Etats-Unis. Voilà une autre cause de l'émigration, que le gouvernement a essayé par tous les moyens de faire disparaitre.

"M. Caron cite le "Star" de Montréal, journal conservateur, pour démontrer que le retour des Canadiens émigrés des Etats-Unis se fait sur une grande échelle".

Revenant à la campagne de dénigrement de l'Opposition, M. Caron mentionne que le chef de l'Opposition et ses lieutenants vont dans les campagnes décourager les cultivateurs, citant de mémoire certains propos de M. Sauvé, celui-ci nie catégoriquement, et il s'ensuit une vive discussion. Finalement, M. Perrault passe un extrait du discours de M. St-Jacques où celui-ci parle des mesures vexatoires qui écrasent le peuple et qui jettent l'alarme parmi la population", ajoutant que si le gouvernement ne remédie pas à cette situation il devra faire attention. Ce sont des propos de cette sorte qui énervent notre population et qui entraînent certaines gens à partir pour l'étranger. "Les sonneurs de fausses alarmes sont une autre cause de l'exode des Canadiens", dit M. Caron.

Parlant de l'Abitibi, en passant, le ministre de l'agriculture y décrit les merveilleux progrès qui s'y font et félicite l'hon. Perrault de l'oeuvre de son département dans ce territoire. Quant aux écoles vides dont a parlé M. St-Jacques, ce sont des écoles isolées, et M. Caron cite les cas de Trois-Rivières, Shawinigan, Grand'-mère, etc, où l'on ne suffit pas à construire des écoles.

La première chose à faire pour enrayer l'exode des nôtres, dit M. Caron, c'est de faire cesser la campagne de dénigrement de l'Opposition, qui s'en va dire dans les campagnes que les taxes augmentent pour le cultivateur, quand elle ne peut en mentionner une seule qui ait été imposée par le gouvernement.

UNE HISTOIRE DE DAUDET

La "Vie Moderne" — Cette histoire remonte à une soixantaine d'années — venait d'être lancée par l'éditeur Charpentier. Elle avait un caissier extraordinaire de la plus noble naissance, ancien zouave pontifical, et qui exigeait qu'un chacun gardât envers lui la plus stricte politesse, sous peine d'être foudroyé d'apostrophes aussi véhémentes que savoureuses. Daudet voulut un jour s'offrir le régal d'une "engueulade" soignée. Il arriva, le carreau vissé dans l'oeil, la voix traînante et :

—Le collecteur? demanda-t-il devant la caisse.

—Quoi?

—Eh bien! celui qui fait la collecte, quoi! Vous ne parlez donc pas français, citoyen?

—Je le parle assez pour vous dire que le mot dont vous vous servez ne s'applique poliment qu'aux égoûts et aux impôts. Il n'y a de collecteur ici que ceux qui gardent leurs chapeaux sur la tête en parlant aux gens comme il faut. Quant à "citoyen", citoyen vous-même, nous n'avons pas gardé les députés ensemble.

—Tu es un frangin, reprit Daudet qui savourait en son for l'apostrophe. Tu as une gueule qui me botte. Je paie la tournée, j'offre un verre.

Au premier tutoiement, le caissier était devenu livide. Il accrochait ses doigts à son bureau pour résister à la démangeaison de saisir l'ivrogne à la gorge. — Basta, basta, il y a deux sorties, choisissez! — Et, ce disant, il avait surgi de sa boîte, l'oeil en feu, tremblant de colère. Daudet s'amusait follement.

—Alors, quand on veut s'abonner à ton sale canard, faut mettre des gants gris perle, monseigneur? Vl'm'n argent. Je casque d'avance. Combien le service sur chine?

Il y avait en effet un double tirage de luxe, sur chine et sur hollande des numéros pour les bibliophiles.

Et jetant un billet de cent francs sur le comptoir :

—Paie-toi, fit Daudet, et garde la monnaie.

Pour le coup, l'observateur avait outrepassé la mesure. Le vieux soldat du pape tournait sur lui-même comme une toupie hollandaise. Il s'affaissa et ce fut le romancier qui le recueillit dans ses bras.

Nous avons le plaisir d'annoncer au public que nous avons obtenu l'agence de quelques compagnies **d'Assurance-Feu** et **Assurance** sur **Accidents** et **Maladies.** Nous sommes à votre disposition et nous tenons à donner satisfaction.

Moulin & Labonté

105a rue Hériot, -:- Drummondville

Téléphone: 161

À TOUS LES CLIENTS

qui achèteront pendant l'année 1927 pour une valeur de $5.00, JOLI SOUVENIR sera distribué à Noël.

Donnez votre nom à l'atelier de:

E. L'ÉTOILE

CORDONNIER-SELLIER

Marchand de Chaussures

Tél. 243 - 81, rue Hériot

Vacances d'Hiver dans la Forêt

Centre:—scène typique sur la piste des "Blanc-Becs". En haut, à gauche:—guide tendant un collet à lièvres. En haut, à droite:—un coin d'eau courante dans la forêt enneigée. En bas, à gauche:—les "Blancs-Becs" traversent un lac glacé. En bas, à droite:—l'un des camps confortables qui hospitalisent les touristes l'hiver. (Photographies du Chemin de fer national du Canada.)

Un nouveau sport d'hiver vient d'être inventé et désormais Canadiens et Américains pourront s'aventurer en hiver dans la forêt et connaître les plaisirs et les aventures de la vie du trappeur du nord de Québec et d'Ontario sans en partager les ennuis.

Organisées par le Canadien National les excursions de "Blancs-Becs," comme leur nom l'indique, ont pour but de permettre aux novices de faire un séjour dans les bois enneigés avec tout le confort possible. Des attelages de chiens les attendent à la gare pour les conduire aux camps confortables construits sur le bord des lacs et des rivières gelés d'où ils peuvent rayonner ensuite, en raquettes ou en traîneaux, sur les pistes qui suivent les trappeurs et qui mènent aux spectacles pittoresques de la forêt durant l'hiver, aux pièges tendus aux animaux à fourrure, aux paysages de féérie créés par la neige et les arbres, aux parties de pêche à travers la glace.

Ces vacances en forêt peuvent durer d'une semaine à un mois et se passer n'importe où, du golf Saint-Laurent au bord de la baie d'Hudson, car dans tout ce territoire des guides expérimentés et bien équipés sont prêts à recevoir des touristes. D'ailleurs le service du tourisme du Canadien National se fait un plaisir de mettre les excursionniste en relation avec ceux qui peuvent offrir le plus de confort aux visiteurs.

Notre Folklore chez les Anglais

A ses nombreuses contributions à la littérature anglo-canadienne, M. J. M. Gibbon, directeur de la publicité au Pacifique Canadien, vient d'ajouter une œuvre d'un genre qui, bien que très différent de ce qu'il nous a donné jusqu'à présent, n'en reste pas moins fort intéressant, surtout pour nous Canadiens de langue française. Ce sont ses traductions anglaises de plusieurs de nos vieilles chansons du terroir, que la grande maison d'édition de Londres et Toronto, J. M. Dent and Sons, vient de publier en un joli volume cartonné d'une fort belle toilette typographique.

Annoncée depuis déjà quelque temps, plus particulièrement à la suite de la grande tournée du barde canadien-français Charles Marchand dans l'Ouest, tournée entreprise sous les auspices du National Council of Education, la publication des versions anglaises que M. Gibbon a faites d'un certain nombre de chants de notre folklore était attendue avec impatience. On était anxieux, dans les milieux anglais, de posséder enfin des paroles sur ces vieux airs dont certains étaient déjà connus, tandis que chez nous, l'on se demandait de quelle façon seraient rendus ces textes qui reflètent d'une manière si caractéristique le tempérament canadien-français.

M. Gibbon n'a désappointé personne. Sa connaissance du français et sa compréhension de la mentalité de notre population lui ont permis de faire passer dans ses traductions le véritable esprit des textes originaux. Travailleur infatigable, esprit large, écrivain remarquable et grand ami des nôtres, M. Gibbon a mis toute son âme et tout son cœur dans l'œuvre qu'il a entreprise, de faire connaître, dans les milieux de culture anglophone, le folklore du Canada français. N'est-ce pas au département dont il a la direction, au Pacifique Canadien, que l'on doit, depuis quelque temps, la publication de recueils de chansons et de légendes canadiennes dont la toilette artistique provoque l'admiration des connaisseurs?

Le chansonnier que nous présente aujourd'hui la maison Dent, sous le titre de "Canadian Folk Songs, Old and New" est absolument bilingue, c'est-à-dire que les versions anglaises y sont données en regard des mots français. Parmi les trente chansons qu'il contient, mentionnons par exemple "A la Claire Fontaine", "Marianne s'en va-t-au Moulin", "Dans les Prisons de Nantes", "D'où viens-tu Bergère", "Là-bas sur ces Montagnes", "Entre Paris et Saint-Denis", "Ah! qui me passera le Bois?", "Les Rafsmen", "En Roulant ma Boule Roulant", "Envoyons de l'Avant nos Gens", "Dans tous les Cantons" "Youpe! Youpe! sur la Rivière", "Le Bal chez Boulé", "Vive la Canadienne", etc.

Les chansons sont présentées avec de nouvelles harmonisations par Oscar O'Brien, musicien bien connu de Montréal, et Geoffrey O'Hara, compositeur américain de renom. Le volume est dédié à M. Charles Marchand, notre populaire folkloriste, qui a secondé très efficacement M. Gibbon dans son travail et a déjà interprété, devant des auditoires anglais, plusieurs des versions de l'auteur.

M. J. M. Gibbon mérite nos plus sincères félicitations pour son œuvre admirable. Nous lui savons gré d'avoir, par ses traductions, contribué à faire encore mieux connaître chez les Anglais la richesse de notre folklore et travaillé, par le fait même, à la bonne entente qui doit exister entre les deux races de ce pays. Espérons que d'ici à un avenir prochain, nos vieux refrains s'implanteront solidement, non seulement au Canada anglais, mais aussi en Angleterre et aux Etats-Unis, où le chansonnier de Dent and Sons sera répandu profusion.

BARGAIN! BARGAIN!

Bonne bâtisse à trois étages, deux magasins, deux grands logements, située au centre du quartier commercial de la ville de Magog.

Termes: $6,000.00 — $3,000.00 comptant; balance à des conditions très faciles.

Pour plus amples informations, adressez-vous à:

LA CIE DE MEUBLES ROLLAND

DRUMMONDVILLE, - QUÉ.

17-24-3

PETITES ANNONCES

Avis de décès, funérailles, mariages, fiançailles; ventes à l'encan; avis légaux; de faillites, etc., etc.

LA PAROLE

TEL. 32

TARIF

Petites Annonces: 2c du mot, montant minimum pour une insertion: 50c. Six insertions pour le prix de cinq.

Avis de décès, de funérailles, de messes, de naissance, de mariage, de fiançailles, de services anniversaires, de remerciements, etc., etc.: 50c par insertion selon la formule ordinaire.

Notes commerciales, "Readers": 2c du mot; charge minimum: 50c.

Avis d'assemblées, de soirées, de réunions de clubs, sociétés ou associations; annonces relatives à des parties de cartes, fêtes champêtres, etc., etc. En caractère ordinaire du journal: 10c la ligne, le titre y compris. Minimum: 50c.

Avis d'assemblées, de faillites, de vente à l'encan, de vente par shérif, de dividendes, etc.: 10c la ligne.

Cartes d'affaires classifiées: 1 mois, $4.00; 3 mois, $10.00; 6 mois, $15.00; 1 an, $25.00.

LA PAROLE

publiée par

"LA PAROLE", Ltée

163 rue Hériot, Drummondville

J. E. FORTIN, PRESIDENT.

P. E. RIOUX, DIR.-GERANT

ABONNEMENT

Canada, par malle, un an . . .$2.00
" " " six mois . . 1.25
Etats-Unis et Europe, un an . .$3.00
" " " six mois. 2.00

Téléphone 32

B. P. 166

EMILE GÉNÉREUX

Entrepreneur général ouvrage à la journée Etc., etc.

Construction d'édifices et de maisons privées. Plans et devis fournis sur demande

ÉMILE GÉNÉREUX

Edifice Montcalm

Rue Hériot

J. N. O.

NOUVEAU TAILLEUR EN FOURRURE

Pour réparations en fourrures, adresez-vous à:

ALPHONSE FORTIN

23 Hériot

En face de chez

GARCEAU & RINGUET

J. N. O.

SUPER-SIX

Hudson - Essex

Grande démonstration

Chevrolet le 19 mars.

Détails plus tard.

E. L. WATKINS

ON DEMANDE

Un machiniste pour réparations générales. Aussi un jeune homme pour travail de bureau pouvant parler le français et l'anglais.

Macdonald Wire Goods Co., Ltd.

HOMMES ET FEMMES

Pour travail facile à la maison. Bonne paie. Distance fait rien. Nous fournissons tout. Rien à acheter. Envoyez enveloppe adressée avec timbre pour blanc d'application.

ADVERTISED SPECIALITIES

27 j. 4 fs. 15 Drolet, Montréal.

BARGAIN!

Bonne bâtisse à trois étages, deux magasins, deux grands logements, située au centre du quartier commercial de la ville de Magog.

Termes: $6,000.00 — $3,000.00 comptant, balance à des conditions très faciles.

Pour plus amples informations.

Adressez-vous à :

La Cie de Meubles Rolland

Drummondville, Qué.

RESTAURANT VERSAILLES

Essayez notre Gâteau aux Fruits et notre Sucre à la Crème, toujours frais.

Notre spécialité : BONBONS FAITS CHEZ NOUS

C. HALIKAS & Co.

Tél. 226 — 93 Hériot

ATTENTION

Voyez nos prix dans

"LA PAROLE"

de la semaine prochaine

Boiselle & Rajotte

Rue Hériot

Téléphone 156

Pour votre ménage du printemps procurez-vous votre **tapisserie** et votre **peinture** chez:

Jos. Lafontaine

Marchand de Fer

Coin des rues

Hériot & Bérard

Tél. 175

A DRUMMONDVILLE
Le 2ième samedi
Consultations—de 2 à 4 p. m.
A SAINT-JEROME
Le 1er dimanche

73, rue Brock

Dr HENRI BORVAL

Spécialiste

Yeux, Nez, Oreilles et Gorge
Ex-Moniteur Interne d'Ophtalmologie à l'Hôtel-Dieu de Paris des hôpitaux de Vienne et Berlin

3658 ST-DENIS — EST 2870
Face à la rue Cherrier

MANSEAU

M. Dieudonné Fleury a reçu la visite de plusieurs parents.

—M. et Mme Cyprien Brûlé, M. et Mme Bruno Dionne sont allés à St-Sylvère, chez M. l'abbé Brûlé.

—Mlle Rosa Goupil, de Nicolet a visité sa mère Mme Evangeliste Goupil.

—Mme E. A. Charron a fait un voyage à Matane ainsi qu'à Montréal où elle a visité son fils Raymond.

—M. Ubald Lemay, de Beaupré, est venu ici et à Sainte-Croix.

NOTES LOCALES

M Edouard Fortin, directeur-gérant de l'"Eclaireur", de Beauceville, et président de "La Parole Ltée", de Drummondville, était en visite chez M. P. E. Rioux, directeur-gérant de cette dernière compagnie, ces jours derniers. Mme Fortin l'accompagnait

—M. N. Garon, marchand, de Causapscal, était dernièrement en promenade chez M. Pinault, agent de la station C. N. R.

—M. F. X. Belhumeur est allé en voyage d'affaire à Montréal.

—M. Omer Rioux, de Sherbrooke, est venu passer le dimanche chez son frère, M. P. E. Rioux.

—M. et Mme Trefflé Courchesne sont allés dernièrement à Richmond pour assister au service de feu J. Blanchette.

—M. Clefford Moglail était l'hôte de Mlle Gertrude Lafontaine dimanche dernier.

—MM. Henri Messier, Réné Dubois et Claude Duhamel, tous de Cowansville, étaient de passage à Drummondville, récemment.

—Mme Jos Blais et Mlle M. Rose Blais sont allés passer le dimanche à St-Cyrille chez Mme Duhamel.

—M. Hilaire Bussière, de Hemmings-Fall, était de passage à Drummondville ces jours derniers.

—Mlle Hélène Racicot est allée à Lebanon N. H. chez son père.

—M. et Mme W. J. Mansfield sont retournés à Toronto après un séjour chez Mme David Hébert et M. R. Alexander, frère de Mme Mansfield.

—M. le Dr Ph. Roy, de St-Paul, Minnesota, M. Marcellin Heppel, M. et Mme Fr. Desjardains, M. et Mme Philemon Roy de St-Anaclet, étaient en visite dernièrement chez M. Lucien Roy.

—Mme J. A. Gendron, est de retour d'un voyage de deux semaines à New-York.

—Mlles Emma et Louise Pépin sont en voyage pour une semaine à St-Bonaventure, en visite chez des parents.

Joyeuses surprise.

Ces jours derniers un groupe de parents et d'amis se sont réunis à la résidence de M. Georges Thomas pour fêter le 19e anniversaire de Mlle Flore Thomas.

De nombreux et riches cadeaux furent offerts à l'héroïne de la fête.

Il y eu du joli chant et les frais de la musique furent faits par deux Espagnols de New-York, dont l'un jouait l'ukulele et l'autre la guitare espagnole.

La veillée se passa agréablement et tous les assistants en emportèrent un agréable souvenir.

Assistaient à la veillée: M. et Mme Georges Thomas, Mlle Flore Thomas et M. Dunois Gazaille, Mlle Madeleine Duchesne et M. Paul Leclaire, Mlle Rose Duchesne et M. Frédéric Généreux Mlle Germaine Proulx et M. Horace Thomas, Mlle Cécile Grenier et M. Léo Lacharité, Mlle Malvince Dery et son frère M. Wilfrid Dery de Ste-Hyacinthe, M. Hervé Thomas, Mlle Axilda Bérubé, Mlle Rachel Duchesne et Mme Duchesne, M. et Mme Charlie Thomas avec leur famille, M. et Mme Alphège Gauthier avec leur famille.

Mme Massé, de Montréal, est actuellement en visite che Mme Jos Blais, à Drummondville, et Louis Duhamel, à St-Cyrille.

—M. O. Messier est en promenade chez M. et Mme Emile Bélisle.

—Mme Joseph Poulin est allée à St-Germain, au chevet de sa mère dangereusement malade.

—M. et Mme Omer Bergeron ont eu la douleur de perdre leur enfant Joseph, Jean-Marie, Rodrigue, âgé de 8 jours.

—M. et Mme Elphège Cajolais ont perdu leur bébé agé d'une semaine.

—Mme Jos Fortin, de cette ville, est allé récemment rendre visite à son amie, Mme Lorenzo Rousseau, à Nicolet, elle était accompagnée de son jeune fils Jean Maurice.

SÉANCE RÉCRÉATIVE AU VILLAGE ST-PIERRE

Séance récréative à l'école du village Saint-Pierre. Dimanche après-midi nous avons eu à notre école une séance récréative exercée par nos institutrices Rachel et Lucienne Parenteau.

PROGRAMME

Musique, par Jeanne Chassé.
Chanson "Voici la fête des Enfants.
Dialogue Menteuse et gourmande par Germaine Lemire et Fern. Parenteau.
Rieuse et Sérieuse par Béatrix et Cécile Boucher.
Le désespoir d'une mère par Mariette Houle.
Chanson Le bon Canadien par nos petits garçons.
Récitation Les lunettes par Mlle Bl. Bergeron.
Saynète La Crêpe cuite au soleil par un groupe de villageoises: Lucille Hamel, Maria Lepage, Aurore Brind'amour, Laurette Bergeron, Lucie Lemire, Lucille Ritchot. La savante Béatrix Boucher en grande toilette Jeanne Chassé vendeuse d'oeufs et de fromage.
Déclamation: Le Médaillon par Diane Lavallée.
Fille de campagne et fille de ville par Réjeanne et Liliane Poulin.
Chanson Jeanne d'Arc, par les grandes élèves.
La Ste-Catherine, par Alb Letendre.
Le Baptême de la poupée par Fernand Lajolet. Pauline Poupin, Rosaire Picotin, Bernadette Lepage, La mère Madeleine Boisvert, Parrain et marraine Roland Verrier et M. Bl. Bergeron.
Une confession par Mariette Houle.
Dialogue "La Baronne et Melle Virginie par Aurore Brind'Amour baronne, et Laurette Bergeron bouffonne.
Je suis rieuse et tapageuse par Mlle M. Blanche Bergeron.
Chanson finale: "O Canada belle patrie," par les grandes élèves accompagnatrice Flora Ritchot.

Malgré la mauvaise température de dimanche plus de soixante personnes étaient présentes et paraissaient intéressées à ces petites pièces amusantes et enfantines. Nous remarquons: M. Nap Boucher commissaire. Mmes Georges Poulin, Alphonse Mailhot, Jos. Picotin, Nap. Boucher, Nap. Grenier, Ern. Lepage, Omer Lavallée, Jos. Chassé, Evang. Chassé, Lorenzo Parenteau, Ad. Bergeron, Alf. Houle, Jos Houle, William Bussière, Damase Ritchot, Elphège Hamel, Narcisse Lamothe, Horm. Pelletier, Ern. Marier, Alph. Parenteau, Mlles Germaine Parenteau, Claire Lamoureux, Flora Ritchot, Germaine Asselin, Odina Brunel, Cécile Boisvert, Odina Ouellet, Charlotte Poulin, Alice Lemire, Amanda Grenier, Laurette Pelletier M. Reine Letendre Mathilda Letendre, Dhelia Goudreault, M. Louise Landry, Amanda Houle, Germaine Marier, MM. Alfred Houle, Nelson Verrier, Joseph Picotin, Dominique Morin, Omer Lavallée, Albert Lavallée, Philippe Hamel, H. Hamel frères Oscar Lepage, et Albert Letendre, Donat Brunel, Téles. Boucher, Georges Etienne Poulin, Paul Massé, Emile Boucher, Alcide Morin, Léo Lacharité, Rosaire Asselin, Ovide Brunel, Th. Letendre, Laurier Ritchot, Alf. Marier, Albéric et Ovila Boisclair de Saint-Cyrille.

LA CAN. H. W. GOSSARD

Dame Rumeur veut que la "Canadian H. W. Gossard", Co, Ltd, manufacture établie à Drummondville depuis sept ans et qui, l'automne dernier, cessa ses opérations ici pour tout reporter à Toronto, reprenne l'exploitation de son industrie dans notre ville au printemps.

Il appert que cette compagnie n'a pas obtenu le succès escompté par ce changement et que ses directeurs reconnaissent aujourd'hui qu'il leur en coûtait bien meilleur marché ici que là-bas pour la même somme d'ouvrage.

Cette bonne nouvelle surtout si elle est fondée, fera plaisir à notre population, car cette compagnie était bien vue ici à cause des bons salaires qu'elle payait à ses employés. Puisse cette rumeur devenir une réalité.

MASCARADE À BUCKHAM

Samedi dernier, les amateurs de patins donnaient une jolie mascarade les costumes étaient gracieux et originaux. MM. E. Lupien, maire V. Lemire, L. A. Drainville, H. Hébert, D. et A. Paul agissaient comme juges. Les prix ont été décerné comme suit Premiers prix M. Roland Timmons et Mlle Alice Timmons "Roi et Reine du XIII siècle "2ième prix Mlle Noella Lepage "Liberté" 3ième prix M. Albert Lemoyne, "arrangeur de parapluies" 4ème prix Mlle A. Pion "Costume Burlesque" 5ème prix Mlle Cécile Hébert "Pierrette" 6ième prix Raymond Lemire "Petit Bouffon."

Après la mascarade tous se rendirent chez M. Lemoyne où l'hospitalité est proverbiale, il y eu chant et musique par l'orchestre "Paul".

NICOLET

Partie de cartes.

Une partie de carte eut lieu à la Salle Ste-Elizabeth le 7 de février dernier organisée par les Enfants de Marie, étaient présentes: Mmes J. O. Courchesne, Henri Biron, Georges Richard, C. Beaubien, Lucien Boisvert, Ed. Houle, E. Jakson, J. Bergeron, Arthur Traham, H. Grenier, M. Manseau, Bruno Lupien, Arth Therrien, Arthur Rousseau, A. Simonneau J. B. Boutillette, Samuel Cartier, Vve Arthur Rousseau, J. E. Demers, Bruno Therrien, P. Levasseur, Evariste René, H. Gadbois, J. W. Lefèvre, P. Rousseau, Eug. Leblanc, Raoul Lemire, J. Trottier, H. René, Jos. Champoux, Jos Cardinal, J. B. Métivier, Arth Martin, Alex Martin, Jos Proulx Mlles M. Ange Métivier, Marthe Beaubien, M. Flore Houde, Alice Lemire, Lucille Coulombe, Bella Longval, N. Smith, E. Bellerose, A. Bourk, Cécile Chatillon, Yvonne Leblanc et Y. Métivier, Rosa Martin, Katy René Cécile Lévesque, Corinne René, Brunette René, Gertrude Boisvert, Aline Boisvert, Amanda Monette, Graciosa Coulombe, Z. Grégoire, Gertrude Levesque, Germaine Denis, Madeleine Traham, Mad. Houde, Jeannette, Métivier, Juliette Cartier, Marguerite McKay, Lucille René, Rose René, et Alice, Cécile Levesque, Corinne René, Alice Laflamme, Cécile Boisvert.

Les poinçonneuses étaient Mlles Saly Proulx, Katy René, Rose et Alice René.

Prixd'honneur, Mme Jos. Cardinal.

Prix de consolation Mme J. B. Métivier.

Prix de présence Mme J. Bergeron.

LE HOCKEY

Partie nulle autre. La Patrie et D. A. A. A.

Dimanche le 20, notre équipe de Hockey recevait sur son terrain l'équipe de "La Patrie". La partie fut des plus intéressante et les joueurs se dépensèrent sans compter. Les gardiens des buts des deux clubs ont été fort en évidence et eurent beaucoup de travail. Malgré les prodiges de valeur de l'un et de l'autre club, le résultat demeura de 2 à 2. Une période supplémentaire n'apporta aucun changement.

Les joueurs de Montréal sont retournés enchantés de leur voyage et heureux de la façon courtoise dont ils avaient été reçus.

Alignement des équipes.

La Patrie	Buts	Drumd'Ville
Loiseau	Buts	Beaulac
Pearson,	Def.	L Champagne
Langlois,	Def	Pelletier.
Martel	Centre	P. Champagne
Yvon,	Aile dr	Lemay
Paquette	Aile g.	Kouri
Ouimet,	Subs	Champagne
Loiseau,	Subs	L. Corriveau

V. Pepin, Lafontaine, Sabourin, A. Corriveau.

1ère Période: Pas de point.

2ème Période: La Patrie

Martel	10.00
Drummondville Pépin,	2.00

3ème Période

Drummondville: Pelletier	8.00
La Patrie: Pearson,	7.00

L'ASSEMBLÉE ANNUELLE

De la Coopérative Fédérée de Québec

L'assemblée générale annuelle de la Coopérative Fédérée de Québec eut lieu la semaine dernière à l'Hôtel de Ville de Québec. Elle a réuni une délégation nombreuse de coopérateurs venant de toutes les parties de la Province.

M. Arsène Denis, cultivateur, président général de la Coopérative, présida la réunion.

L'honorable M. Caron, ministre de l'Agriculture, souhaita la bienvenue au nom du gouvernement. Il insista ensuite sur la nécessité de la coopération pour augmenter et améliorer la production, de même que pour faciliter l'écoulement des produits dans les conditions les plus avantageuses possible et termina en recommandant fortement la coopération des idées, laquelle doit mettre tous les coopérateurs au-dessus des critiques et des attaques injustes, et les encourager à travailler constamment pour répandre autour d'eux l'esprit de coopération et faire connaître à leurs confrères en agriculture les avantages de l'achat et de la vente coopératives.

M. Caron signala les difficultés que présente la vente des produits laitiers sur le marché anglais et il conclut que seule la coopération peut permettre d'obtenir les plus hauts prix du marché.

Le chef de l'opposition, M. Arthur Sauvé, invité à prendre la parole, déclara qu'il faut toujours favoriser la coopération et que s'il lui était arrivé parfois de différer d'opinion avec l'honorable Ministre de l'Agriculture ce n'était que dans des questions de détails ayant en somme peu d'importance, et puis il exprima l'espoir que tous ceux qui sont en désaccord avec la Coopérative finiront par s'entendre une fois pour toute.

M. l'abbé Trudel, curé de St-Etienne des Grès, ajouta quelques mots fort en faveur de la coopération qu'il considère comme le seul moyen qui puisse assurer le succès et la prospérité à la classe agricole.

Tous les directeurs de la Coopérative Fédérée furent réélus pour l'année courante. Ce sont : MM. Arsène Denis, de Joliette; A.-G. Théorêt, de St-Eustache; R.-B. Décary, de Dorval, J.-N. Bérard, St-Nazaire d'Acton; Augustin Rainville, St-Prime; J.-E. Lafontaine, de St-Hugues; C.-L. Voyer, St-Fabien.

M. J.-Arthur Paquet, président du Conseil Exécutif et gérant général, présenta un état détaillé des finances ainsi que le rapport des opérations de la Coopérative Fédérée au cours de l'année 1926.

D'après les renseignements que M. Paquet donna à l'assemblée, la Coopérative Fédérée a fait des affaires, l'année dernière, pour $9,065,606.87, sur lesquelles elle a réalisé un profit net de $30,482.71 reparti entre ses sociétaires, plus un montant de $10,000.00 qui fut placé à la réserve.

Le détail des rapports montre que la situation financière de la Coopérative est tellement bonne que ses parts de $10.00 valent actuellement environ $19.00.

—Mme Jos. Fortin, de Drummondville est venue rendre visite à son amie Mme Lorenzo Rousseau, elle était accompagnée de son jeune fils Jean Maurice.

—Mme Josephat Joyal et sa petite fille Rollande passe une quinzaine dans sa famille à Mont-Laurier.

—Mme Bruno Lupien est allée à Contrecoeur assister aux funérailles de sa tante.

—Mlle Lucille Coulombe de retour d'une promenade à Montréal.

—Mlle Adeline Magnan de Maskinongé passe une quinzaine chez sa soeur Mme Jos Cardinal.

—M. Lorenzo Rousseau de retour d'un voyage d'affaires à New-York.

Au cours de l'année 1926, la Coopérative a manipulé plus de produits qu'en 1925 et l'on a constaté une augmentation notable du nombre ainsi que de l'activité des coopérateurs.

Les délégués se montrèrent très satisfaits de l'administration de la Coopérative et de la protection efficace qu'elle donne à la classe agricole.

Pendant le séjour des coopérateurs dans la ville de Québec, une représentation spéciale du film de la Coopérative, intitulé "SUR LE CHEMIN DE LA FORTUNE" fut donnée gratuitement pour eux et tout le public au théâtre Auditorium.

Les services que cette société, la plus importante du genre au Canada, rend aux pêcheurs et aux cultivateurs ont été un sujet d'étonnement et d'admiration pour la plupart des délégués.

La cueillette des bluets du Lac St-Jean, et le travail des pêcheurs ainsi que la façon pratique dont la Coopérative Fédérée contribue au développement de ces industries ont vivement intéressé tous les spectateurs, qui se sont rendu compte que dans les deux cas la vente coopérative a pratiquement fait doubler les revenus des producteurs.

La classification des produits laitiers, le mirage des oeufs, le nettoyage et la classification des bluets, la pêche et la préparation du poisson pour le marché, la préparation, classification, etc., des grains de semence, le soin apporté à la vente des animaux, etc., ont fourni des renseignements très intéressants.

Parmi les passages qui ont suscité le plus vif intérêt, il faut mentionner en premier lieu ceux qui ont trait à la fusion, formation proprement dite de la Coopérative Fédérée, ainsi qu'aux procédures solennelles par lesquelles elle dût passer, comme toutes les autres lois les plus importantes, avant d'être sanctionnée par Son Honneur le lieutenant-gouverneur; l'attention que lui donne l'hon. J.-E. Caron, ministre de l'Agriculture; la part généreuse que chaque ministère et tout le gouvernement apportent au développement de l'agriculture dans la province de Québec.

Le gouvernement provincial aide le cultivateur et lui facilite le moyen de transport de ses produits. Les ponts en bois, les bacs, les mauvais chemins sont remplacés par des ponts métalliques de structure élégante, par des ponts en béton de belle apparence, par de beaux chemins maintenus en bon état de conservation par le Ministère de la Voirie. Tous les ministres s'intéressent vivement au développement et à l'amélioration de l'agriculture.

Certains passages du film en donnent une bonne idée.

Après la représentation, les coopérateurs se montrèrent très satisfaits et enthousiastes. Ils offrirent leurs remerciements et leurs félicitations à M. J.-Arthur Paquet, qui pour la quatrième fois, venait de mettre "gratuitement" le théâtre Auditorium à la disposition des cultivateurs pour y montrer un film du plus haut intérêt.

Ils exprimèrent l'opinion que ce film contribuerait beaucoup à faire l'éducation de la classe agricole et chacun sollicita la faveur d'en avoir au moins une représentation dans les principales localités de son district.

Communiqué.

LA VISITATION

MM. les abbés J. F. X. Letendre, curé et L. Dubuc, vic. à Ste-Perpétue L. Cinq-Mars vic à Ste-Monique ont rendu visite à M. le curé Janelle.

—M. et Mme S. Morrissette, autrefois de Sainte-Perpétue, demeurent avec leur fils, M. P. Morrissette, de Châtillon.

—Mlle Amabilis Castonguay a passé quelque temps à Montréal, Nicolet et La Baie chez des parents et amis.

—M. Donat Houle, de Holyoke Mass., M. Israel Houde et Mlle Clara Houle, sont de retour d'une promenade à Notre-Dame du Bon-Conseil et St-Cyrille, où ils ont visité des parents et amis.

—Mme J. Dolan, de Châtillon, a passé quelque temps à Montréal, chez ses filles, Mmes D. Brabant et N. Proulx.

—M. et Mme Albert Côté, de Châtillon, ont assisté à une séance donnée au séminaire de Nicolet, à l'occasion de la fête du supérieur, Mme Côté y a rencontré son frère M. l'abbé C. Champagne, curé à Notre-Dame de Ham.

—Mme Adélard Marcotte et Mlle Viola Boudreault ont passé quelque temps à Suncook N. H.

Un Placement Profitable

LES volailles aident la ferme à se suffire à elle-même.

Elles utilisent les déchets, sont une source constante de revenu et procurent une distraction agréable et profitable pour l'épouse du cultivateur et ses enfants.

Demandez un exemplaire de notre Agenda, il contient des renseignements utiles pour la classe agricole.

FF542

La Banque Royale du Canada

Succursale Drummondville - - A. U. Matte, Gerant

706

R. BAIL

Entrepreneur
Plombier-Couvreur

Spécialité: Couverture en ardoise

22 RUE COCKBURN -:- Tél. 275

Moulin & Labonté

AGENTS

Immeubles — Assurances — Comptabilité

105a rue Hériot, -:- Téléphone 161

DRUMMONDVILLE

Propriétés, terrains, terres à vendre ou à échanger

Logement à louer
Assurance-Vie
Inventaires et comptabilité de toutes les lignes.

Si vous désirez vendre ou acheter, venez nous consulter. **Bureau ouvert de 8.30 a.m. à 10 hrs p.m.**

27-3-10-17-24

POUR VOTRE CHAUFFAGE

adressez-vous à nous.

ESSAYEZ NOTRE BOIS A

$3.25

DRUMMOND COAL & LUMBER CO., LTD

Tél. No 5 137 rue Lindsay

Leland Motors

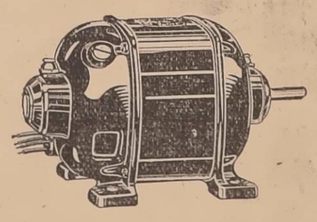

Moteurs électriques de 110 volts se raccordant au circuit de lumière

⅓ ¼ 1/3 ½ et 1 force

J. O. Montplaisir

AGENT

27 janv. 8 fois.

Tabac à Chiquer King Georges Navy

2 Palettes pour 25¢

K-7

Page du Cultivateur

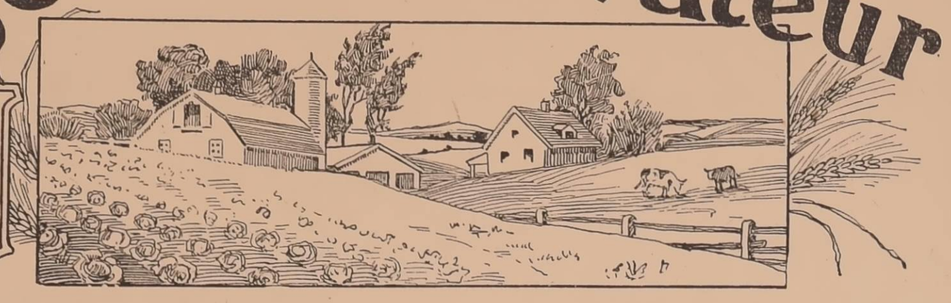

PRINCIPAUX COLLABORATEURS:
ALPH. LAFLAMME, Agronome, Beauceville.
JOS. FERLAND, Insp. des semences, Ste-Marie.
LUCIEN DUPUIS, Gérant Coop. Fédérée. St-Georges.

QUELQUES MOYENS D'AMÉLIORER LA SITUATION

Je causais avec un marchand important d'une belle région agricole.

"Les affaires sont mauvaises, dit-il: au printemps nous verrons encore un bon nombre de cultivateurs en banqueroute même parmi ceux qui sont considérés comme bons. Plusieurs d'entre eux ne peuvent rencontrer leurs obligations. Un cultivateur de St-R... me disait dernièrement qu'il ne pouvait pas acheter d'habits à ses garçons de 16 et de 18 ans sans s'endetter et qu'alors la perspective de les garder à la terre n'était pas rassurante."

Ce tableau dépeint la situation d'un trop grand nombre de cultivateurs dans plusieurs régions; il indique aussi la détresse de ceux qui voudraient faire aimer l'agriculture à leurs fils, et démontre le danger qu'il y a de voir se continuer la désertion du sol et l'émigration.

Pourtant la situation n'est pas désespérée, il s'en faut.

La crise peut être dure, elle n'est pas insurmontable.

D'abord parce que nos cultivateurs ont encore du courage et de la vaillance dans le coeur.

Ensuite parce que l'agriculture renferme plusieurs ressources et que l'on peut développer davantage certaines industries susceptibles de donner des revenus plus satisfaisants.

* * *

Qu'allons-nous faire pour augmenter nos revenus?

Allons-nous nous livrer à la production du grain? Il est impossible de rivaliser avec l'Ouest dans ce domaine. Nos terres ne sont pas assez fertiles pour supporter cette culture d'une façon intensive et continue.

Ferons-nous une spécialité de la culture du foin? A part peut-être quelques endroits privilégiés, ce produit ne peut être directement une véritable source de revenus.

La majorité des cultiveurs doivent plutôt diriger leur exploitation agricole en vue de l'industrie animale et particulièrement de l'industrie laitière.

Cette dernière est, dans bien des régions, l'industrie principale, l'industrie nécessaire. Il faudrait donc travailler à la rendre plus productive et plus payante.

* * *

La première condition à réaliser pour que l'industrie laitière devienne plus profitable; celle qui est le plus soumise à l'action du cultivateur, c'est la diminution du prix de revient du lait, ce qui est encore possible dans bien des endroits.

Pour arriver à ce résultat, deux choses sont nécessaires:

1°.—Augmenter la production de chaque vache.

2°.—Réduire le coût de l'alimentation.

L'augmentation de la quantité de lait s'obtiendra d'abord par une alimentation plus abondante et mieux appropriée; la sélection viendra ensuite.

L'alimentation étant meilleure, la production du lait sera aussi rages produits sur la ferme; elle est donc étroitement liée au système de culture.

Pour produire des fourrages à la fois abondants et économiques il n'y a pas de meilleurs moyens — presque partout — que d'introduire la culture sarclée et celle des fourrages verts.

Si le cultivateur qui a deux ou trois grands garçons employait cette main-d'oeuvre à cultiver des choux de Siam, du blé d'Inde et les fourrages verts, il verrait sa situation toute autre qu'elle est quand il ne fait pas ces cultures.

Celui qui récolte 30, 40 ou 60 tonnes de choux-de-siam et 10 à 15 tonnes de fourrage d'avoine, pois, vesce, peut soigner ses vaches beaucoup mieux que s'il n'a rien de tout cela.

L'alimentation étant meilleurs, la production du lait sera aussi plus abondante, plus prolongée, et les revenus plus considérables.

* * *

Puis le lait écremé pourra être utilisé très avantageusement par un plus grand nombre de porcs ou encore servir à un élevage de volaille plus important.

Bien entendu, cette exploitation devra elle aussi être bien dirigée.

Si l'on garde des porcs il faudra leur donner un paturage de trèfle ou de navette avec une faible quantité de grain et du lait écremé; cela jusquà la période d'engraissement qui devra être aussi courte que possible.

Un cultivateur qui a 10 vaches bien tenues peut facilement garder 15 porcs en été. Il devrait aussi en avoir un certain nombre en hiver suivant la quantité plus ou moins grande de lait dont il dispose.

Un système semblable serait de nature à produire de bons résultats sur bien des fermes. A la vigilance et à l'activité nécessaires pour bien conduire son entreprise, le cultivateur devra aussi ajouter l'application des meilleures méthodes de culture et d'alimentation; il devra établir son explication sur une véritable science agricole.

* * *

Ne croyez-vous pas qu'une culture des plantes sarclées plus développés promettant une production laitière plus abondante et plus prolongée complétée par une bonne utilisation du lait écremé serait le moyen d'améliorer l'état financier de bien des cultivateurs?

La question vaut la peine qu'on y réfléchisse deux fois.

JOSEPH FERLAND,
Ingénieur-Agricole.

Réflexions à noter

Si je suis maintenant un homme nouveau; si je puis entrevoir la vie sous un côté plus encourageant; si je puis compter sur mes forces pour travailler, c'est grâce à l'heureuse inspiration que j'ai eue d'employer les

PILULES MORO

pour augmenter ma résistance, stimuler les fonctions de mon estomac, améliorer celles de mes reins et assurer ma santé. Telles sont les réflexions d'un homme qui, autrefois déprimé, affaibli, s'est traité avec les Pilules Moro. Nous en avons un autre exemple dans le cas de M. Napoléon Foucault qui dit:

"Depuis l'âge de quarante ans environ je me sers des Pilules Moro quand mes forces se sont amoindries et que le travail me devient trop pénible et ce n'est jamais en vain. Elles ont toujours la même efficacité que lorsque je les ai employées pour la première fois, alors que j'étais voyageur de commerce et que les misères du métier, telles que repas irréguliers, sommeil insuffisant, variations de température usaient vite ma résistance et m'exposaient à des troubles de reins. C'est encore aux Pilules Moro que je dois les forces dont j'ai besoin aujourd'hui pour mon travail quotidien". **M. Napoléon Foucault, Bromptonville, P. Q.**

M. N. Foucault

CONSULTATIONS GRATUITES aux hommes, par lettres ou à nos bureaux, 1570, rue Saint-Denis. Notre médecin est à votre disposition tous les jours, de 9 heures du matin à 8 heures du soir (excepté les dimanches et fêtes religieuses). Vous serez satisfaits des conseils qu'il vous donnera pour rien. Il vous est impossible de vous soigner à meilleur marché.

10-14 *En vente partout, ou par la poste, 50 sous la boîte.*

COMPAGNIE MÉDICALE MORO, 1570, St-Denis, Montréal.

COMMENTAIRES SUR LES MARCHÉS

Fournis par la Coop. Fédérée suc. de St-Georges

BEURRE

Le marché au beurre a été ferme au début de la semaine, mais a été un peu plus faible au cours des derniers jours.

La forte augmentation des arrivages comparée à la semaine précédente a été de nature à faire fléchir les prix. L'on rapporte aussi qu'une certaine quantité de beurre étranger importé l'an dernier aurait été offerte au cours de la semaine.

La demande locale s'est continuée par petite quantité et pour besoin immédiat. Au prix actuel, l'on ne semble pas vouloir s'approvisionner par grande quantité.

Le marché américain a été stationnaire, sans changement dans les prix.

Le marché anglais a été tranquille.

A moins d'augmentation dans les arrivages de beurres étrangers, un marché stationnaire est à prévoir pour d'ici quelques jours.

FROMAGE

Le marché au fromage a été stationnaire. Il n'y a aucun changement à noter dans les prix.

Le marché anglais reste le même.

Notre marché local est tranquille; il y a peu de demandes actuellement.

Avec les conditions actuelles, un marché faible est plutôt àprévoir pour d'ici quelque temps.

OEUFS (Québec)

Bien que la production des oeufs à la campagne continue à augmenter et que les arrivages sont de plus en plus nombreux, les prix sont restés stationnaires sur le marché local au cours de la semaine. Ceci est dû à ce que le prix des oeufs américains a monté au cours de la semaine. Les prix se sont fermés très faibles avec une baisse assez forte. Nous prévoyons un marché plutôt bas pour la semaine. La demande est pratiquement nulle. On n'achète que par petites quantités et pour besoins immédiats.

OEUFS (Montréal)

Le marché des oeufs s'est maintenu à peu près dans le même état que pendant la semaine dernière.

Les prix n'ont subi aucun changement important et ils sont encore environ 10c par douzaine au-dessus de ce qu'ils étaient l'an passé à ce temps-ci de l'année.

Les approvisionnements d'oeufs d'entrepôts de notre marché local sont à peu près complètement épuisés.

Il n'en vient que très peu du dehors; il se place à peine un char d'oeufs de temps en temps.

La demande se maintient passablement bonne depuis quelque temps et la production paraît un peu plus forte que l'an dernier.

A la fin de la semaine le marché semble avoir une tendance à la baisse. Les ventes se font lentement et les détaillants n'achètent qu'en petites quantités pour les besoins immédiats.

En fesant une revue de l'état du marché en général dans les principales parties du Dominion, voici quelques notes que donne le Ministère Fédéral de l'Agriculture.

La situation du commerce des oeufs est très irrégulière.

Quelques commerçants croient que la production augmentera rapidement à partir d'aujourd'hui, d'autres pensent que ce n'est que dans deux ou trois semaines que les arrivages dépasseront la demande, ceci s'applique spécialement aux parties de l'est et du centre de ce pays.

La Colombie-Britannique a subi une baisse de prix, causée par les arrivages considérables ainsi que le fléchissement de la demande dans l'est.

Il en résulte que les marchés sont très peu stables.

Quelques wagons d'oeufs frais et d'entrepôts des Etats-Unis sont arrivés dernièrement à Toronto et à Montréal. Depuis le 1er janvier, Toronto a reçu environ vingt-quatre chars d'oeufs des Etats-Unis contre douze pendant la même période l'an dernier.

Les frais de transport de la Colombie-Britannique à Toronto ou à Montréal montent à environ 6½c par douzaine. Le fret et les droits sur les oeufs venant de Chicago coûte environ 12c par douzaine.

Les expéditeurs de campagne de l'Ontario signalent une augmentation de la production, mais la demande est bonne.

Le prix des extras est de 42c par douzaine; celui des premiers 38c; les seconds 30c; les extras de poulettes 34c. Cependant il se fait des ventes d'oeufs extras à 48c; premiers, à 44c; seconds, à 35c; extras de poulettes, à 40c.

D'après le département du Commerce intérieur du Dominion, il y avait en entrepôt au 1er février 1927, dans tout le Canada, environ 167,537 douzaines d'oeufs, soit 1,043,858 douzaines de moins qu'au 1er janvier 1927 et 1,395,678 douzaines de moins qu'au 1er février 1926.

Les approvisionnements d'oeufs frais au 1er février étaient inférieurs de 35,781 douzaines à ceux du 1er janvier et 5,306 douzaines endessous de ce qu'ils étaient le 1er février 1926.

PATATES

Le marché n'a pas repris de vigueur au cours de la semaine.

Les prix continuent à avoir une forte tendance à la baisse.

Les patates de Québec se vendent encore $1.20 à $1.25 par 90 livres, celles du Nouveau-Brunswick environ $1.50, et il s'est vendu ces jours derniers des patates de table, sur le marché de Montréal, à 75c par 80 livres.

Les commerçants s'attendent que le marché peut descendre jusqu'à 50c par 80 livres, et ils appuient leurs prévisions en disant que la récolte de 1926 a été trop forte pour les besoins de notre marché.

Les arrivages venant des divers points de production de la province de Québec, du Nouveau-Brunswick et de l'Ile du Prince-Edouard ne sont pourtant pas extraordinairement abondants, mais les offres dépassent continuellement la demande.

POIS

Le marché des pois est facile à analyser, surtout pour ceux qui l'ont suivi depuis quelque temps, car il ne s'est produit aucun changement depuis quelques mois.

Les prix sont encore les mêmes que la semaine dernière, soit 1-2c au-dessus de ce qu'ils étaient l'an dernier.

Les arrivages, venant surtout de la province d'Ontario et de la province de Québec, sont toujours à peu près les mêmes.

La demande est très bonne pour les pois cuisants de bonne qualité, et comme ces derniers sont rares ils obtiennent des prix avantageux.

FEVES

Le marché des fèves se maintient toujours à peu près dans le même état.

Les fèves de bonne qualité obtiennent environ 1-2c par livre de plus que l'an dernier.

La majeure partie des fèves qui viennent sur notre marché arrivent de l'étranger, un peu de la région d'Ontario et beaucoup de la région du Danube.

La fève danubienne continue à dominer notre marché et comme elle est de bonne qualité, et que l'approvisionnement est suffisamment considérable et qu'elle se vend à un prix relativement bas, elle n'a pas de difficulté à avoir le dessus sur ses concurrentes.

On s'attend à une augmentation de récolte dans la province de Québec dans le cours de l'année 1927.

SUCRE ET SIROP D'ERABLE

A cause de l'approche du carême et surtout de la nouvelle récolte de sucre et sirop d'érable la demande s'améliore et le marché se raffermit un peu.

D'un autre côté les arrivages sont à peu près nuls. Ce qui se vend actuellement c'est surtout le sirop qui s'est le mieux conservé au cours de l'année. Certains spéculateurs commencent à s'en faire une petite provision, probablement avec l'intention de remettre ces sirops sur le marché quelques jours avant que les premiers gallons de sirop nouveau soient parvenus sur le marché de Montréal.

L'approvisionnement de sucre paraît très faible mais la demande n'est pas forte.

Les prix se maintiennent fermes et l'on ne prévoit pas de changement dans l'état du marché.

Ceux qui croient connaître les secrets de l'avenir partagent diverses opinions quant aux prévisions concernant la prochaine récolte de sucre et de sirop d'érable. Quelques-uns prédisent une récolte abondante et d'autres prétendent que l'hiver n'est pas assez rigoureux pour que le printemps soit bon pour les sucriers, d'autres enfin, et ce sont peut-être les plus sages, sont d'avis que l'hiver n'a pas grand chose à faire dans la récolte du sucre et du sirop et l'abondance de la coulée dépend plutôt des gelées et des dégèles qui se succèdent plus ou moins régulièrement pendant la période des sucres.

ANIMAUX VIVANTS

Le marché des animaux vivants a été un peu plus faible que la semaine dernière. Les arrivages ont été plus forts.

Il y eut en vente 1280 bêtes à cornes, 967 veaux, 3889 porcs et 187 moutons et agneaux.

La semaine dernière il n'y avait que 758 bêtes à cornes, 667 veaux, 3060 porcs et 165 moutons et agneaux.

Pendant la semaine correspondante l'an dernier il y eut sur les deux marchés de Montréal 951 bêtes à cornes, 669 veaux, 3634 porcs et 123 moutons et agneaux.

Le nombre des bêtes à cornes passées dans les cours pour l'exportation s'est élevé cette semaine à 1130; la semaine dernière il n'était que de 610; l'an dernier pendant la même semaine il y en eut 1566. De sorte que le nombre des animaux mis en vente sur les deux marchés de la semaine a été supérieur à celui de la semaine dernière ainsi que celui de la semaine correspondante l'an dernier.

Quant aux animaux passés pour l'exportation, ils ont été plus nombreux que la semaine dernière, mais moins nombreux que l'an dernier.

LAIT CONDENSÉ
EAGLE BRAND
de Borden
--est simplement du lait de vache pur, provenant de troupeaux éprouvés, conservé par le sucre granulé, une partie de l'eau naturelle du lait ayant d'abord été enlevée.

GRATIS
Ecrivez à The Borden Co. Ltd. Montréal, pour leur précieux Livre du Bien-être de Bébé. E1627

RÉFLEXION DE BOHÈME

Un bohème qui a une certaine somme à toucher dans une maison de banque, est obligé d'aller se faire payer à une caihhe située au sixième étage.

"Mon Dieu! dit-il en grimpant, que c'est haut!

Pourvu que ce ne soit pas une façon de dire que la maison a suspendu ses paiements.

* * *

Nous n'avons pas le droit de rendre misérables ceux que nous ne pouvons rendre bons.

* * *

On ne peut être juste si on n'est humain.

* * *

Quand vous voulez connaître ce que Dieu sent, écoutez le battement de votre coeur et ajoutez-y l'infini.

LACORDAIRE

* * *

Etre jeune, c'est ne pas juger la bataille perdue parce que nous sommes blessés, ne pas douter de la cause en doutant de soi.

RENE BAZIN

LE CARACTÈRE PAR LA FUMÉE

L'homme qui fume posément en tirant avec régularité les bouffées de sa cigarette, est un homme pondéré, méthodique et sûr.

Celui qui fume comme une locomotive, est, au contraire, un brouillon sans modération un prodigue et un casse-cou.

Celui qui rallume sa cigarette éteinte est un avare et un indélicat.

Celui qui fume en regardant les volutes de sa fumée est un rêveur et un sentimental.

Celui qui fume par le nez est un batailleur et un joueur.

Celui qui garde, en fumant, sa cigarette au coin des lèvres, est un malappris.

Celui qui la tient entre le pouce et l'index est un dilettant qui saura apprécier les qualités de sa femme.

Celui qui la tient entre l'index et le troisième doigt est un poseur et un ignorant.

Quant à celui qui coupe son cigare comme un bâton de réglisse... c'est un distrait.

Celui qui fume la pipe est un égoiste, mais celui qui ne fume pas du tout peut être pire encore, car il est sans défaut, et l'on sait que les plus petits défauts forment très souvent les grandes qualités.—"Le Tavac" (Anvers).

SAINTE-CLOTILDE DE HORTON

M. Lester Joyal de Duluth a passé quelques jours chez M. le Dr Chs Lemaire.

—Mme Norbert Fortier est allée aux Trois-Rivières chez sa fille Mme J. Grenier.

—M. et Mme Hermann Martel de La Baie du Febvre, est en promenade au presbytère.

—M. Chs Rousseau est de retour d'un voyage à Montréal et Pierreville.

Tabac Mon Jardin
Fort pour les Hommes Forts

Le coupon inclus dans chaque paquet vous donne la chance de gagner $5.00

10¢ le paquet

M. J. 1

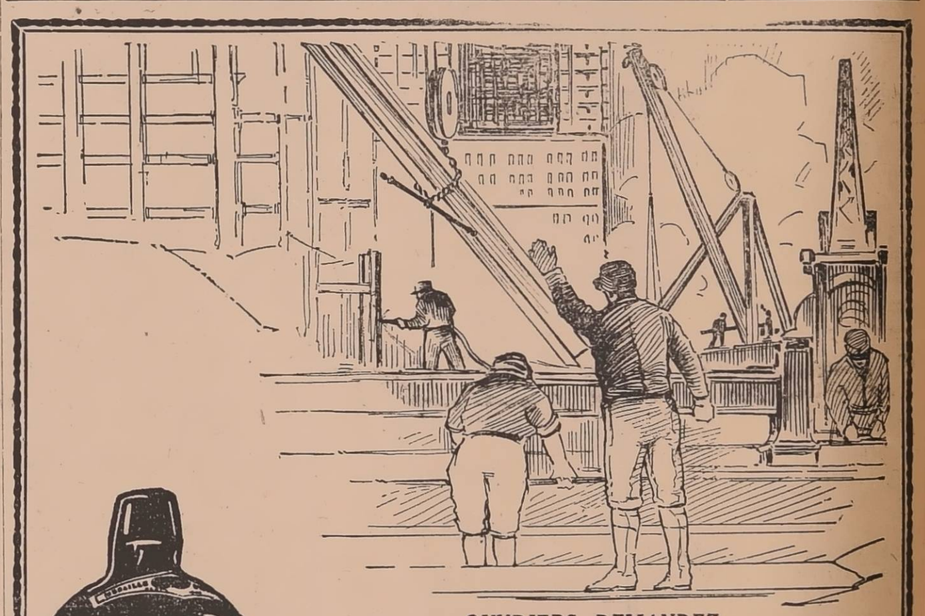

OUVRIERS, DEMANDEZ
Gin Canadien
Melchers
Croix d'or
La Boisson des Canadiens

Fabriqué à Berthierville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement Fédéral.

Le Gin le plus pur qui existe. Rectifié quatre fois, vieilli en entrepôt pendant des années.

TROIS GRANDEURS DE FLACONS
Gros: - 40 onces $3.65
Moyens: - 26 onces $2.55
Petits: - 10 onces $1.10

Distillerie à Berthierville
MELCHERS DISTILLERY CO., LIMITED - MONTREAL

CIGARES CHECK 5¢
Chaque bouffée, un délice.

LES PENSIONS DE VIEILLARDS AU COMMUNES

L'hon. Peter Heenan, ministre du travail, a présenté le projet de loi, pourvoyant une pension aux vieillards. — Les conservateurs critiquent la loi telle que proposée.

COLLABORATION

OTTAWA, 17. — Le bill des pensions de vieillesse qui était encore devant la Chambre des Communes au moment de la dissolution de 1926 a été réintroduit par l'honorable M. Peter Heenan, ministre du Travail.

L'honorable H. Hugh Guthrie, Chef de l'Opposition, ouvrit le débat sur ce projet de loi. "Les membres conservateurs ont admis l'an dernier", dit-il, "le principe des pensions de vieillesse, mais ils n'ont pas tout approuvé le bill. Il n'y eut pas de division à la dernière session sur cette loi quand elle fut soumise à la Chambre, mais malgré cela, au cours de la dernière lutte électorale, les conservateurs furent accusés de s'être opposés à cette loi des pensions de vieillesse.

"La position du parti conservateur est la suivante: Nous préférons un plan fédéral qui s'appliquerait à toutes les parties du Dominion et dont les frais seraient supportés par le Trésor fédéral. Si vous faites cela, vous aurez quelque chose qui ressemblera à une véritable mesure de pensions. Selon les probabilités, le plan actuel ne devait pas donner satisfaction. Il est fondé sur un mauvais principe. Il n'est rien moins qu'un ordre du gouvernement fédéral à lancer ce plan. Si Ontario et Québec décident de ne pas y participer, et si une ou deux autres provinces l'adoptent alors Ontario et Québec devront payer leur contribution à une organisation à laquelle ces deux provinces ne participeront pas.

"Est-ce que cela n'est pas imposer sa volonté? Le gouvernement gaspille le temps de la Chambre et provoque de vaines espérances de soulagement chez les vieillards et les indigents qui n'obtiendront qu'un secours tardif, s'ils en obtiennent.

"J'estime par exemple qu'il en coûtera à la Nouvelle-Ecosse entre six à sept mille dollars par année pour participer à ce plan. Ce montant représente presque toute l'augmentation des subsides recommandée par la commission Duncan."

Le ministre du Travail donna alors lecture de la correspondance échangée avec les gouvernements provinciaux, et prétendit que ces lettres indiquaient nettement l'intérêt porté par ces gouvernements à la proposition soumise.

"Je crois', dit M. Heenan, "que le plan projeté est le meilleur, du moins pour le moment des provinces, mais des municipalités en leur permettant de partager dans le coût des dépenses nécessaires pour venir en aide aux vieux pionniers et aux indigents."

M. G. R. Geary conservateur, de Toronto-Sud, déclara à son tour:— "On n'a jamais douté de l'intérêt porté par les conservateurs au plan des pensions de vieillesse. J'ai personnellement approuvé la chose dans la dernière Chambre, mais je crois que le plan proposé par le gouvernement ne va pas assez loin. Je crois plutôt en un plan par lequel le gouvernement du Canada assumerait toute la responsabilité financière, et je pense que de cette manière, il serait possible de mettre en action une organisation susceptible de très bien fonctionner. Si le gouvernement ne veut pas remodeler son bill pour en faire un plan absolument fédéral, en l'absence du plan meilleur que je suggère, je voterai pour le bill présentement devant la Chambre."

M. G. C. Coote, fermier-uni, de MacLeod, dit ensuite qu'il avait confiance en un plan fédéral, mais qu'en 1925, les membres conservateurs avaient déclaré que le fait de supporter un tel plan n'était que "jouer pour la galerie."

"Toutefois", ajouta-t-il, "je suis prêt à supporter le bill que nous avons devant nous."

M. J. E. Fontaine, libéral de Hull, parlant en français appuya la loi des pensions de vieillesse et attira l'attention de ses collègues sur les pensions payées aux juges aux fonctionnaires publics, et sur celles payées par des compagnies à leurs employés

M. R. E. Ryerson, conservateur, de Brantford, fit remarquer qu'il avait inscrit sur le feuilleton de la Chambre une résolution favorisant un plan fédéral de pensions. "Je crois," dit-il, "que le sentiment public est fortement en faveur d'un plan allant plus loin que celui qui est actuellement préposé."

LA FILLE DU GRAND CHALIAPIN SE TRANSFORME EN UNE COMMIS

New-York. — Se déclarant fatiguée du monde musical dans lequel son père occupe une place si enviée, et voulant vivre dans une indépendance financière, Stella Chaliapin, âgée de 23 ans, fille de Feodore Chaliapin, ancienne basse à l'Opéra Metropolitain, s'est engagée comme vendeuse dans un magasin à rayons de la 5ième avenue. Elle est l'une des dix enfants du fameux artiste russe.

RECORD DE LA SUN LIFE ASSURANCE

Plus de $265,000,000 d'affaires. — le plus fort montant d'assurance-vie enregistré par une compagnie canadienne. — Ont été payées.

PROGRES INOUI

MONTREAL, 9. — Le plus fort, montant d'Assurance-Vie qui n'ait jamais été inscrit par une Compagnie canadienne — plus de 265 millions de dollars d'affaires payées, constitue le record que la Sun Life Assurance Company of Canada vient d'établir pour 1926. A chaque année, cette institution franchissait une nouvelle étape dans l'histoire de l'Assurance-Vie canadienne, et aujourd'hui, ses assurances en cours se chiffrent à un billion et quart. Les affaires de cette Compagnie internationale sont près de cinq fois plus importantes aujourd'hui qu'elles étaient il y a onze ans, tandis que son actif s'est accru dans la même proportion.

La confiance dans le développement de l'industrie aux Etats-Unis est un trait du rapport financier de la Sun Life of Canada, présenté à la 56ème Assemblée Annuelle tenue ici au Siège Social. Près de cent cinquante millions de dollars ont été placés en obligations, en actions privilégiées et communes des Institutions américaines. Le plus important placier individuel au Canada figure dans ce montant pour plus de vingt-quatre millions de dollars placés en 1926. Cela s'explique par le fait que la Sun Life qui opère dans diverses parties du monde, étend maintenant ses activités aux Etats-Unis et veut participer au développement futur du pays sud du Dominion.

Le président T. B. Macaulay qui complétera cette année son cinquantième anniversaire avec la Sun Life occupait le fauteuil à l'Assemblée Annuelle de ce jour. Il fut démontré que la Compagnie avait en 1926 accompli son plus remarquable avancement depuis l'origine de ses opérations en 1871. Ce rapport financier fait voir combien la Sun Life est étroitement liée au développement et au progrès de l'Industrie en Canada et aux Etats-Unis. Les activités de la Compagnie sont universelles et, tous les ans, son organisation prend un nouvel essor et une nouvelle impulsion. Durant l'année qui vient de clore, elle fut particulièrement active au Etats-Unis, où elle inaugura plusieurs divisions nouvelles.

L'histoire racontée par la Sun Life est impressionnante. Ses chiffres sont imposants et ses augmentations deviennent, chaque année, plus importantes. La puissance de la Compagnie est presque illimitée. Son excédent non réparti s'élève maintenant au-délà de $34,000,000, déduction faite du fonds de contingence de $11,000,000. Ce qui représente pour l'année écoulée une augmentation de plus de $5,000,00 sur l'excédent non réparti et de $1,000,000 sur le fonds de contingence. La Compagnie conserve par là l'honneur qu'elle a depuis plusieurs années d'être la plus puissante compagnie de l'Empire britannique faisant l'assurance-vie. Elle est une institution financière — Le plus gros placier de fonds individuel du Canada — dont les Canadiens ont raison d'être fiers. Son actif accuse pour l'année une augmentation supérieure à $42,000,000, portant l'actif total à près de $350,000,000. Le progrès remarquable et la puissance énorme que dénote chaque détail du rapport sont sans doute, réjouissants, mais probablement qu'aucun item n'apportera autant de satisfaction aux détenteurs de police de la Sun Life que la déclaration annonçant, pour la septième année consécutive, une augmentation dans l'échelle des bénéfices qui leur sont accordés. A ce sujet, il convient de noter que depuis 1920, le chiffre des assurances en vigueur s'est augmenté de deux fois et demie, mais que la somme payée ou répartie aux détenteurs de contrat s'est accrue, pendant la même période, de cinq fois et demie.

Depuis son organisation, la Sun Life a payé la somme de $257,816,000 tant aux détenteurs de police eux-mêmes qu'au bénéficiaires pour sinistrés, assurance mixtes échues etc. Pendant l'année qui vient de finir, une somme de près de $40,000,000 a été payée, dont plus de $27,000,000 aux détenteurs de police eux-mêmes. Les bénéfices payés ou répartis, pendant la même période, se sont élevés à $9,235,526,80.

Le revenu total accuse pour l'année, un gain de près de $10,000,000 atteignant par là, pour la même période, le chiffre approximatif de $79,000,000.

Le taux moyen d'intérêt réalisé, qui était de 6.41 pour cent en 1925, s'est aussi élevé à 6.69 pour 1926.

Parlant des placements de la Compagnie, le Président Macauly, dans le rapport des administrateurs, s'exprime ainsi.

"La haute qualité et le caractère lucratif de nos placements ont été une fois de plus démontrés. Comme résultat de la baisse générale persistante dans les taux d'intérêt et de l'état industriel satisfaisant, il s'est produit une nouvelle hausse dans les valeurs sur le marché de nos obligations à longue échéance et de nos actions privilégiés ou autres. L'évaluation de nos valeurs faite par le Département d'Assurance du Gouvernement indique que l'excédent de la valeur marchande sur le prix coûtant s'est accentué pendant l'année, de $6,894,266.26. En outre, la somme de $1,729,364,52 a été réalisée, comme profit net, du fait du rachat ou de la vente d'obligations municipales ou autres valeurs ayant acquis une plus-value considérable. Le taux d'intérêt réalisé sur l'actif investi seul s'est aussi élevé au chiffre de 6.69 pour cent, comme résultat des augmentations substantielles de dividendes, bonis et privilèges relatifs aux actions qu'a reçus la Compagnie en rapport avec plusieurs de ses valeurs en portefeuille.

On peut juger de la qualité des placements figurant à l'actif par le fait que sur 99.55 pour cent des obligations et 99.72 pour cent des actions privilégiées, pas un seul dollar d'intérêt ou de dividende fut en retard d'un seul jour. Les dividendes actuellement encaissés sur nos actions communes excèdent de beaucoup ceux qui étaient payables sur ces mêmes valeurs lors de leur acquisition.

L'accroissecent remarquable de la Compagnie dont le chiffre des Assurances inscrites en 1872 atteignait à peine un million et qui, en 1926, s'élevait à plus de deux cent soixante-cinq millions de dollars d'affaires avec primes payées, est en vérité une merveilleuse histoire de progrès et d'administration perspicace. Le petit tableau ci-dessous expose avec limpidité l'histoire d'une institution canadienne qui est aujourd'hui classée au rang des premières institutions financières.

Accroissement de la Sun Life.

Assurances inscrites avec primes acquittées en douze mois.		Totalité des Assurances en cours.
1872	$ 727,350	
1881	1,955.010	
1891	5,343,883	
1901	10,834,298	
1911	26,436,781	
1916	42,772,296	
1921	90,030,035	
1926	265,889,546	$ 1,064,350
Actif		
$ 96,461		5,010,156
536.960		19,436.961
2,885.571		62,400,931
11,773.032		164,572,073
43,900,885		281,434,699
82,942,996		536,718,130
129,372,127		1,256,490,110
345,251,714		

PREVISIONS BUDGETAIRES POUR 1927-28

L'hon. J. A. Robb vient de déposer ses prévisions budgétaires pour l'année fiscale 1927-1928 au montant de $354,259,413. — On dépensera $6,440,500 pour l'agriculture, une augmentation de $638,000.

LES PECHERIES

OTTAWA, 17. — Des prévisions budgétaires pour 1927-28, se chiffrant à $354,249,413 ont été déposées sur la table de la Chambre des Communes, par l'hon M. J. A. Robb, ministre des finances. Comparées au total des appropriations pour la présente année fiscale, elles représentent une augmentation de 16,634,347 suivant le sommaire officiel. Cette augmentation est due principalement à la nécessité d'adopter cette année une nouvelle base de comparaison. Un quart des crédits généraux de 1926-27 fut voté avant la dissolution et les exigences courantes après la dissolution furent couvertes par des mandats du Gouverneur-Général. Lorsque la chambre fut convoquée au mois de décembre dernier, les montants prévus dans les estimés généraux moins les subsides intérimaires et les mandats du Gouverneur-Général, furent votés. Des crédits supplémentaires pour l'année courante, se chiffrant à $8,005,893, ne furent pas passés et par conséquent ne figurent pas dans la comparaison. Par conséquent les crédits ont été comparés avec le total des crédits principaux et supplémentaires. Si la pratique établie avait pu être suivie,, dans ce cas, l'augmentation sur l'année courante n'aurait été que de $482,168.

Les charges autorisées par statut se totalisent à $153,455,582 les obligations de guerre, comme pensions, rétablissement civil des soldats, colonisation monuments et cimetières de guerre, etc., se chiffrent à $48,549,280, ce qui forme un total de $202,004,862, ou 57 pour cent, ou $152,254,551 pour les autres services publics.

Les prévisions pour l'intérêt de la dette publique sont de $128,722.643 soit une diminution de $1,404,008. Cette diminution est due au rachat d'obligations au total de $40,000,000 échues en 1926 et payées avec le surplus du revenu.

Les pensions payables et attribuables à la Grande Guerre sont estimées à $37,000,000, une augmentation de $1,000,000 principalement due à des jugements rétroactifs.

Les autres services qui accusent des augmentations sont les suivants:

Administration civile	$ 316,336
Agriculture	638,000
Santé	128,600
Défense nationale	3,375,657
Services fluviaux et océaniques	903,890
Serv. des phares et des côtes	220,270
Pêcheries	186,300
Subsides aux provinces	141,587
Indiens,	303,070
Police Montée	237,166
Douanes et Accise	323,811
Bureaux de Poste	336,885
Capital	2,516,358
Chemins de fer et Canaux, Travaux publics, capital	374,760

Les principales diminutions sont les suivantes:

Immigration et colonisation	$ 115,972
Chemins de fer et Canaux, revenu	200,232
Subsides pour les postes	335,205
Réétablissement civil des soldats	533,000
Divers	1,896,965
Commerce	114,493

Un total de $6,440,500 est prévu pour l'Agriculture, soit une augmentation de $638,000. Les crédits des fermes expérimentales sont accrus de 160,000, l'hygiène animale voit son chiffre augmenté de $250,000 et la somme prévue pour la mise en vigueur de la loi pour la destruction des insectes, etc., est augmentée de $275,000. Un montant de $50,000 est prévu pour le congrès avicole mondial qui sera tenu à Ottawa au mois de juillet prochain.

Le total des prévisions pour la Défense Nationale atteint $15,914,462, augmentation de $3,375,627. Cette augmentation renferme les sommes additionnelles suivantes:

Services des cadets	$100,000
Serv et travaux du génie	237,900
Magasins généraux	217,799
Mil act non permanente	424,300

Le chiffre prévu pour les services navals est de $1,725,000 augmentation de $225,000. Le service aérien absorbe $3,982,233, soit une augmentation de $2,092,233, qui renferme une somme additionnelle de $675,694 pour les opérations aériennes et l'entrainement, et $1,416,539 pour diverses opérations à conduire pour d'autres services administratifs, comme la protection des forêts, l'arpentage la surveillance des pêcheries, etc.

Les dépenses de capital pour les chemins de fer et canaux renferment $5,130,000 pour le chemin de fer de la Baie d'Hudson, soit une augmentation de $2,130,000, et $14,500,000 pour le canal de Welland, soit une augmentation de $500,000.

Dans les dépenses de capital pour travaux publics entrent un montant de $500,000 pour un nouvel édifice du gouvernement à Ottawa, et $600,000 pour expropriation de propriétés à l'ouest du bureau de poste d'Ottawa.

Une somme de $850,000 est prévue sous la rubrique du service fluvial et océanique pour établir un service de surveillance qui étudiera les conditions de la navigation dans les détroits et la baie d'Hudson.

Un montant de $1,675,000 est affecté aux pêcheries, soit une augmentation de $186,300. Les crédits de la pisciculture sont accrus de $120,000.

Les prévisions pour la protection des forêts sont augmentées de $80,000, et celles des Parcs Nationaux, de $66,500.

Dans l'item divers, on enferme $130,000 pour l'ambassade du Canada à Washington, et $10,000 pour une conférence fédérale-provinciale.

L'HOMME BIEN ÉLEVÉ

L'homme bien élevé sait que le soin de soi-même est au corps ce que l'amabilité est à l'âme. Et comme il sait aussi que le but de la politesse est, avant tout, de plaire à ses semblables, il évite tout ce qui pourrait choquer leurs regards, soit dans sa personne, soit dans ses vêtements, soit dans son maintien.

Dans sa personne, il est toujours d'une exquise propreté. Il prend régulièrement de grands bains, plus souvent des bains de pieds; grâce à sa toilette de chaque jour, il a des mains soignées, des ongles ni trop longs ni trop courts, des oreilles, une bouche et des dents particulièrement bien tenues. Ses cheveux et sa barbe, s'il la porte, sont aussi d'un entretien irréprochable. S'il ne porte pas la barbe, il se rase tous les deux ou trois jours, au moins. Toutefois n'a pas recours à certaines recherches, telles que l'usage des parfums: homme qui se parfume fait douter de l'élévation de son esprit, non moins que de la virilité de son caractère.

Une opération délicate, c'est de savoir se moucher, tousser, cracher, éternuer en compagnie. Quand il est obligé de satisfaire à ces tristes nécessités de la nature, l'homme qui sait vivre fait en sorte de n'être pour personne un sujet de gêne ou de dégoût. Il salue silencieusement la personne à qui il arrive d'éternuer en sa présence. Dans le bon vieux temps, on disait: Dieu vous bénisse! en souvenir, dit-on, d'une épidémie qui ravagea autrefois l'Europe, et qui avait pour premier symptôme l'éternuement. Mais que dire de ceux qui toussent ou éternuent bruyamment, baillent à bouche déployée, crachant à terre, ne sauraient se moucher sans imiter la trompette, et regarder ensuite dans leurs mouchoirs? Pour achever le tableau, il ne leur manquerait vraiment plus que de se porter les doigts au nez, de se ronger les ongles, de se gratter la tête, de s'étirer les cheveux ou de friser la moustache, en guise de passe-temps!

Autant que la civilité, le sentiment de la dignité et le respect de soi-même préservent l'homme bien élevé de toute mauvaise habitude et de toute négligence, non seulement dans sa personne, mais encore dans ses vêtements.

Il s'habille d'une manière conforme à son rang et à sa fortune. En fait de mode, il s'en rapporte au vieux proverbe: "Ne soyez jamais le premier à la suivre, ni le dernier à la quitter." Il se garde bien d'imiter les sots en portant un costume qui soit remarqué ou en paraissant attacher de l'importance à la coupe d'un habit. Il n'ignore pas qu'un peu de sévérité dans la tenue sied merveilleusement à l'homme; mais s'il évite la coquetterie qui le rendrait ridicule, il ne se défie pas moins de tout désordre dans ses vêtements. Un chapeau usé, des souliers malpropres, un habit taché, du linge douteux sont autant de choses qui préviennent mal en faveur de celui qui les porte. Une opinion s'est faite dans la mode que la malpropreté est conduite. Les honnêtes gens la bannissent sévèrement de leur commerce parce que ni les occupations, ni la pauvreté ne la sauraient excuser.

Aussi, l'homme qui se respecte, a-t-il soin de laisser aux vieillards et aux infirmes le besoin d'aisance qui consiste à rester même chez soi, en habits négligés. Evitant tout excès, il en tient à l'avis de Cicéron: "Dans habillement comme en toutes choses, un sage milieu est ce qu'il y a de plus convenable."

Que dire du maintien de l'homme bien élevé?

Le maintien consiste dans les diverses attitudes que prend le corps humain. Debout l'homme de bon ton tient son corps droit, mais sans raideur ni rien de ce que rappelle un soldat sous les armes. Assis, il prend tout de suite une position à la fois modeste et aisée, évitant de se remuer sur son siège, de se jeter à la renverse, de s'accouder, de se croiser les pieds, et surtout les jambes. Sa démarche est pleine d'une aisance qui exclut toute affectation. L'affectation dans la pose du corps annonce toujours quelque défaut moral: la raideur dévoile un caractère hautain; le laisser aller est un signe de nonchalance et de paresse.

Les manières gaies, vives et même un peu résolues, vont bien aux jeunes gens, mais à une condition expresse: c'est qu'ils se gardent des airs fanfarons et effrontés. L'homme grave doit conserver dans tout son extérieur cette mesure, cette noblesse, cette courtoisie qui charme et qui prévient tous les coeurs bien nés. Autant un air renfrogné inspire de l'éloignement, autant un extérieur agréable attire la bienveillance et la sympathie.

Un ancien auteur assure que, pour posséder le bon ton, c'est-à-dire pour être un homme vraiment bien élevé, il faut joindre aux agréments de la tenue et du maintien certaines dispositions heureuse du corps, une expression gracieuse du visage, une éloquence du regard, et dans toutes ses actions comme dans toute sa personne, une aisance et une grâce qui fasse de ce privilégié de la nature un ensemble accompli.

Enfin la société de l'homme bien élevé n'est pas seulement agréable et pleine de charmes; elle est, de plus salutaire à ceux qui ont l'avantage d'en jouir. Autant la mauvaise compagnie peut être funeste, autant est heureuse l'influence qu'exerce la société des gens de bien.

(R. P. Ligonnet: **Petit Traité de Politesse.**)

LE PROBLÈME SOCIAL

Ces diverses études sont présentées au public par notre économiste national. M. Edouard Montpetit. Tous ceux qu'intéressent ces problèmes se doivent d'en prendre connaissance.

C'est une tentative de réaction contre l'apathie et l'individualisme qui nous rongent. La nécessité de l'association est démontrée avec circonspection, car c'est là que l'ouvrier pourra apporter ses justes revendications obtenir le redressement de ses griefs légitimes, ainsi que de meilleures conditions de travail. L'expérience a prouvé en tous pays que l'intervention exclusive de l'Etat dans ce domaine de la législation sociale n'est pas désirable, quelque louables que soient les intentions des législateurs. Il y faut la coopération privée ou collective pour atteindre des résultats satisfaisants, comme la petite Belgique l'a si bien enseigné au monde. A nos ouvriers de le comprendre et de s'unir.

Le volume est à lire et les idées que l'auteur émet méritent de devenir réalités concrètes pour le plus grand bien de nos classes moyenne et inférieures, et partant de la population en général, puisque la prospérité et le bonheur d'une nation sont conditions résultantes de l'aisance matérielle des classes ouvrières, "car la chaine n'est jamais plus forte que le plus faible de ses chaînons."

Prix $1.00.

Librairie d'Action Française Ltée.

1735 rue Saint-Denis,

Montréal.

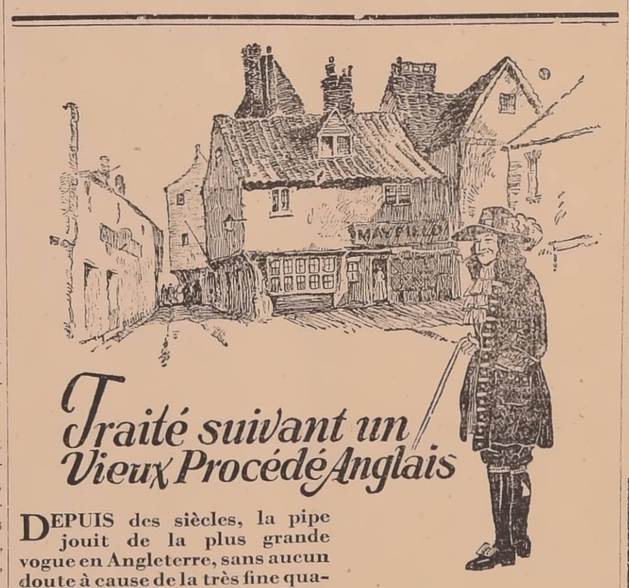

Traité suivant un Vieux Procédé Anglais

DEPUIS des siècles, la pipe jouit de la plus grande vogue en Angleterre, sans aucun doute à cause de la très fine qualité du tabac en ce pays. Vous pouvez maintenant vous procurer au Canada, au même prix que les tabacs ordinaires, le meilleur tabac de Virginie—traité suivant un procédé anglais—qui, dès la première bouffée, nous en avons la conviction, vous fera trouver en votre pipe la façon la plus délicieuse de jouir du tabac. Essayez un paquet de Mayfield.

HACHE GROS POUR LA PIPE ET FIN POUR ROULER DES CIGARETTES

Les paquets contiennent des certificats échangeables contre des paquets de Cartes à Jouer.

ROCK CITY TOBACCO CO., LIMITED QUEBEC My 6

MAYFIELD
Tabac à Fumer

Tabac ROSE QUESNEL 10¢

Exempt de Nicotine—ne fatigue pas les nerfs—Toujours la même qualité depuis 25 ans.

Télép. 73
P. LUC. HELIE
Médecin
Chirurgien
83 RUE BROCK
DRUMMONDVILLE

J.-HENRI HOUDE
J.-EMERY HOUDE
Arpenteurs-Géomètres
(Nicolet)
A Drummondville tous les lundis.
Bureau :
HOTEL MANOIR
Drummond

J. A. GENDRON
Assureur
Feu-Vie-Accidents
BUREAU
Coin Brock & Bérard

Nap. Garceau, C. R.
G. Ringuet, C. R.
Garceau & Ringuet
AVOCATS
28 RUE HERIOT Tél. 82
Bâtisse de L'Union St-Joseph
Drummondville, Qué.

Résidence: 78 BROCK
B. P. 218 Téléphone No. 27
Dr Jos. Garon
Drummondville, Qué.

Joseph Marier
AVOCAT, C. R.
Drummondville, Qué.
Téléphone No. 70

F. H. ROBINS
NOTAIRE
DRUMMONDVILLE
BUREAU
Edifice du Téléphone

Pour Votre Carnet

Si vous avez de la visite, une naissance ou une mortalité chez vous, dites-le immédiatement au rédacteur de "LA PAROLE"

Bureau .
163, rue Hériot

H.-E. ST-SAUVEUR
Agent-Général
de la
Crown Life Ins. Co.
SAINT-LUCIEN
Cté Drummond

Tél. No 65.
Dr J. E. Précourt
Chirurgien-Dentiste
Diplôm édepuis 15 ans.
Spécialité: Extraction des dents sans douleur
No 66 RUE HERIOT
DRUMMONDVILLE

CHIRURGIEN-DENTISTE
Téléphone 111 Heures: 9 hrs a. m. à 9 hrs p. m.
Extraction des dents sans douleurs
Docteur M. Lafontaine, L. C. D.
CHIRURGIEN-DENTISTE
—— Méthodes Modernes ——
94 RUE HERIOT, DRUMMONDVILLE, Qué.

W. MOISAN
Notaire
Etude : 30 Hériot
Drummondville, P. Q.

NOTAIRE
Argent à prêter Règlement de Succession
P. Péloquin
NOTAIRE
173, rue Lindsay
DRUMMONDVILLE

Tabac à Pipe Master Mason
en **Palettes** *ou en* **Paquets**
Fait de tabac Burley très savoureux et très doux.

Concert Annuel de l'Harmonie de Drummondville

Mars nous apportera une fête artistique choyée de tous: le concert annuel de "L'Harmonie de Drummondville."

L'annonce de ce régal musical est toujours accueillie avec joie et le public répond à cette invitation, sympathique, nombreux et enthousiaste.

Du programme, nous ne dirons qu'un mot aujourd'hui. Il sera composée comme d'habitude, composé de pièces de choix, d'une haute valeur comme oeuvres et d'un fini remarquable comme exécution.

Les pièces de résistance seront: Une ouverture intitulée "Jeanne Maillot, "The Flatterer" de Corvers, et la sextete Lucia di la Mermoor."

Notre artiste cornettiste, M. Rafael Nolet jouera "Airs variés" de Guelles, morceau d'une grande beauté et qui recevra de M. Nolet une brillante exécution.

"L'Harmonie de Drummondville jouera aussi "Stars and Stripes" de Sousa.

Le programme de cette soirée comporte en plus, la désopilante comédie de Eugène Labiche, "Un jeune homme pressé", interprétée par MM. Gaston Brodeur, Hervé Dionne et René Surprenant. Direction artistique, C. H. Lalonde, C. R. Ce sera la note gaie de la soirée, note d'agrément qui enjolivera les harmoniques du programme musical, qui sera sous le contrôle de la baguette magique du professeur Léon Ringuet.

Le théâtre Rialto sera donc comble mardi, le 10 mars pour rendre hommage d'abord à nos musiciens qui ont pratiqué sans relâche durant de longues soirées, et pour témoigner notre admiration ensuite envers notre corps de musique, l'un des mieux organisé et des plus brillants de la province.

Ces hommages, cette admiration, nous les devons bien à "L'Harmonie de Drummondville". Que de belles heures elle nous a fait vivre l'andernier, lorsque, groupés près de notre charmant bocage, au cours des soirs enivrés des senteurs du printemps, ceux chargés de la saveur parmée des prés en maturité, elle nous venait, comme en une pluie d'or, d'abondantes notes joyeuses ou mélancoliques. Que de moments exquis n'avons-nous pas passés à savourer les mélodies dont elle emplissait l'air aux grands jours de fête, s'unissant à l'allégresse qui montait des coeurs.

Si l'Harmonie de Drummondville a su faire la joie de nos belles soirées printanières et estiales; si elle a été la vie, le mouvement, l'âme de nos fêtes nationales, faisons-nous un devoir d'aller dire merci à ces membres, jeudi soir le 10 mars.

Nous publierons, le 3 mars, le magnifique programme qui sera présenté à notre intention et que nous nous tous applaudir avec la sincérité qu'appellent le beau dévouement l'habileté de nos amis de "L'Harmonie de Drummondville."

Camille Duguay.

LE ROUET

Pour vous petit frère !

Pensivement et sans hâte P.. suivait la rue X... lorsque soudain son regard se fixa et une légère rougeur couvrit son visage. Parmi la foule des passants une femme vêtue de noir, venait au devant de lui. Elle s'avançait avec un sourire des yeux plutôt que des lèvres et le coeur de P.., un coeur vieux de 40 années, pourtant se mit à battre plus vite. Quand ils furent tout près l'un de l'autre, leurs mains se tendirent un peu timidement. Sous les paroles qu'ils échangèrent, il y avait la gêne de se retrouver si vieillis.

Pour échapper aux coudoiements des passants, ils abritèrent un moment dans l'enfoncement d'une porte Comme l'heure et le lieu étaient peu faits pour réunir deux fiancés de jadis!!!.

Un brouillard d'octobre tombait avec la nuit commençante. Toute cette obscurité entouraient les amoureux d'autrefois attristaient leur entrevue de hazard, la première depuis tant d'années...

Sous la porte banale, où ils s'étaient refugiés, P.. considérait le visage pâle, la toilette pauvre songeait que cette créature triste s'appelait M..) et que ce nom autrefois trouvé gracieux lui comunait bien peu à présent.

Quand ils se séparèrent ainsi l'affectueux serrement de mains de deux amis, il était convenu que P... viendrait le lendemain, passer quelques heures avec M... causer de la jeunesse enfuie et des parents disparus. M... l'avait quitté, avec un dernier sourire et comme au temps lointain ou il l'aimait il se retourna pour la suivre des yeux. Mais bientôt elle se perdit dans la brume et P... reprit sa route, triste, comme si toute la mélancolie du soir lui fut soudain soudée sur le coeur..)

Le lendemain P... s'achemina vers la rue où demeurait M... il marchait de son pas lourd et reconnu la demeure d'autan... Il se revoyait par les soirées d'été reconduisant M... jusqu'au domicile paternelle, puis de beaux dimanches passaient dans sa mémoire. Dimanches d'hiver, plus doux encore peut être, passé au coin du feu. N'était-ce pas un dimanche qu'il aurait apporté à sa fiancée, comme présent d'anniversaire, un petit rouet.

Peu à peu P..) revoyait la journée, un dimanche d'avril, M... toute joyeuse, assise devant le rouet, s'essayant à filer. Ne s'était ils pas alors penché vers elles, ne lui aurait il pas dit très bas qu'ils fileraient sur ce rouet, le fil blanc de leur amour et de leur bonheur, le fil qui ne se romprait jamais...

Où était maintenant la promesse lointaine? Les fiançailles, trop longues auraient fini par se rompre et des volontés de famille auraient interrompu le roman. Sans doute ne peut-on échapper à sa destinée, puisqu'après vingt ans les fiancés d'autrefois se retrouvaient sur la route obscure de la vie. Lui, veuf après deux ans de mariage sans joie; elle demeurée fille, tous deux vieillis.

Tous deux assis dans le petit salon, de quoi causèrent-ils? ? Du passé de ce qu'avait été la vie pour chacun d'eux, des peines et des devoirs que les années leur avait apportés.

N'était-il pas possible de reprendre à la vie mauvaise un peu de bonheur méconnu jadis, d'achever la route avec la compagne autrefois choisie, puis délaissée? Au lieu de la solitude, plus lourde à mesure que la veillesse arrive, ce serait l'existance à deux.

Oh! pourquoi, n'avoir filé le fil, sur le rouet? ?... et comme il y songeait, au vieux rouet, ses yeux rencontrèrent ceux de M... il vit qu'elle aussi pensait à la promesse menteuse...

Timidement, la pauvre amoureuse prit le fuseau, comme au jour lointain où ils étaient ainsi, attendit la chanson ronronnante que son coeur n'avait pas oubliée, la chanson du fil d'amour qui se déroule...

Mais le vieux rouet demeura immobile... il était brisé. Le fil qui n'avait pas été filé, ni le serait plus jamais. Longtemps, P... et M... demeurèrent silencieux... qu'auraient-ils pu dire? Ils avaient senti a fatalité passer sur eux et sur leurs derniers rêves. Ils n'étaient plus capables de réconquérir le bonheur perdu que la roue brisée ne l'était de tourner et la cruelle évideuse de ses choses les courbait sans une résignation amère et mélancolique...

Mais dans l'ombre et discrètement, des larmes silencieuses d'amoureuse repoussée coulèrent sur la quenouille fanée, autrefois blanche, maintenant grise, si pareille à une chevelure de femme vieillie...

Jeune Rêveuse.

AU COLLÈGE D'ARTHABASKA

"Le Presto" blanchit "Le Rapide".

Le Rapide fut malheureusement blanchi par le Presto. La partie fut très intéressante. Quoique le résultat fut 4 à 0.

Berberi et Poisson se distinguèrent par leur habileté et firent chacun un point. L. P. Houle eut la chance d'en faire deux. Tous les joueurs montrèrent beaucoup d'entrain et ce fut une belle partie.

Le Presto: S. Berberi, N. Beaudoin A. Beaudoin, H. Dubuc, L. Picard, L. JP. Houle, Poisson, N. Paradis.

Le Rapide: V. Cayer, A. Laliberté, E. Levasseur, G. Desilets, A. Grégoire, F. Poisson, G. Charest, G. Boivin, L. Boivin.

Hockey à Warwick.

Notre club d'Arthabaska a remporté dimanche dernier sa 5ème victoire en triomphant du Warwick par 5 à 4

Malgré la rudesse des joueurs de Warwick, et l'avantage qu'ils avaient d'être sur leur terrain, ils n'ont pu triompher.

M. Mailhiot était l'arbitre. La partie fut donc très brutale, mais il n'infligea aucune punition.

Le Club de Warwick viendra reprendre sa revanche dimanche le 20 février sur la patinoire du collège.

Le public est cordialement invité à venir encourager nos jeunes joueurs

ARTHABASKA: R. Monier, R. Leblanc, S. Poitras, B. Houle, R. Roux, E. Roux.

ALIGNEMENT: But 1re Défense, 2e défense, Aile Droite Aile Gauche Centre Subs.

WARWICK: R. Daigle, L. Kirouac, E. Ducharme, W. Mailhot, A. Normand, R. Provencher.

R Beauchesne, Gast. Beauchesne, E. Hamel, A. Gingras, R. Langlois, S. Houle.

Première période: Warwick 1 point Deuxième période: Arthabaska 3 pts Warwick 1 point.

Troisième pé-riode: Arthabaska 1 point, Warwick 2 points, 12 minutes supplémentaires, Arthabaska 1 point.

SAINT-CÉLESTIN

Les 4 milles de gravelage qui restait à faire dans notre paroisse pour compléter la route Victoriaville, Ste Angèle sont terminés moins le détour de 6 arpents à la station qui sera terminé dans deux ou trois jours.

Les 3 milles de chemin à faire en gravier pour compléter la route entre la jonction de la route Victoriaville Ste Angèle et Drummondville terminés certainement cette semaine, alors les deux routes seront gravelées sur tout leur parcours.

À LA RÉDACTION DE NOTRE JOURNAL

Par suite du départ de M. Camille Duguay de la rédaction de "La Parole", ce département sera dorénavant ou du moins jusqu'à nouveaux changements, sous la direction personnelle de M. P. Edmond Rioux, directeur-gérant de "La Parole", Limitée.

M. Adélard Rivard, qui est, depuis quelques mois, du personnel de "La Parole", sera chargé des nouvelles et de l'information en général. On voudra bien s'adresser directement à lui pour tout ce qui concerne cette partie de la rédaction.

La haute rédaction sera faite en collaboration.

Nous donnerons de plus amples détails bientôt.

LE VILLAGE DE L'AVENIR

L'Avenir a failli être la proie d'une conflagration générale dans le cours de la journée de dimanche dernier. Un incendie qui éclata durant durant la grand'messe dans la maison de M. Moise Manseau, a détruit de fond en comble trois maisons et causé des dommages assez lourds à deux autres.

Les trois constructions incendiées appartenaient à MM. Moise Manseau et Alphonse Côté, et la troisième était la propriété de la fabrique. Les deux maisons appartiennent à MM. Archibald Allard et Trefflé Charpentier.

Comme les paroissiens sortaient de l'église, ils aperçurent le feu à la maison de M. Manseau qui se trouvait lui-même à la messe en compagnie de son épouse. En peu de temps un contingent de 500 pompiers volontaires se rendirent sur les lieux et se dévouèrent sans compter pour épargner le reste du village. Le vent qui faisait rage mettait évidemment les maisons avoisinantes fort en danger. Sous la direction de M. Albert Côté, les paroissiens fermèrent la chaine et installèrent la pompe municipale pour combattre les flammes, pendant que d'autres s'employaient à sortir les objets de valeur des maisons avoisinantes. On eut ainsi le temps de sauver le ménage de M. William Ferrier qui habitait la maison de la fabrique et celui de M. Alphonse Côté, les derniers objets furent sortis au milieu d'un tourbillon de flammes et de fumée, car l'incendie s'était communiqué avec la rapidité de l'éclair à la toiture des deux maisons qui étaient entièrement en bois.

Chose remarquable au cours de cette lutte contre le feu, malgré les centaines de personnes qui couraient en tout sens, rivalisant d'ardeur, personne n'a été blessé. Il n'y avait heureusement pas d'enfants dans les trois maisons détruites.

Le travail se continua sans relache jusqu'à la tombée de la nuit, alors que tout danger immédiat semblait disparu. Une quinzaine d'hommes, furent alors engagés avec des traineaux pour charroyer de la neige sur les décombres fumants. Les flammes semblaient apaisées, mais le vent qui soufflait très fort avivait les monceaux de braises qui remplissaient les caves des trois demeures incendiées et de temps en temps d'énormes flamèches soulevées par le vent allaient s'abattre sur les propriétés avoisinantes. Le travail se continua toute la nuit et ce ne fut qu'à 7 heures le lendemain matin que tout danger avait disparu.

Cet incendie qu'il a fallu combattre 20 heures est la plus considérable dont l'Avenir ait jamais été témoin et l'on s'accorde à dire que si le feu avait consumé la maison de M. Allard, tout le village y passait.

Une équipe de pompiers envoyée par M. le maire Moisan de Drummondville fut d'un grand secours aux citoyens de l'avenir.

Les dommages sont estimés à plus de $9000.00

Autres détails.

Un incendie a menacé de détruire de fond en comble une partie du village dimanche le 20 février.

A l'issue de la grand'messe,, les gens aperçurent de la fumée qui sortait de la maison de M. Moise Manseau on courut vitement ouvrir les portes et l'intérieur était tout en flammes, dans l'espace de dix minutes la maison n'était plus qu'un brasier. On ne put rien sauver. Le vent était si violent qu'en un instant les maisons voisines chez M. Alph. Côté et chez M. Verrier étaient en flammes aussi mais on put cependant sauver le mobilier et le linge. La maison et magasin de M. Arch. Allard ont subi des dommages assez considérables aussi, et si à ce moment le vent n'eut pris une autre direction, tout cette partie du village aurait été rasée, car les maisons sont très rapprochées. M. Archibald Allard, a de gros dommages aussi dans le déménagement de son stock en magasin.

Le feu aussi commencé à la maison de M. Trefflé Charpentier mais grâce à la bravoure et au dévouement de plusieurs personnes de la campagne ont pu éteindre avant qu'il ait trop de dommages. M. Charpentier avait été éprouvé par le feu il y a à peine trois ans, leur anxiété était très grande. Une partie des voitures et chevaux des gens de la campagne se trouvaient dans les cours de ces maisons, mais heureusement les gens ont pu tout sauver, un sleigh seulement a été brûlé. Depuis trois ans c'est le troisième gros incendie dans le village.

L'origine du feu est inconnue on suppose un poèle surchauffé et un mauvais était de cheminée. M. et Mme Manseau étaient à la messe, et il n'y avait personne dans la maison à ce moment.

—M. Jos Gélinas a vendu sa résidence et sa boutique de forge à M. A. Richard de Ste Gertrude.

—Les MM. Gauthiers prendront possession de leur magnifique résidence ces jours-ci dans le village.

1ère PAGE

LE COURRIER D'ARTHABASKA

M. Albert Bergeron est allé en voyage à St-Cyrille.

—M. Gustave Picher est allé à Québec en voyage d'affaires.

—Mlle Laura Provencher est de retour des Etats-Unis.

—Mlle Cécile Charland de Wotton était en notre ville mardi.

—A l'Hôtel-Dieu ici est décédé la semaine dernière M. Denis Croteau. Ses funérailles ont eu lieu à Warwick.

—Mme Léandre Baril et son fils Léandre de Ste-Elizabeth, étaient chez Mlle B. Baril ces jours-ci.

—M. Renaud Lemay de Victoriaville est venu visiter des amis ici dimanche.

—M. le protonotaire Marceau est allé à Drummondville pour le terme de la cour.

—M. Bageault, commis voyageur de Montréal était en notre ville cette semaine.

—M. Ed. Blais de Sherbrooke, était ici cette semaine.

—M. et Mme André Taschereau de Québec ont passé le dimanche chez l'Hon. et Mme J. E. Perreault.

—Mlle Rita Houle est partie pour un voyage à Sherbrooke.

—Mlle Albertine Belleau est revenue d'un voyage à Lambton et Québec.

—M. Wilf Girouard M. P. est retourné à Ottawa après avoir passé le dimanche chez son père M. J. E. Girouard.

—Mlle Camille Pépin est partie pour un voyage à St-Lambert et Ottawa.

—M. J. E. Girouard shérif est revenu d'un voyage à Drummondville.

—L'honorable J. C. Pouliot a présidé la semaine dernière le terme de la Cour Supérieure.

—M. Eugène Spenard de Victoriaville était en visite chez des parents la semaine dernière.

—M. Pierre Tardif de St-Ferdinand était de passage ici la semaine dernière.

—M. Fred Croteau, Mme Aimé Moquin, Mme Ulric Poirier de Fitchburg Mass sont venus visiter leur mère Mme Télesphore Croteau.

—Mme Ludger Legendre de Fitchburg Mass est venu visiter sa soeur Mme Télesphore Croteau.

Changements ecclésiastiques.

L'abbé Ernest Poirier de Drummondville, s'en va à St-Guillaume.

—M. l'abbé Albert Chassé vicaire à Ste-Sophie s'en va à Wickham.

—M. l'abbé Pacifique Champagne parti pour l'Ouest.

—M. l'abbé Denoncourt de St-Félix de Kingsey est rendu à Pierreville.

—M. le chanoine St-Germain en repos au presbytère à Drummondville.

—M. l'abbé Eugène Demers de St-Thomas de Pierreville s'en va à Drummondville.

Les premiers colons.

Notre conseil de ville veut perpétuer la mémoire des premiers colons des Bois Francs; et il a décidé de souscrire cinq cents piastres pour l'érection d'un monument qui rappellerait l'ouverture de notre coin de terre. On ne saurait mieux faire que de le féliciter chaleureusement de cette initiative, et nous espérons que les pouvoirs publics et les municipalités voisines, aussi bien que le conseil de comté, ne tarderont pas à en faire autant.

Voici la minute de cette délibération:

EXTRAIT du livre des délibérations de la séance régulière du conseil de la corporation de la ville d'Arthabaska, tenue à l'hôtel de ville d'Arthabaska le deux février mil neuf cent vingt sept, à sept heures du soir.

Présents: M. le maire Alfred Paris et MM. les échevins Isidore Deneau, Willie de Lespinay, Urbain Girauard Edmond Pellerin, Henri Beauchesne, formant quorum sous la présidence du Maire.

4eme Résolution: Vu que c'est de faire acte de reconnaissance, de patriotisme et de religion que d'élever un monument pour commémorer le centenaire des premiers colons des Bois Francs.

Sur proposition de l'échevin Isidore Deneau appuyé par l'échevin Willie de Lespinay, il est unanimement résolu: que la Corporation de la ville d'Arthabaska souscrive la somme de cinq cents piastres pour l'érection d'un monument sur l'une des plus hautes cîmes des Alleghanyes, situées à Arthabaska.

Alfred Paris,
maire.

Vraie copie
Felix Houle. Sec-Tres.

Mutations enregistrées au bureau d'enregistrement d'Arthabaska.

Vente, Suc Mme Malvina Dubois à Philippe Lemay.

Rétrocession Frank Tourigny à Onil Leblanc.

Vente, Phidime Gagnon à Alfred Gosselin.

Vente, Thomas Thibault, à E. Picher.

Vente, le mêm à Alfred Picher.

Testament Mme Amanda Lambert à Mlle Almira Lambert et al.

Testament Philippe Laroche à Mme Florence Cantin.

Cession Joseph Richard à Joseph Beauchesne.

Cession Alfred Jacques à Joseph Beauchesne.

VICTORIAVILLE

M. Alfred Paradis est allé passer quelques jours dans différents centres de l'Abitibi.

—M. Nap. Lavoie, de Québec, a rendu visite à son fils, M. P. Henri Lavoie.

—Mme Pierre Camden est allée à Richmond rendre visite à sa fille, Mme Fortin.

—Mlle Jeanne-D'Arc Lapointe est allée à Québec visiter des parents.

—M. et Mme Hubert Bélanger, Mlles J. Létourneau, et Lucienne Gouin sont allés visiter M. et Mme Albert Lehoux à Plessisville.

—M. et Mme L. C. Vallières, sont allés à Montréal, à l'occasion de la convention de l'association canadienne des bijoutiers.

—Mlle M. Paquet, de Montréal, est en visite chez Mlles Faucher.

—Mme Raoul Gendron, de Richmond était en visite chez Mme Dominique Faucher, ces jours derniers.

—Mlle Marguerite Alain est allée visiter des parents à Montréal.

—M. Olivier Pépin, qui depuis quelques semaines était à l'hôtel-Dieu à Arthabaska, est revenu parmi nous.

—Mme Joseph Paradis est allée à Montréal visiter des parents.

—Mme J. N. Poirier est revenue d'un voyage à St-Célestin, chez sa soeur, Mme Dr Pépin.

—Une jolie fête de famille a eu lieu chez M. et Mme Henri Leblanc à l'occasion du 10e anniversaire de leur mariage. Il y eut chant et musique. On remarquait parmi les invités MM, et Mmes Albert Tousignantgnant, Edgar Pouliot, Armand Tousignant et leur fils, Gaston, MM. Cls E. Rioux, Jos Lahaie, Mmes R. Sicard, A. Bergeron.

—La Victoria Clothing a augmenté son personnel de cinquante deux personnes.

—Nous aurons une ligne d'autobus entre Victoriaville et Ste-Angèle l'été prochain. La ville vient de donner à MM. Vézina et Saint-Onge, une franchise à cet effet.

—Le bazar au profit des soeurs de Notre-Dame des Anges, missionnaires de Chine, promet de remporter un grand succès. La campagne que font les candidates est très active, et les euchres, soirées dramatiques et musicales concerts à leur bénéfice se succèdent.

—M. Jean Timermans a vendu sa propriété angle des rues St-Augustin et Notre-Dame, comprenant une boulangerie, un magasin et un logement.

—M. Henri Poirier a acheté la propriété de M. Alfred Marchand, rue Dubord.

—La construction sera active, ce printemps. De nombreux terrains vacants ont été vendus, et les acquéreurs construiront dans le plus bref délai. Une nouvelle rue allant de la rue St-Jean Baptiste à la rue Octave sera ouverte et de nombreuses maisons y seront construites.

—Pris entre les mâchoires de fer d'une presse à foin mécanique M. Nérée Pépin cultivateur de St-Patrice de Tingwick, s'est fait horriblement broyer un pied à son travail chez M. Pierre Lallier, du village. Un de ses compagnons de travail perdit connaissance en voyant l'accident et M. Pépin dut demeurer une dizaine de minutes dans son affreuse position avant qu'on puisse l'en retirer

M. Pépin s'employait à placer le foin dans le "foulon", lorsqu'ayant été trop lent à se retirer le pied, les blocs d'acier de la presse qu'activaient deux chevaux, se refermèrent sur lui. Dans leur énervement deux autres compagnons de travail de la victime s'infligèrent des blessures heureusement peu graves, en voulant secourir M. Pépin.

M. le Dr Charles Couture, qui soigne le blessé, ne peut dire encore s'il faudra amputer le pied broyé.

SAINT-GERMAIN DE GRANTHAM

Nous avons eu dernièrement une séance dramatique et musicale sous la présidence de M. le chanoine Edmond Grenier. "La Malédiction" de C. T. P. Levesque était la pièce à l'affiche et fut un véritable succès. Noms des acteurs: Isidore Carpentier, P. Péloquin, N. P. Wallace Landry, Réné Millet, M. D. Armand Blanchard, Cléomène Rivard, Philippe Lavigne, Arth. Perrault, Josepha Mathieu, Rolland Rajotte, Oscar Mathieu, J. B. Carl, Germain Landry, Ovide Rivard, Rolland Perrault, Réné Bernard, Armand Joyal, Marcel Théroux. Directrice de la partie musicale Mme Wallace Landry.

Nos malades: Mme Adolphe Leclair âgée de 84 ans est dangereusement malade. Mme Ovila Blanchard est à l'hôpital pour quelques temps. M. Onil Lavallé, fils de Jos. a subi une grave opération à l'hôpital de Ste-Hyacinthe. Le docteur Réné Millet fait lui aussi un stage à l'hôpital.

Décès.

Mme Jos Codère est décédée à l'âge de 96 ans. Son service et sa sépulture ont eu lieu le 19 au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Va-et-vient.

Mlle Eugénie Corriveau est chez son beau-frère M. Narcisse Deblois de St-Nicéphore.

—Mme Edmond Houle est de retour d'une promenade à Montréal.

—Mme Alf. Duquette de Montréal visite sa soeur Mme J. B. Rajotte et plusieurs parents et amis.

—Mme J. B. Côté a passé quelques jours à Montréal.

—Mme Jos Joyal de Woonsocket, sa fille Mme Arpin et son fils frère Franccain sont en visite chez M. L. A. Landry.

—Mlle Aurore Corriveau, inst., est venu passer quelques jours chez son père, sa classe étant fermée pour cause de maladie.

—M. Ph. Parent et sa soeur Mlle Berthe de St-Guillaume ainsi que M. Victor Catineau et sa jeune fille Mlle Marie-Ange étaient de passage ces jours derniers chez M. Wallace Landry à l'occasion de la séance.

SAINT-MAJORIQUE

Malade.

M. Rosario Chagnon de cette paroisse est dangereusement malade nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Va-et-vient.

M. et Mme Jos Gauthier sont allés rendre visite à des parents de St-Guillaume dernièrement.

—MM. Rodolphe et Laurier Parenteau de Lévis sont de passage chez MM. Joyal et Nérée Charland.

—Mlle Isabelle Lemaire, inst, Mlles Gabrielle, Marie Thérèse et Bernadette Rivard ainsi que leur frère Germain Rivad, étudiant à l'école pratique Côté de Ste-Hyacinthe, sont allés rendre visite dernièrement à un parent de St-Germain M. Odilon Rivard.

—MM. Hercule et Edmond Tessier sont allés à Montréal récemment en voyage d'affaires.

LA BAIE

Mardi dernier, M. l'abbé A. Gouin, curé à béni le mariage de M. Osa St-Amant avec Mlle Gertrude Drouin

L'Heureux couple est parti pour voyage aux E. U.

—A neuf heures jeudi, M. J. Edmond Marcotte, unissait sa destinée à Mlle Laura Senneville.

Après la cérémonie l'heureux couple accompagné des parents et amis se rendirent à la demeure de Mme Senneville où un splendide banquet était servi. A la suite de cette joyeuse réception, tous se retirèrent apportant avec eux un constant souvenir; et les nouveaux mariés les quittèrent pour voyage.

—M. l'abbé A. Gouin, curé a passé quelques jours à Ste-Monique, afin de prendre part aux Quarante-Heures qui, avaient lieu en cette paroisse.

—M. et Mme Conrad Lemire, de passage à Ste-Perpétue.

—MM. et Mmes Dénéry et Arthur Proulx sont de retour d'un voyage aux Troix Rivières, Bécancour et St-Grégoire.

—M. et Mme Antonio Lemire passe une huitaine à Manseau.

—Mme Léon Bélisle de passage à Sorel.

—Mlle Catherine Manseau en visite chez sa soeur Mme Antonio Lemire.

—M. Alph Manseau et sa soeur Marguerite, de St-Elphège étaient les hotes de M. Arthur Lemire dimanche.

—M. et Mme Frs Fréchette, St-Zéphirin sont de passage chez M. Notaire Fréchette.

—Mé. Albert Manseau, de retour d'un voyage à Drummondville, l'Avenir et St-Nicéphore.

La PHARMACIE LAFONTAINE

SPÉCIAUX POUR LA SEMAINE

Bouteille Vacuum (tient le thé chaud) . . .	60c
Savon Purol, 4 morceaux pour	25c
Nupak (Serviettes hygiéniques), 1 doz. . .	75c
Liniment Lafontaine (contre rheumatisme)	60c
Contre es maux de gorge si fréquents à l'approche du printemps, essayez les Medicated Throat discs de Parke Davis. . . .	25c

J. E. LAFONTAINE

J. N. O.

HOTEL LAMBERT

Aménagé confortablement pour l'accommodation du public voyageur
38 Chambres
Cuisine de première classe
Une descente chez nous et vous reviendrez.

HOTEL LAMBERT

Tél. 22, - Drummondville

J. N. O.

LIVRETS DE COMPTOIR

Les marchands de Drummondville et des environs pourront dorénavant se procurer leurs livrets de comptoir aux ateliers de **"La Parole", Limitée, 163, rue Hériot.**

Tout en protégeant sa bourse, on contribuera

Nos prix sont très intéressants sur n'importe quel genre de livrets. La population du district où notre journal se répand est priée de s'enquérir auprès de nous avant que de placer toute commande de ces livrets.

ainsi à maintenir **"La Parole"**, ce journal appelé à devenir le meilleur soutien de Drummondville et du district.

"LA PAROLE", Limitée
163, rue Hériot
DRUMMONDVILLE

J. N. O.

- SALON DE MODES -

Dernières nouveautés en chapeaux

MADEMOISELLE ANTOINETTE BRINDAMOUR

77, rue Lindsay, -:- Téléphone 94
DRUMMONDVILLE, P. Q.

J. N. O.

TERRAIN À VENDRE

Magnifique terrain à vendre au centre de la ville, mesurant 40 pieds par 100, coin de rues pouvant être bâti en entier. Occasion exceptionnelle pour homme d'affaires. S'adresser à :

Moulin & Labonté

105a rue Hériot, -:- DRUMMONDVILLE

Téléphone 257

La Chiropratique est un service de santé naturel et scientifique

A. E. La Montagne, D. C.

Gradué en Chiropratique de l'Ecole Palmer

HEURES: 10-12 A. M. 2-5-6-9 P. M.

2 rue du Couvent, - DRUMMONDVILLE

Au-dessus du Restaurant Halikas

Soudage et Coupage au Gaz

Métaux de toute sorte soudés,
Acier, fer coulés et coupés.
Cylindres encochés, réparés sans reforage.
Cylindres décarbonisés.
SEIZE ANS D'EXPERIENCE.
Un service de satisfaction et la satisfaction du service.

GEORGES BESSETTE

BOUTIQUE DE FORGE JONES

Rue Brock - DRUMMONDVILLE

J. N. O.

PROMPT SERVICE

Installation de fils, de moteurs électriques, de systèmes d'éclaiage, etc.

Nos prix sont les meilleurs en fait d'appareils d'éclairage tels que ampoules, lampes portatives, etc., ainsi que fers à repasser, à friser, toasters, etc.

Spécialité: réparation des fers à repasser, etc.

ARMAND TOUPIN

45, AVENUE BELLEVUE, -:- TEL. 182

J. N. O.